SOUVENANCE ANABAPTISTE
MENNONITISCHES GEDÄCHTNIS

BULLETIN DE LIAISON DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'HISTOIRE ANABAPTISTE-MENNONITE

Parution annuelle - numéro 10-1991

- L'Association est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace.

- Elle est inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Colmar sous le numéro 58 volume XXXI.

- Immatriculation ISSN : 0769 - 1734

Montant de la cotisation annuelle donnant droit au bulletin : 100,00 F
Membres bienfaiteurs : au-delà de 100,00 F

Pour tout ce qui concerne ce bulletin, on peut écrire à :

o Claude JEROME, membre du Comité
1 Kroettengass
67560 ROSHEIM 88.50.46.48

o Jean ROTT, Membre du Comité
5 rue J.J. Rousseau
67000 STRASBOURG 88.36.23.38

Pour tout ce qui concerne l'AFHAM, on peut écrire à :

o Jean-Jacques HIRSCHY, Président de l'AFHAM
48 rue de la République
68000 INGERSHEIM 89.27.05.25.

o Willy HEGE, Vice-président de l'AFHAM
57 route de Carspach
68130 ALTKIRCH 89.40.94.66

o René EYER, trésorier de l'AFHAM
6 rue Rohan
67230 BENFELD 88.74.40.92

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. Leur reproduction est interdite sans l'autorisation préalable de la Rédaction.

Le sommaire du présent numéro se trouve page 5

EDITORIAL

Chère lectrice, cher lecteur, que vous le vouliez ou non, vous avez toutes et tous en mémoire -tellement on nous les rabâche- des slogans publicitaires plus ou moins heureux, comme par exemple :

- "Aujourd'hui c'est l'anniversaire de Système VU, ça se fête, non ?"

- "Le grosjolais nouveau est arrivé",

- "Que ferait-on sans le H.V.B. ?"

Et si nous paraphrasions les publicitaires pour être, à notre tour, au goût du jour ? Une fois n'est pas coutume.

Voici ce que cela pourrait donner :

- "Fêtez avec nous le 10e anniversaire de Souvenance !"

-"Le Souvenance nouveau est arrivé !"

- "Que feriez-vous sans Souvenance ?"

Il est bien entendu que le dernier de ces trois slogans est le plus hardi et le plus osé. Mais trêve de plaisanterie.

Vous avez entre les mains le dernier né de notre annuaire. Imaginez-vous le travail que cela suppose ? Dix années déjà qu'il a fallu contacter des auteurs, dactylographier leurs articles, corriger les épreuves, rassembler illustrations et documents, relancer les retardataires, solliciter des renseignements, prévoir la mise en page, réaliser une maquette, relier les pages, diffuser la revue etc. etc.

Heureusement pour l'équipe de réalisation, au bout de ce véritable parcours du combattant, la récompense se présente : pouvoir feuilleter une nouvelle livraison de notre annuaire.

Tradition et innovation, bien que contradictoires en apparence, marquent ce numéro anniversaire.

Traditionnel demeure le sommaire : des articles plus faciles à lire, des articles de réflexion, des articles en allemand -fidélité oblige-, une partie "touristique" et une autre administrative.

Sous le terme "innovation", il faut bien sûr ranger les deux pages en couleurs, les premières depuis notre parution. Financièrement parlé, il s'agit là d'un luxe. Mais pour célébrer nos dix ans d'existence, "la direction n'a voulu reculer devant aucun sacrifice".

Claude JÉRÔME

CREDIT ICONOGRAPHIQUE

Jean HEGE : pages 8, 13, 15, 17, 22, 23, 26, 31.

Elie PETERSCHMITT : pages 22, 28, 29.

André NUSSBAUMER : pages 32, 33.

Pierre PELSY : pages 49, 54.

Claude JEROME : pages 11, 12, 79, 101.

Jean HÜCKEL : PAGE 97.

Robert BAECHER : PAGE 93.

SOMMAIRE

Editorial, Claude JÉRÔME..... 3

Crédit iconographique..... 4

Sommaire..... 5

Assemblée Générale 1990 à Neuf-Brisach (Haut-Rhin), Ernest HEGE..... 6

La place de Neuf-Brisach, A.H. et C.J..... 9

Arrêts à Geiswasser et au Rheinfelderhof, Elie PETERSCHMITT..... 14

In memoriam Pauline OESCH-GINGRICH, Russel G. HARRIS, Japhet PETERSCHMITT..... 16

Les Peterschmitt et le Rheinfelderhof, Elie PETERSCHMITT et Herbert NAFZIGER..... 20

Souvenirs, Elie PETERSCHMITT..... 37

Les Anabaptistes de la région de Sarrebourg et la Révolution Française, Pierre PELSY..... 38

Un problème de main d'oeuvre chez un anabaptiste en 1789, Jean VOGT..... 55

Zu den Wanderungen der amischen Mennoniten : die Hochburgergemeinde, Hermann GUTH..... 57

Täufer nach ihrer Flucht aus der Schweiz, Sorgen eines Vater, Ewin HOCHSTÄTTLER..... 63

Neues über die Augsburger, Hermann GUTH..... 66

Echos au sujet des anabaptistes de la région de Wissembourg sous la Révolution, Jean VOGT..... 70

Opération de vente-bail chez les anabaptistes alsaciens, Jean VOGT..... 71

Patchworks et quilts, Lydie HEGE..... 72

Les Anabaptistes d'Alsace au XVIIe siècle : Baldenheim, Robert BAECHER..... 78

L'Alsacienne devient Montbéliarde, XXXX..... 97

Les anabaptistes et Joseph GRABER créent la Montbéliarde, Jean HÜCKEL..... 98

Courrier des lecteurs, Lily LICHTY, Roger FRANÇOIS..... 104

Ouvrages et fascicules disponibles..... 107

ASSEMBLEE GENERALE 1990 DE L'AFHAM
A NEUF-BRISACH (Haut-Rhin)

Selon la bonne tradition, l'Assemblée Générale de l'AFHAM eut lieu, le lundi de Pentecôte, 4 Juin 1990, à la Chapelle Bethel de l'assemblée mennonite de Neuf-Brisach.

La journée qui avait commencé sous un ciel maussade se transforma rapidement en journée ensoleillée.

A 10 h, le président de la journée, Willy HEGE, déclara L'A.G. ouverte. Il souhaita la bienvenue à une nombreuse assistance et remercia l'assemblée de Neuf-Brisach pour son hospitalité.

La méditation de la journée fut donnée par Japhet PETERSCHMITT, ancien de l'assemblée.

Selon l'ordre du jour, le compte-rendu de la dernière A.G. fut lu par Claude JEROME et adopté à l'unanimité après quelques légères observations, notamment page 6 de Souvenance n° 9/90 où il faut lire Jean KENNEL de Revigny-sur-Ornain (Meuse), Président de l'assemblée de Ligny-en-Barrois au lieu de Jean PELSY (4ème paragraphe).

Dans son rapport d'activité, Willy HEGE parla des principales préoccupations du Conseil d'Administration qui s'est réuni à quatre reprises dans l'année. Il mentionne :

1 - La réfection de l'enceinte du cimetière de Repaix qui est maintenant achevée.

2 - La réunion publique d'histoire et d'informations à Ohnenheim, le 27 Octobre 1989.

3 - La préparation de "SOUVENANCE" 1990, édité en 600 exemplaires, dont 265 pour les bibliothèques scolaires, projet financé par les Conseils Généraux.

4 - Le registre de l'église mennonite de Montbéliard sera traduit et édité en anglais par les soins de Joe SPRINGER de Goshen.

5 - Un professeur de l'Université d'Essen (Allemagne) M. HENNINGER est en train de faire une étude sur les cimetières mennonites de France.

René Eyer présente le rapport financier. Il est approuvé à l'unanimité.

Jean-Jacques HIRSCHY parle de la nécessité de renouveler le comité. Selon les statuts, on devient membre simplement en achetant un exemplaire de "SOUVENANCE". Ce système devrait être modifié. Il faudrait distinguer, d'une part les membres actifs et d'autre part les membres sympathisants :

- Est MEMBRE ACTIF qui paie cotisation et reçoit l'annuaire. Le statut de membre actif confère droit de vote aux assemblées générales et comporte aussi l'engagement de participer dans la mesure du possible, du moins de se faire représenter, aux assemblées.

- Est MEMBRE SYMPATHISANT qui verse une contribution pour recevoir l'annuaire et rester informé des activités et des travaux de l'association, sans droit de vote aux assemblées.

L'A.G. décide de charger le comité de préparer cette modification des statuts pour la prochaine A.G.

Claude JEROME intervient pour attirer l'attention sur le fait que le coût de la réparation du cimetière de Repaix n'est de loin pas encore couvert par les dons reçus, soit de France, soit des Etats-Unis. Il insiste sur l'importance de la conservation de ces cimetières, seuls témoins d'un passé attachant.

Sur proposition du président, la cotisation pour 1991 est fixée à :
- 100 F pour les membres actifs,
- 80 F pour les membres sympathisants.

Fritz PETERSCHMITT donne un rapport intéressant sur l'histoire de l'assemblée de Neuf-Brisach. Des documents précis existent depuis 1890. A ce moment, l'église s'est séparée de celle de Colmar. La nouvelle chapelle a été construite en 1977.

J.P. KELLER intervient pour parler de l'impact agricole et économique des fermes mennonites de la région du Rheinfelderhof, cultivateurs d'avant-garde, en particulier pour la culture du maïs et l'irrigation.

Le pique-nique est pris sur place, ensuite la colonne de voitures se met en route pour visiter :

1 - Le musée et les fortifications de Vauban à Neuf-Brisach.

2 - La ferme OESCH-GINGRICH à Geisswasser, ferme très ancienne, où la famille conserve de nombreux documents sur le passé anabaptiste.

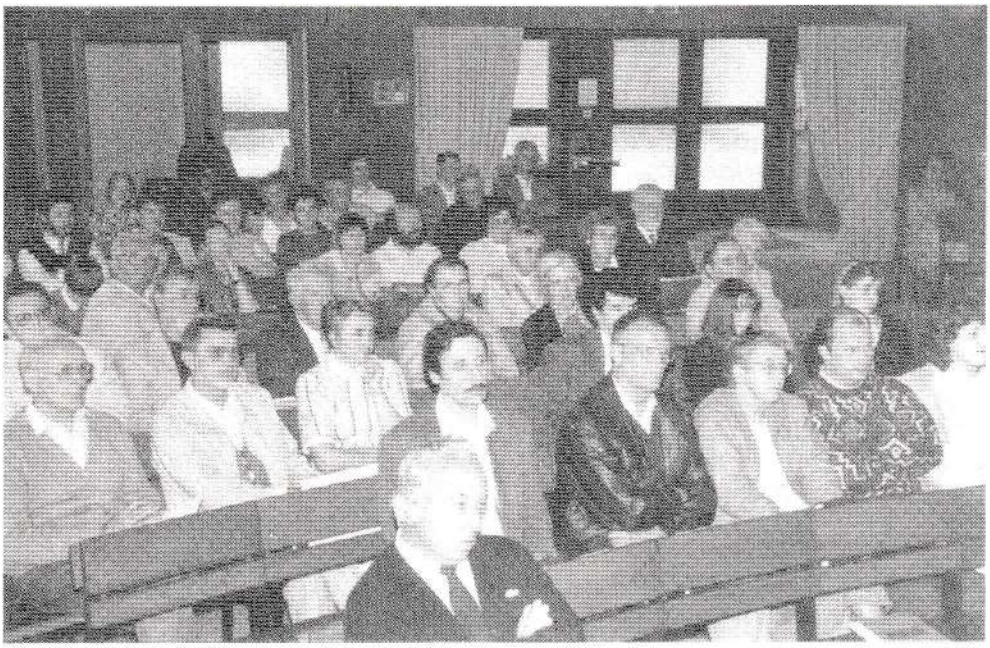
3 - Le Rheinfelderhof, ses fermes et son cimetière.

C'est là que la journée se termine autour d'une table avec gâteaux et boissons, si cordialement offerts par les amis de l'assemblée, à qui vont encore une fois tous nos remerciements.

Ernest HEGE



La chapelle Bethel à Neuf-Brisach (68) lieu de l'A.G. 1990 de l'AFHAM.



Vue partielle de la réunion de l'AFHAM le 4 juin 90 à Neuf-Brisach (68).



Les participants à l'A.G. 1990 se dirigent vers le cimetière du Rheinfelderhof (68) le Lundi de Pentecôte.

L'après-midi du 4 juin 1990, les participants à l'A.G. de Neuf-Brisach ont pu visiter le musée et les fortifications de la ville. Bien que l'art militaire ne soit pas précisément l'une des préoccupations majeures des mennonites, il aurait été dommage d'ignorer totalement cet aspect, monumental, de l'histoire alsacienne. A cette occasion, nous proposons à nos lecteurs quelques précisions documentaires.

LA PLACE DE NEUF BRISACH

Neuf-Brisach doit son existence à la perte de Brisach sur la rive droite du Rhin. Après la guerre de la ligne d'Augsbourg qui aboutit au traité de Ryswick, signé le 30 octobre 1697, la France gardait Strasbourg, mais l'article XX du traité spécifiait : "qu'elle doit rendre Brisach dans l'état où il est à présent à l'Empereur et à la Maison d'Autriche". Ce traité consacrait donc la perte de cette place qui avait été française durant soixante ans. Excellente tête de pont, grâce à sa dominance, située au débouché du Val d'Enfer, une fois en possession de l'Autriche, elle devenait le point choisi par elle pour passer le Rhin et porter la guerre en Alsace.

Cette considération décida Louis XIV à envoyer Vauban visiter le places de l'Est et à voir en particulier ce qu'il y avait à faire face à Brisach pour la sûreté de la frontière. Vauban songea d'abord à fortifier Colmar, mais à la réflexion, il jugea la ville trop éloignée du Rhin pour empêcher un passage ennemi. Il rejeta aussi toute position trop rapprochée du fleuve comme vulnérable aux bombardements de la rive droite. Enfin, en accord avec le marquis d'Huxelles, gouverneur militaire d'Alsace, il fixa l'emplacement de la nouvelle place à 2400 mètres du Fort du Mortier dans une plaine sèche, unie, plate et sans habitations.

En juin 1698, Vauban envoya trois projets au roi qui choisit le troisième, le plus cher, mais le plus perfectionné, que les ingénieurs appelèrent plus tard le troisième système de Vauban. Sur le terrain acheté au duc de Wurtemberg et à quelques particuliers, Vauban put ainsi donner à la fortification une forme géométrique en usage depuis le XVI ème siècle : en l'occurrence celle d'un octogone régulier dont chacun des angles est occupé par une tour voûtée protégée par une contre-garde, tandis que des demi-lunes occupent le centre des courtines rentrantes, celles du devant les quatre portes monumentales dessinées par Mansart sont pourvues d'un réduit de demi-lune. A ces ouvrages extérieurs, il faut ajouter les tenailles qui, placées devant les quatre portes et les quatre poternes étaient destinées à prémunir les dites portes et poternes d'une surprise. (Les quatre poternes au milieu de la courtine furent murées par les Allemands en 1886). Un chemin couvert dont, il ne reste plus grand-chose, faute d'entretien, formait et forme toujours une seconde enceinte entourant l'ensemble de l'octogone, longeant les fossés si bien profilés qu'il faut se placer sur la courtine pour découvrir l'ensemble des ouvrages extérieurs de la place.

Par l'édit de Compiègne de septembre 1698, Louis XIV accorda de nombreux privilèges à la ville et à ceux qui viendraient se fixer dans Neuf-Brisach. La même année, en novembre, furent adjugés les travaux de la construction de la place à Jean Baptiste

de Régémorte, d'origine hollandaise, homme d'un grand talent, représentant une société de six entrepreneurs. Pour amener à pied d'oeuvre les matériaux, tirés des Vosges, pierres, chaux et bois de charpente, il fit creuser en un temps record, un canal de Pfaffenheim à Neuf-Brisach, via Rouffach, d'une longueur de 38 kilomètres qui prit le nom de canal de Rouffach. Il était alimenté en eau par le lac de Lauch et passait par-dessus la Lauch, la Thur et l'Ill par des aqueducs en bois. Ce canal pour des raisons stratégiques fut comblé dès juin 1702 sur ordre du maréchal de Catinat. Il s'en suivit un ralentissement des travaux et le transport sur chariots réquisitionnés aux paysans s'avéra trois fois plus onéreux que par le canal.

Les travaux de la construction de la place de Neuf-Brisach commencèrent en février 1699 et la première pierre fut posée le 30 mars 1700. A cette occasion, Le Peletier de Souzy, inspecteur général des fortifications, envoya sur le chantier de Neuf-Brisach cinq médailles dont une en or, les autres en argent ainsi qu'un plan de la ville . Après avoir été bénis par le curé royal le Père François Clément, les médailles ainsi que le plan furent scellés sous la pierre de l'angle saillant de la tour bastionnée n° 3 à gauche en sortant de la porte de Colmar. Sur l'avers de la médaille en or était gravé le buste de Louis XIV avec ces mots :

LUDOVICUS MAGNUS REX CHRISTIANUS
(Louis le Grand, roi très chrétien)

Sur le revers, l'Alsace, à genoux recevant du roi les plans de la ville avec l'inscription :

SECURITAS ALSATIAE, et dans l'exergue : **NEOBRISACUM ANNO 1699**

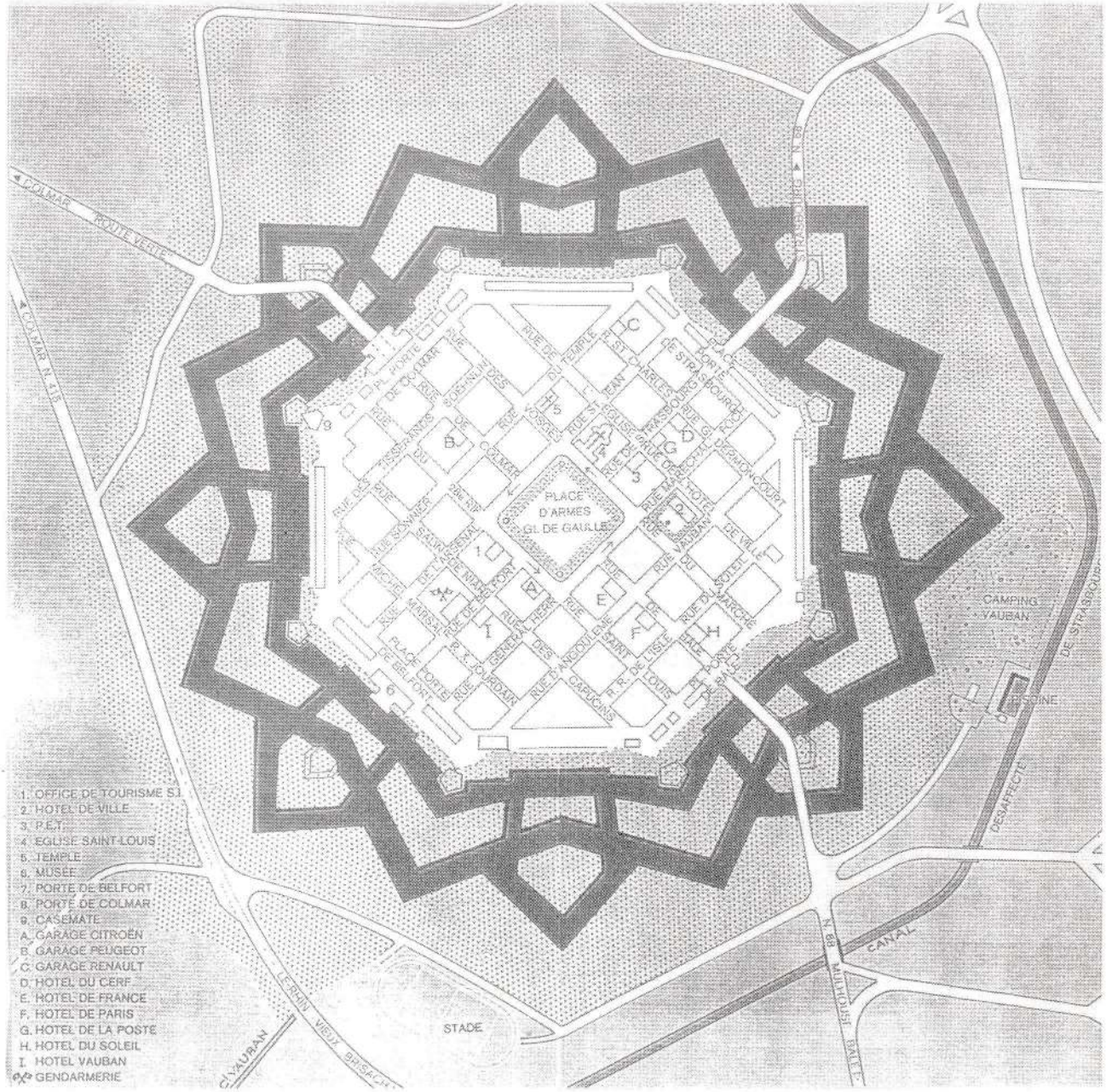
En urbaniste, Vauban partagea l'intérieur de l'octogone en 48 carrés dont trente huit destinés à la population civile à raison de dix maisons par carré, le tout susceptible de loger 4000 habitants. Les autres quartiers étaient réservés aux bâtiments militaires. A l'intérieur, le long des courtines, il fit édifier quatre casernes destinées à loger deux régiments d'infanterie, un régiment de cavalerie et un régiment d'artillerie pouvant contenir en tout 4000 hommes. De ces quatre casernes, il n'en subsiste plus qu'une seule.

Au milieu du damier, la grande place d'armes devait être bordée par l'église et son presbytère, les logements du gouverneur, du lieutenant de Roi, du major, de l'intendant et l'Hôtel de Ville. Seuls l'église et le logement du gouverneur furent édifiés : l'église en 1731 et le logement du gouverneur en 1772 qui fut mis à la disposition du lieutenant du Roi.

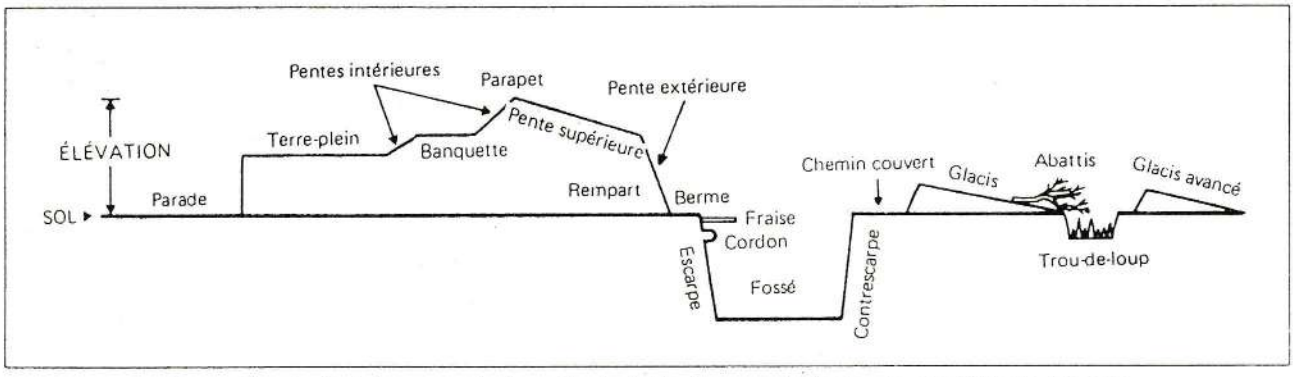
Au temps où la ville était imprenable, c'est-à-dire de 1707 à 1765, elle ne fut jamais attaquée. Ce n'est qu'à la fin de l'Empire qu'elle eut à subir deux blocus, en 1814 et en 1815 lors des Cent-Jours, sans trop de dégâts. Il en fut autrement lors du siège de 1870 où par suite des perfectionnements de l'artillerie, la ville, après quelques heures de bombardement, était en ruines et dut capituler, mais sans qu'il y eut brèche. Pendant la première Guerre Mondiale, la place éloignée du front ne joua aucun rôle sur le plan militaire ; elle subit néanmoins deux petits bombardements sans grand dommage. Pendant la Seconde Guerre Mondiale lors du passage du Rhin par les Allemands dans le secteur de Neuf-Brisach en juin 1940, un quartier de la ville fut détruit

par leur artillerie et en février 1945, elle fut aux trois quarts détruite par un bombardement américain qui ne s'imposait pas.

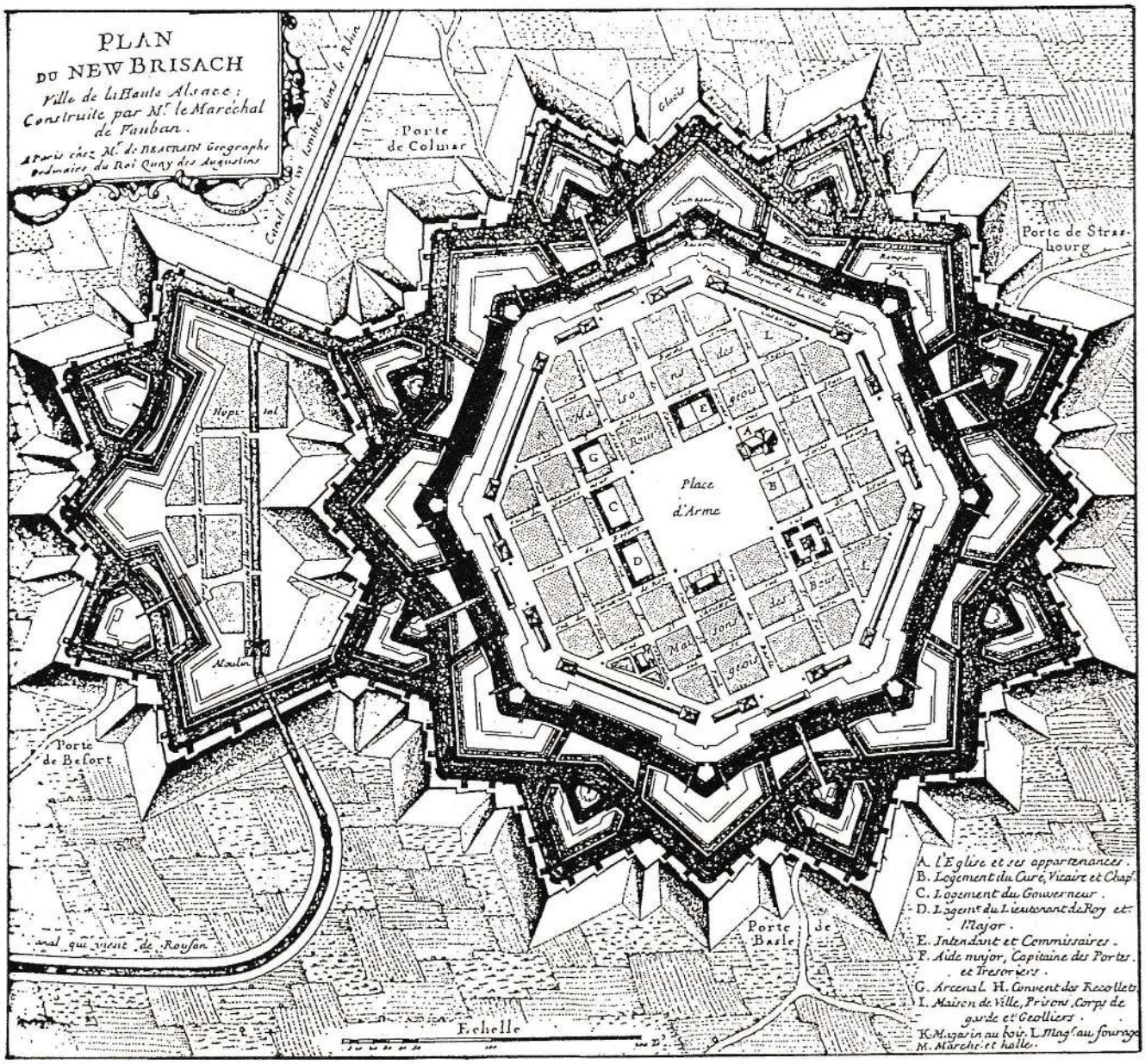
Ce texte, signé A.H., nous a fort obligeamment été fourni par la Mairie de Neuf-Brisach que nous remercions sincèrement à cette occasion.



Plan actuel de Neuf-Brisach



Coupe d'un simple fort conçu selon la méthode de Vauban, avec indication de ses différents éléments

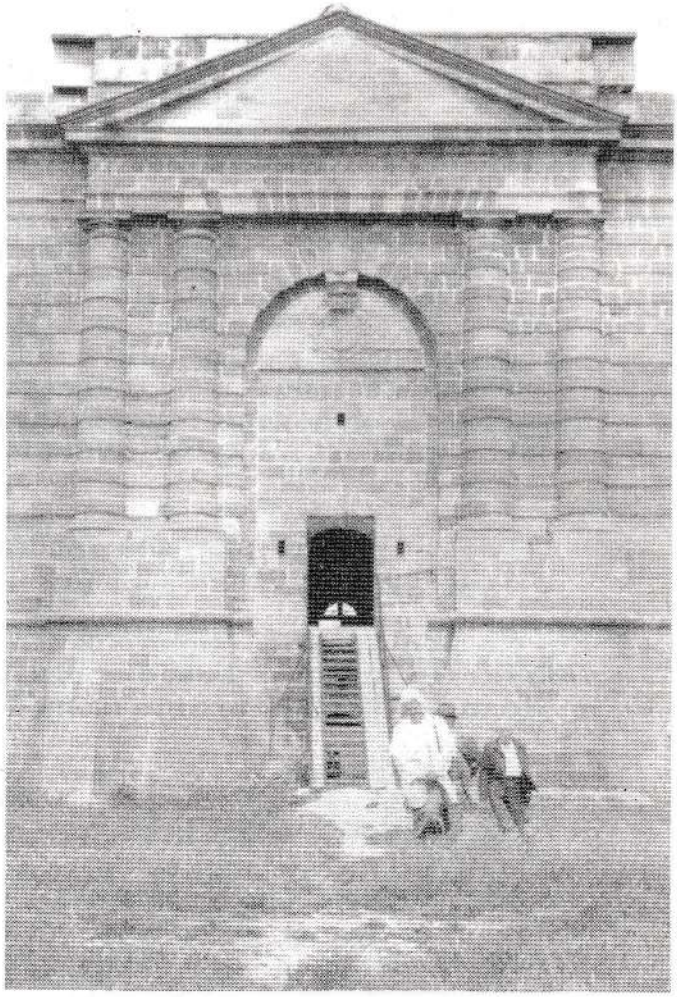


PLAN ANCIEN DE NEUF-BRISACH

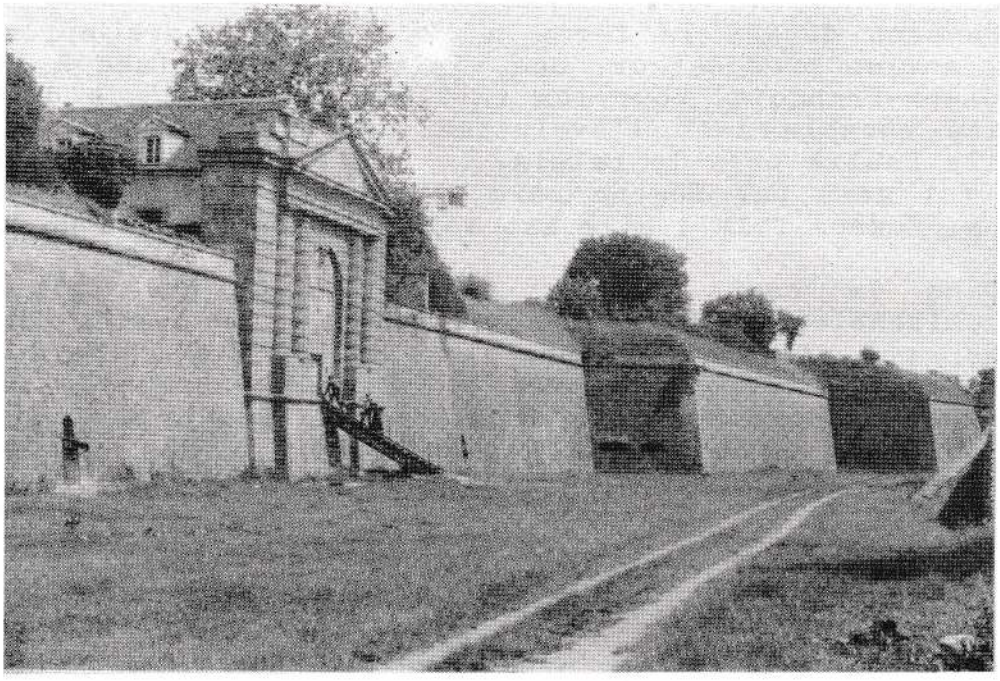
Sur ce plan de BEAURAIN, "géographe ordinaire du Roy", figure à l'ouest un ouvrage à cornes qui ne sera jamais construit. Il y était prévu un hôpital, ainsi qu'un moulin à eau alimenté par le canal de Rouffach au Rhin, comblé dès 1702 pour des raisons stratégiques.



Un petit tour dans le fossé.



La porte de Colmar à Neuf-Brisach.



Vue d'ensemble de l'escarpe et de la porte de Colmar.

A l'occasion de l'A.G. 1990 :

ARRETS A GEISWASSER ET AU RHEINFELDERHOF

Le Geiswasser, atteint par de petites routes tortueuses, recèle dans la ferme Gingrich des trésors pour la connaissance de l'histoire mennonite, trésors bien connus jusqu'aux Amériques ! Par sa persévérance, Pauline a rassemblé d'innombrables photographies, dont elle est seule capable d'identifier tous les personnages qui y figurent, grâce à une mémoire étonnante, et malgré l'écheveau quasi-inextricable des liens de parenté, qui découragerait le plus averti des généalogistes.

Sur le perron de sa maison d'habitation, elle sut brosser un tableau vivant de ses ancêtres, cocktail savant réunissant les patronymes de Gingrich, Oesch et ... Peterschmitt.

Continuant leur route, les participants atteignirent le Rheinfelderhof, hameau visible de loin, seul et isolé dans la plaine : sept exploitations et rien que des Peterschmitt !!

La ferme n° 1, aux soins de Roger (après deux Joseph), représente le lieu où, tout au début du XIXème siècle, des Peterschmitt s'établirent pour la première fois. Si la maison d'habitation n'existe plus, la grange par contre, relevant de la construction traditionnelle d'Alsace -remplissage du poutrage par des branchages liés avec du torchis- est conservée. Le signataire eut l'occasion d'y évoquer quelques souvenirs personnels de sa jeunesse et d'insister sur l'explosion démographique des familles entre 1830 et 1850.

Une visite au cimetière, réservé depuis 1898 aux défunts du hameau et, plus récemment, à ceux du Fohrenhof, s'imposait.

Passant devant la ferme n° 2, où vit André après son père Emile, ancien prédicateur, une visite fut effectuée à la ferme n° 3 ; Joseph-François, pour les initiés le "Schott", y développa une activité notable dans l'évolution des exploitations du hameau ; son fils Paul a pris le relais. Le n° 4, construit par Benjamin en 1890, fut géré par Eugène père, lui aussi longtemps prédicateur, puis par Eugène fils ; elle est maintenant aux mains de Raymond.

Dans le cadre de la ferme n° 5, une dernière halte rafraîchissante et bienfaisante, grâce aux tables dressées et garnies par Armand, Jeanne et Maria avec l'aide d'autres Peterschmitt, devait permettre à Fritz du Fohrenhof, le guide de la promenade, de donner les dernières explications et au président J.J. Hirchy -son arrière-grand-mère était également une Peterschmitt- de conclure la rencontre 1990.

Elie PETERSCHMITT



L'A.G. 1990 devant la ferme Oesch-Gingrich à Geiswasser(68).



Elie Peterschmitt racontant ses souvenirs le 4.6.90 au Rheinfelderhof.



Détente autour d'une table bien garnie au Rheinfelderhof le Lundi de Pentecôte 1990.

IN MEMORY OF PAULINE OESCH-GINGRICH

The death of Pauline Oesch-Gingrich on November 15, 1990, has saddened the hearts and awakened the memories of those who knew her.

One of my unforgetable memories goes back to June of 1970 when I spent four days at Pauline's home surrounded by Gingrich/Gerber documents and a never-ending explanation of the documents and clarification of Gingrich family relationships. One such relationship Pauline thoroughly enjoyed, that of Johannes Gingrich who she said was her Great-Great-Grandfather and her Grandfather - then quickly added there were two Johannes Gingriches, one was my Great-Grandfather who emigrated to the USA in June of 1840. I left Pauline's hospitality with several notebooks filled with family facts and anecdotes and two large envelopes stuffed with copies of documents. In addition, Pauline arranged daily visits to ancestral Gingrich dwellings and homes of my newly-found Gingrich relative descendents.

In the years ahead I will sorely miss Pauline but, at the same time, I shall never forget her generosity in sharing Gingrich/Gerber family information with those who would knock at her door. Pauline was truly a personification of the adage "By their works ye shall know them" in its positive application.

Russell Gingrich Harris
St. Paul, Minnesota, USA
January 10, 1991

Traduction :

A LA MEMOIRE DE PAULINE OESCH-GINGRICH

La mort de Pauline Oesch-Gingrich le 15 novembre 1990 a mis la tristesse dans les coeurs et ravivé les souvenirs de ceux qui l'ont connue.

Un de mes souvenirs impérissables remonte à juin 1970 alors que je passais 4 jours chez elle entouré de documents relatifs à la famille Gingrich/Gerber et à écouter les explications interminables et les éclaircissements à propos des liens unissant la famille Gingrich.

Celui qu'elle affectionnait le plus était Johannes GINGRICH qui était, disait-elle, à la fois son arrière-arrière-grand-père et son grand-père ; elle ajoutait bien vite qu'il y avait 2 Johannes GINGRICH dont l'un était d'ailleurs mon arrière-grand-père qui a émigré aux USA en juin 1840. J'ai quitté Pauline et son hospitalité avec des calepins remplis de faits et d'anecdotes familiaux et 2 grandes enveloppes pleines de photographies. De plus, Pauline a arrangé des visites quotidiennes dans des lieux de séjour de nos ancêtres communs et chez les descendants de la famille Gingrich, parenté que je venais de découvrir.

Dans les années à venir, Pauline va cruellement me manquer, mais ne n'oublierai jamais la générosité avec laquelle elle partageait, avec qui frappait à sa porte, tout ce qu'elle savait de la famille Gingrich/Gerber. Pauline était vraiment <u>la</u> personne de laquelle on peut dire "Vous les reconnaîtrez à leurs oeuvres" avec tout ce que cet adage comporte de positif et de concret.

(Traduction proposée par Jean-Pierre SCHEITLE)



Pauline sur le pas de sa porte à Geiswasser.



Pauline devant sa ferme ; à sa droite, son fidèle Walter Schultz.

IN MEMORIAM
Pauline OESCH-GINGRICH

Pauline OESCH est née le 18 juin 1916 à Niederpallen au Luxembourg comme deuxième des six enfants -dont deux sont encore en vie- des époux Pierre OESCH et Marie GINGRICH.

Sa maman était originaire du Geiswasser, petite commune du Haut-Rhin, au sud de Neuf-Brisach. C'est pourquoi, à quatre ans déjà, Pauline s'y rendra pour passer des vacances, chez un frère et une soeur de sa mère : son oncle Joseph et sa tante Emma. Cette dernière étant veuve de guerre, Pauline reste chez elle ; elle est accueillie définitivement dans la ferme comme si elle était la propre fille de la famille. C'est ainsi qu'elle prend racine au Geiswasser, où, après sa scolarité, elle participe activement aux travaux du ménage et de l'exploitation agricole.

A l'âge de 17 ans, elle témoigne de sa foi et de son engagement avec le Seigneur par le baptême et devient membre de l'assemblée évangélique mennonite "Bethel".

Son oncle et sa tante, avançant en âge, transmettent à Pauline la ferme qu'elle exploite avec compétence. Dans cette grande tâche, elle est fidèlement et efficacement secondée par Walter SCHULTZ, venu dans la famille comme prisonnier de guerre en 1945 et qui a opté de rester sur place, en France. Pour lui, le départ de Pauline représente un grand bouleversement, après 45 ans de vie commune.

Pauline, personne discrète, vivait sa foi concrètement. Elle a entouré de sa présence avec beaucoup de dévouement son oncle et sa tante adoptifs jusqu'à la fin de leurs jours. Par sa gentillesse et sa générosité elle a su gagner l'estime de ceux qui la côtoyaient. Sa présence régulière au culte est un exemple pour tous.

Pauline s'intéressait particulièrement à l'histoire des familles et aux généalogies. Elle conservait soigneusement de vieux documents, lettres, livres et photos jaunies et accueillit avec un plaisir non dissimulé les participants à l'A.G. de l'A.F.H.A.M. le lundi de Pentecôte 4 juin 1990 dans sa ferme à Geiswasser.

Depuis près d'un an et demi, son état de santé laissait à désirer. Un mal sournois lui causait de plus en plus de souffrances, épreuve qu'elle a endurée avec beaucoup de courage. Après trois semaines d'hospitalisation, le Seigneur l'a rappelée à Lui dans l'après-midi du 15 novembre 1990, entourée des siens, dans sa 75ème année.

Pauline laisse un vide parmi les siens, parmi les amis de son village et aussi parmi nous, dans son assemblée.

Japhet PETERSCHMITT

Johannes GINGRICH épousa Barbara GERBER
1801 - 1845 1803 - 1859
ils eurent 11 enfants :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Jean	Christian	Pierre	Marie		Anne	Christine	Jean	Barbe	Jacques	Elisabeth

Madeleine GINGRICH épousa Christian PETERSCHMITT
1830 - 1897 1824 - 1888
ils eurent 6 enfants :

1	2	3	4	5	6
Madeleine	Christian	Jean	Catherine	Jacobina	

Elisa PETERSCHMITT ---------- épousa ---------- Johannes GINGRICH
1858 - 1922 1854 - 1924
ils eurent 3 enfants :

1	2	3
Joseph	Emma	

Marie GINGRICH épousa Pierre OESCH
1882 - 1951 1854 - 1927
ils eurent 6 enfants :

1	2	3	4	5	6
Alfred		Robert	Frieda	Emma	Marie

Pauline OESCH-GINGRICH
1916 - 1990

* Jacob GINGRICH épousa Magdalena BÄCHER
1808 - 1859 1813 - 1874
ils eurent 8 enfants :

1	2	3	4	5	6	7	8
Joseph	Christian	Madeleine	Peter	Jacob	Catherine	André	

* Jacob G. était le jeune frère de Johannes et le benjamin de la famille.

La "double" ascendance "Gingrich" de Pauline Oesch.

Tableau généalogique dressé par

C. Jérôme sur les indications de Russell G. Harris.

LES PETERSCHMITT

LE ROLE IMPORTANT DU RHEINFELDERHOF

Le nom "Peterschmitt", commun dans les milieux mennonites d'Alsace, est bien établi au loin au même titre que les noms de famille tels que Augsburger, Baecher, Hege, Gerber, Gingrich, Nussbaumer, Widmer, etc... En dehors de mentions éparses dans diverses publications, il n'existe pas, à ce jour, de synthèse accessible à tous. Des recherches isolées ont eu lieu au cours des quarante dernières années, elles sont restées dans le domaine privé. La visite de l'A.F.H.A.M. au Rheinfelderhof donne l'occasion d'un essai de diffusion d'une vue d'ensemble.

Au cours des années 1950 à 1960, Emile P.[1] Colmar (1919-1983), dans le cadre de ses recherches de bois pour sa scierie, se mit à relever les inscriptions tombales dans les cimetières. Des questions posées à la nombreuse parenté, un échange de courrier, quelques recherches aux archives, lui permirent d'établir près de 60 fiches dactylographiées, complétées ultérieurement à la plume, chaque fiche correspondant en gros à un couple, ses antécédents directs et la ou les deux générations suivantes. Il s'agit d'un travail important, il est incomplet, il y a des inexactitudes. C'est la seule base actuellement disponible pour une connaissance générale des PETERSCHMITT, de la majorité de ses diverses branches et ramifications. Nous avons pu confronter les listes d'Emile P. avec d'autres informations d'origine privée. Il y a le livre, précieusement conservé par Fritz P., Fohrenhof, rédigé par son grand-père Emile P. (1867-1904), entre 1892 et 1903 ; on y trouve consignés au jour le jour des événements de la large famille -naissances, mariages, décès- mais aussi des données relatives aux générations précédentes. Il y a une liste écrite à la même époque par Jean P. (1837-1909), Rfh 1. Il existe les listes transmises par Joseph-François P., Rfh 3 (1906-1989). L'accord est très satisfaisant ; mais ces diverses listes sont-elles indépendantes l'une de l'autre ?

Emile P. avait déjà établi un tableau généalogique pour les 4 premières générations. Il faut noter que dans ce tableau figurent quelques noms pour lesquels il n'existe pas de fiches. Sur la base des fiches et du tableau précédent, Pierre Simonis, mari d'Adeline P. -(1946-) originaire de Rfh 1- a établi manuellement un tableau général de la famille (rouleau de papier peint de quelques 6 mètres de long). Jean, fils de Willy P, Muntzenheim, a fait une copie de ce document. Enfin René P., Kingersheim -son père Benjamin (1901-1983) Andelnans, était originaire de Rfh 3- a établi sur ordinateur un document analogue. Ces tableaux, complétés éventuellement, rectifiés partiellement, restent

---

1. Nous utilisons l'abréviation P. pour Peterschmitt. Pour chaque personne mentionnée nous donnerons les informations permettant une identification certaine, telles que : dates de naissance et (ou) de décès, lieu d'activité principale, etc. Rfh, avec le numéro de la ferme -voir le plan page 33- sera l'abréviation normale du Rheinfelderhof. Nous remercions vivement la famille d'Emile P., les auteurs des tableaux, d'avoir mis à notre disposition leurs documents et tous ceux qui ont aidé de diverses manières, en pratiquant souvent une hospitalité héritée de leurs aïeux.

affectés des imperfections originales ; ils constituent une aide précieuse dans les recherches. Un très important travail de dépouillement d'archives demandant des années sera nécessaire. Robert Baecher, bien connu des lecteurs de Souvenance, a des intentions en ce sens. La présente publication qui inclut un certain nombre d'additions et de corrections basées sur quelques recherches d'archives, n'a aucune prétention de caractère définitif; souvent les termes de probables témoigneront des incertitudes.

Origines

Une publication du prédicateur W. POHL relate le départ devant les persécutions de deux familles mennonites de Suisse, leur installation en Alsace et au Palatinat; il s'y insère un récit sur l'origine des Peterschmitt.[2]

Tout au début, du XVIIIème siècle, le frère Claus Augsburger quittant sa Suisse natale pour, en principe, s'installer au Palatinat, s'établit dans un village près de Colmar où il rencontre des frères dans la foi tels que Lehmann et Tchantz, et devient métayer d'un domaine. Il remplit la charge de prédicateur de la communauté locale. Son fils aîné, Ulrich, au retour d'un voyage au pays origine paternel, ramène du Sundgau un enfant abandonné, malade. L'enfant est soigné avec affection par toute la famille jusqu'à son rétablissement.

Quelles raisons ont poussé Ulrich Augsburger à introduire dans la maison familiale un orphelin abandonné, malade, de surcroît catholique ? On sait, que par le passé, les orphelins et surtout les enfants abandonnés ne subissaient pas le meilleur sort. Ils étaient très généralement exploités dans le plus profond sens du terme et peut-être Ulrich, n'écoutant que sa voix intérieure, prit pitié du gamin en réalisant son infortune et demanda qu'on le lui confiât. Peut-être aussi, la famille du Sundgau qui l'avait provisoirement accueilli, était-elle trop heureuse de se débarrasser d'un enfant chétif et malade ne promettant aucune aide efficace dans l'avenir : hypothèses.

Inclus dans la famille, il fut instruit par Anna, la fille de la maison qui lui donna l'instruction dans la tradition mennonite, fut baptisé, accueilli par la communauté. Il épousa son éducatrice et devint prédicateur et ancien. Ce Bastian P. est le premier Peterschmitt dont on ait connaissance, mais, pour l'instant, uniquement par la narration de Pohl.

Une tradition orale complète le récit de Pohl. L'enfant, d'origine suisse, se serait appelé Peter et aurait d'abord été recueilli par un forgeron, un Schmied (ou aurait été lui-même forgeron), d'où par contraction PETERSCHMITT avec le nouveau prénom de Bastian. Tradition sans fondement sérieux ? Peut-être exacte ?

---

2. W. POHL - Um freien Glauben, Eine Erzählung aus längstvergangenen Tagen. - Christlicher Gemeinde Kalender. 1902, p. 59-75 -. W. Fritz dans sa contribution "Moulins et meuniers anabaptistes de la région de Colmar", se basant sur la même source, a déjà relaté les origines des Peterschmitt (Souvenance N° 5, 1986, p 27-36). R. Baecher fait remarquer que le texte complet de Pohl, écrit à la manière d'un roman (dialogues, émotions) se lit, ainsi que son titre le suggère, comme une narration "Eine Erzälhung". Il ne contient malheureusement aucune référence. Sur quelles sources Pohl s'est-il basé ? Pour l'instant, il y a lieu d'exprimer des réserves vis-à-vis de ce récit. Il faut espérer que des recherches d'archives confirmeront cette belle histoire.

Dans les anciens documents (cela arrive encore maintenant), l'écriture en un seul mot ou en Peter Schmitt se rencontre jusque dans certaines signatures. (Fig. 1)



Fig.1 : Signatures au bas de l'acte de décès de Barbe Schlatter du 17.12.1823. A gauche, celle de (Peter) Peter Schmitt et à droite celle de Johannes

Un plat en étain provenant de Marie Peterschmitt -Grieser, Ostheim (1851-1934) porte gravées les initiales M.P.S.

Cette séparation est également inscrite dans la pierre : deux inscriptions du Rfh en témoignent. (Fig 2 et 3).





Fig.2 : à gauche, poteau placé à l'ancienne entrée Sud de Rfh 3.
J.P.S. = Joseph Peter Schmitt (1815-1879)
M.B. = Madeleine Baecher
Fig. 3 : à droite, ci-dessus : Médaillon placé au-dessus de l'entrée de la cave Rfh 1.
P.P.SCH. = Peter. Peter. SCHmitt
Il s'agit de Peter P. (1819-1875), fils de Peter P., origine de la ligne Rfh A.

La cour de la ferme Rfh 2 est "pavée" de ces galets répandus à profusion sur certains terrains environnant le Rheinfelderhof. Devant la maison d'habitation, différenciée par des cailloux clairs, on trouve l'inscription ci-dessous -les flèches ont été rajoutées pour la compréhension-.

Fig. 4



La solution du rébus : Jean PeterSchmitt, il s'agit de Jean P. (1862-1900) originaire de Rfh 1, et de sa première épouse Catherine Sommer de Migneville, décédée en décembre 1900 (C S est lu à l'envers suivant la flèche). Y aurait-il une symbolique dans ce texte mis en place vers 1905 : Jean rentrant toujours à la maison tandis que Catherine n'en franchira pas le seuil ? Ou plus simplement une économie de travail, la lettre S étant utilisée deux fois ?



Fig. 5 : Poteau en grès de la ferme Gingrich à Geiswasser. Christian Peterschmitt (1824-1888) y épousa Madeleine Gingrich (1830-1897). Le couple eut six enfants dont l'aînée, Elisa, fut la grand-mère de Pauline.

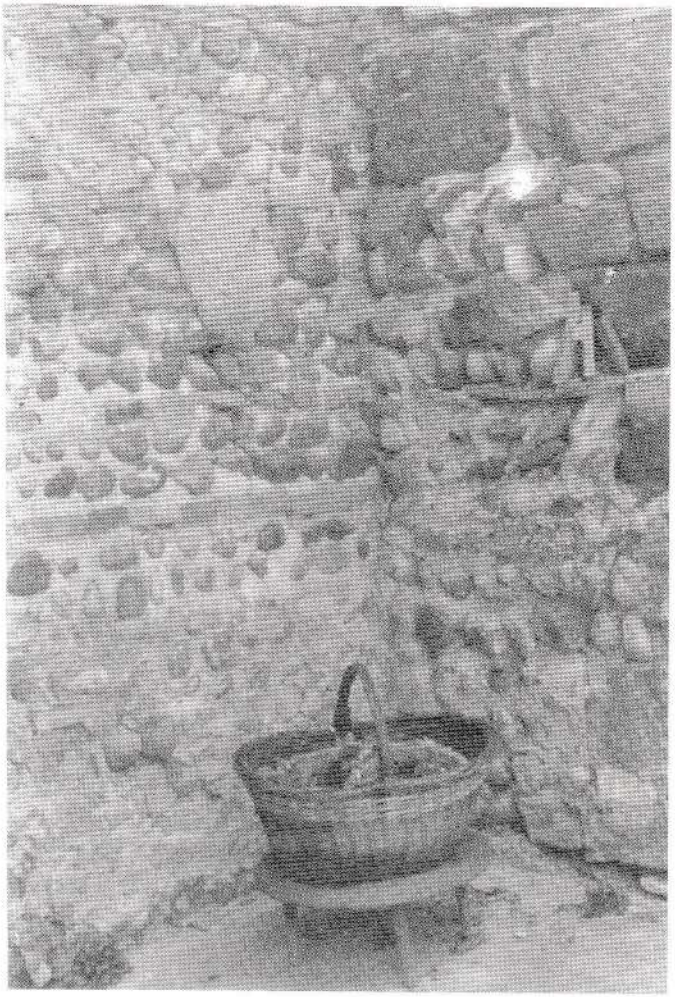


Fig. 6 : Au Rheinfelderhof. Mur en galets du Rhin, répandus à profusion sur place et utilisés par les premiers habitants des lieux, non seulement pour le pavage des cours, mais aussi comme matériau de construction.

Revenant à notre Bastian, on aurait le petit tableau :

GENERATION I : Bastian P. (1)
oo
Anna Augsburger

D'après le tableau généalogique d'Emile P. -il n'existe pas de fiche correspondante-, le couple, installé où ?, aurait eu 4 enfants : Jacob, Sebastian, Barbara et Anna. Emile P. donne quelques indications sur Jacob , Anna et Barbara. Quelles ont été ses sources ? Des recherches ultérieures permettront peut-être d'apporter des lumières sur toute cette première période de l'existence des Peterschmitt.

Un Sebastien P. est décédé à Ste-Croix le 17 juin 1826 à l'âge de 78 ans ; il serait donc né autour de 1748 en tenant compte des incertitudes possibles sur l'âge déclaré du défunt (on retrouve souvent de telles incertitudes). Il est tentant de penser que Sébastien est le fils de Bastian ; on lui donnera le numéro 2 pour le distinguer de son père admis comme 1.[3]

Les débuts et l'éclatement

GENERATION II : Sébastien P. (2)
174(8) - 1.6.1826
oo Barbe SCHLATTER
175(8) - 6.12.1823

Le couple est installé au moulin Obermühl de Ste-Croix qui prendra ultérieurement souvent le nom de Taüfermühle (pour tous les P. meuniers, voir W. Fritz, l.c.). Quatre fils sont connus : Sébastien, Peter, François-Joseph et François-Jean. Une fille Anna, épousera un Wagler, Essingen ; la fille Catherine de ce couple reviendra au giron en épousant un P.

GENERATION III : Sébastien P. (3) Ligne Brm
6.1782 - 27.8.1866
oo 180(9) Barbara GOLDSCHMIDT
178(6) - 24.2.1831
oo 1831 Catherine STEINMANN

La fiche d'Emile P. relative à Sébastien (3), fiche confirmée par celle communiquée par l'un de nous (H.N.) lui attribue un total de 16 enfants ; elle est certainement incomplète, car dès le 13 juin 1811 l'état-civil de Rustenhart porte la mention du décès d'une Catherine, âgée de 3 semaines ; deux autres décès d'enfants en bas âge des mêmes parents -Sébastien P. et Barbe Goldschmidt sont enregistrés. Les listes ne contiennent manifestement que les adultes ou du moins les adolescents.[4]

---

3. L'usage du même prénom de père en fils, surtout pour l'ainé, conduit à une telle numérotation. Voir aussi page25 le nombre restreint de prénoms utilisés jusqu'à une époque récente.

4. Dans le même ordre d'idées, on note en 1836 à Rustenhart les décès de 2 enfants en bas âge de Victor Schlegel et d'une Madeleine P. Or il n'y a pas de trace dans les fiches de cette Madeleine qui serait née autour de 1810 et aurait épousé un Schlegel.

De ces naissances rapprochées, des décès enregistrés à Rustenhart dont dépend le Rheinfelderhof, on est amené à penser que le mariage eut lieu en 1809 ou peu auparavant et que le jeune couple est celui des premiers Peterschmitt signalés au Rfh en 1810.

Barbara Goldschmidt meurt le 24 février 1831 au Rfh. Sébastien (3), père de dix enfants vivants, se remarie la même année avec Catherine STEINMANN, car dès le 28 mai 1832 la naissance d'un Jean est enregistrée. La liste familiale comprend 5 autres naissances du deuxième lit, ce qui porte à 16 le nombre d'enfants de Sébastien (3) non décédés en bas âge.

La famille a quitté le Rheinfelderhof pour s'installer à la Bruckmühle située sur la Fecht près de Benwihr au nord de Colmar. Les enfants y deviendront adultes, se marieront et seront, avec leur père, les éléments constitutifs de la ligne Bruckmühl (Brm) des Peterschmitt.[5]

GENERATION III : Peter P. (1) Ligne Rfh A
4.11.1785 - 17.12.1838
oo 25.2.1819 Magdeleine STEINMANN
2.11.1797 - 3.10.1858

En dehors des 10 enfants notés du couple, il convient d'ajouter une fille Barbe décédée le 13 août 1834 à l'âge de 12 ans. Etabli dans la ferme Rfh 1, Peter (1) est le premier maillon de la ligne Rheinfelderhof A.

GENERATION III : François-Joseph P. (1)
178(8) -
oo Madeleine BECHER

Un problème a été posé : y a-t-il eu un ou deux François-Joseph car on connaît un autre François-Joseph, né en 1815 et décédé en 1879 au Rfh, ayant également épousé une Madeleine BECHER. Les actes de mariage de Jean, fils de Sébastien (2), de décès de ce dernier (Etat-civil de Ste-Croix en Plaine), lèvent l'ambiguïté : il y en a bien eu deux. Les mêmes noms des épouses indiquant très probablement une relation tante-nièce de même que deux Anna RISSER ayant épousé des P. auront la même parenté ; quel est le lien entre Catherine et Madeleine STEINMANN ? (Ce même Joseph porte dans d'autres actes le prénom de François-Joseph).

Le couple François-Joseph (1) reste au moulin paternel de Ste-Croix. Trois enfants sont notés : avant Andreas et Veronique, François-Joseph (2) (1815-1879) qui s'installera en Rfh 3 et par sa nombreuse descendance (12 enfants) sera le premier de la ligne Rheinfelderhof B. Il y a ainsi saut d'une génération entre les lignes Brm, Rfh A et la Rfh B.

GENERATION IV : François-Joseph (2) Ligne Rfh B
14.5.1815 - 26.8.1879
oo 20.5.1839 Madeleine BECHER
5.12.1821 - 27.4.1882

5. Le 18 avril 1822, Sébastien (3) achète un moulin situé sur le ban de Boersch, Bas-Rhin. Dès le 17 août suivant il fait échange avec un certain Kriegelstein et acquiert ainsi le moulin plus important dans le ban d'Ammerschwihr, peut-être la Bruckmühle (Arch. Dép. H.R, Cote .4 Q 12, N°127)

Andreas,(1824-1875), épouse une Barbara Baecher (quelle parenté avec les Madeleine ?), s'installe au Hang où avec ses 7 enfants et nombreux petits enfants, y crée une colonie P.

GENERATION III : François-Jean P.
1.11.1798 -
oo Barbe STUCKY
- 12.4.1822
oo 7.2.1824 Véronique ROTH
24.5.1800 -

Le couple est installé au moulin bas de Ste-Croix où il construit la maison actuelle. Vers 1839 il s'établit à Nambsheim. Véronique ROTH donnera 7 enfants à son mari. Il s'agit du début d'une ligne assez courte en Europe. Il y a par ailleurs des départs vers les Etats-Unis.

Si l'origine des Peterschmitt se trouve à Ste-Croix-en-Plaine de façon certaine avec Sebastien (2), à partir de ses enfants le berceau principal s'est déplacé vers le Rheinfelderhof qui prend ainsi une place importante dans l'histoire de la famille.

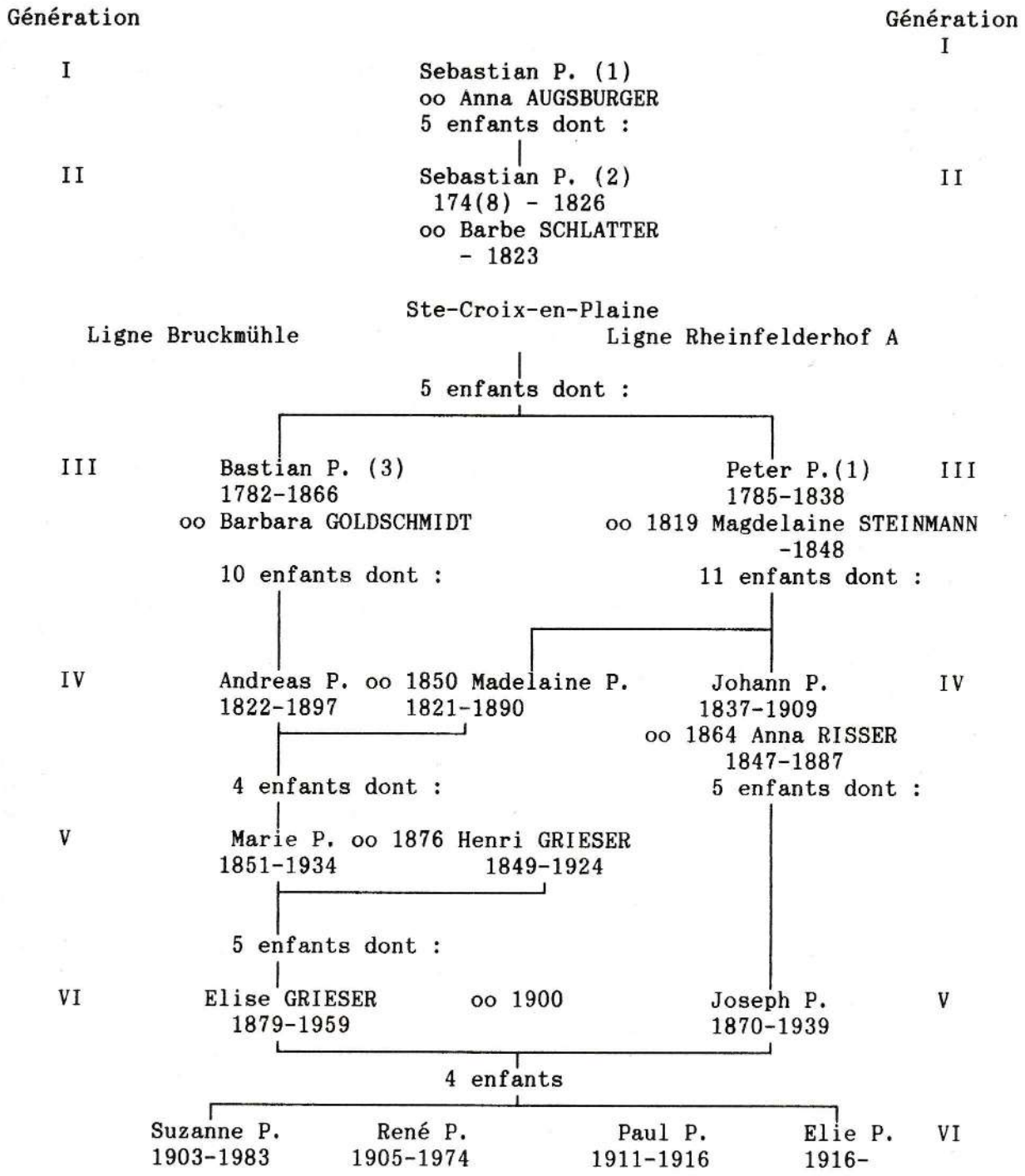
16 enfants chez Sebastien (3), 10 chez Peter(1), 3 chez François-Joseph (1), 12 chez François-Joseph (2) et enfin 7 de François-Jean, voici l'éclatement des Peterschmitt et le début de la tribu : mot non pris dans un sens péjoratif, mais dans l'esprit d'un ensemble de familles vivant en dehors du monde à l'intérieur du cercle restreint mennonite. Les nombreux mariages entre cousins, petits cousins en sont une conséquence inéluctable.

L'arbre généalogique ci-après donne une idée de ces liens de parenté *entre époux*.



Fig. 7 : Vue partielle du cimetière du Rheinfelderhof.

ANCETRES D'ELIE PETERSCHMITT



Andreas P. épouse sa cousine germaine Madeleine. Mon père qui est de la même ligne que Madeleine, est donc en parenté multiple, mais pas trop étroite, avec ma mère Elise Grieser, fille de Marie P. Il s'agit, dans ce cas d'une généalogie assez simple où deux lignées seulement apparaissent ; les généalogies de beaucoup d'autres P. sont beaucoup plus complexes comportant des parentés et consanguinités beaucoup plus accentuées.

E.P.

Diffusion

Il est clair qu'avec ces nombreuses descendances, la Taüfermühle, le Rheinfelderhof, la Bruckmühle ne pouvaient suffire et qu'une large diffusion eut lieu. Essayer de décrire cette diffusion jusqu'à nos jours, reviendrait à reproduire, en les amplifiant par l'indication au moins des fermes, moulins et lieux d'autres activités, les tableaux déjà mentionnés. Une telle reproduction n'est pas envisageable dans le présent cadre ; elle serait de toute façon prématurée. On se contentera de donner quelques repères de la sixième génération, celle qui est adulte entre les deux dernières guerres, en gros un siècle après l'éclatement des arrières-petits enfants de Bastian (1).

Autour de 1930

Ligne Bruckmühle : Muntzenheim (Emile, Eugène), Nambsheim (Jacques), Soultz (Jules), Fohrenhof (Jacques), Strohstadt (Jean), Neumühle (Benjamin), Ochsenkopf (Jacques), Elsenheim (Joseph) et Sélestat (Emile) (scieries).

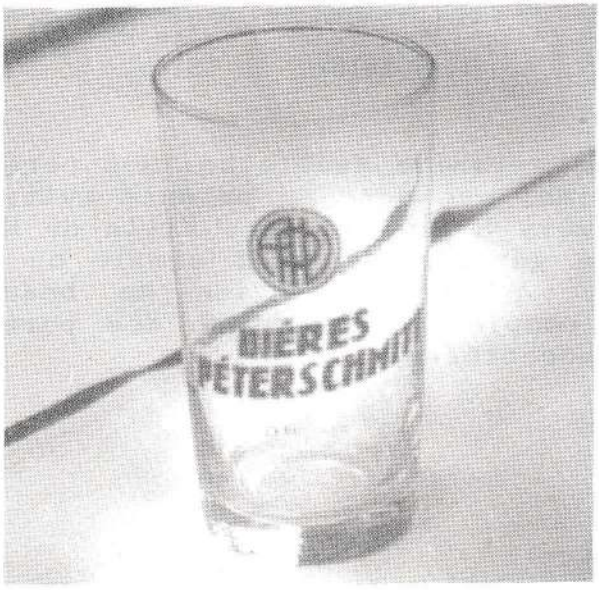
Ligne Rheinfesderhof A : Rfh 2 (Emile), Sélestat (Joseph dr), Strasbourg (Emile), Wintzenheim (Jean), Colmar (Joseph), Neuchâtel (Ernest).

Ligne Rheinfelderhof B : Rfh 1 (Joseph), Rfh 3 (Joseph-François), Rfh 4 (Eugène), Rfh 5 (Henri), Rfh 6 (Jacques), Andelnans (Benjamin), Colroy (Benjamin), Ste-Croix (Henri), Ungersheim (Albert), Bourg-Bruche, Le Hang, Saales.

Actuellement

Une petite statistique des abonnés P. au téléphone en France : Haut-Rhin : 55 dont 17 citadins / Bas-Rhin : 20 dont au moins 6 non agricoles / Autres départements : environ 30. Les 3/4 des P. résident ainsi toujours en Alsace.

Il y a un siècle un P., non cultivateur ou meunier, était un mauvais P. = un mauvais chrétien. Si en 1930 encore la majorité des P. travaillait la terre, cette situation a beaucoup changé ; on peut admettre qu'actuellement un tiers certainement, sans doute la moitié, sinon plus, des P. ne pratique plus le métier de leurs ancêtres. Dans ce contexte il ne faut pas oublier que plusieurs fermes ont disparu ou ne sont plus occupées par des P. : Ochsenkopf, Neumühle, Nambsheim, Wintzenheim, etc.



Il y a une vingtaine d'années encore, le nom Peterschmitt était à la fois vu et bu, à Paris, par le truchement de la bière brassée par Albert, un arrière petit-fils de Sébastien(3).
Un échappé de la terre, comme déjà son père Benjamin, brasseur à Colmar.

Un mariage Peterschmitt au début du siècle

La photo de mariage présentée n'est pas entièrement significative : ainsi l'apparition des cuisinières avec leurs outils, la bouteille de vin, des toilettes claires, des couples non mariés qui se donnent le bras, ne sont pas courants. Elle a été retenue en raison de sa qualité technique, du nombre relativement restreint de participants et de la variété des familles représentées. Il s'agit du mariage célébré vers 1908 de

Christian P. (1869 - ?), Neumühle, et de Elise RISSER



Assis à gauche : Jacques P., Strohstadt, le père de Jean, prédicateur, puis donnant le bras à Emile P. Sélestat, Elisa Sommer-Oesch, Ribeauvillé (sa mère était une P. d'Ostheim) ; à l'extrême droite : la soeur de la mariée Anna Risser-P. et son mari Jacques P., Ochsenkopf (l'aînée des fillettes, Lina P.-Eyer, sera notamment la mère de Raymond, missionnaire et de René, banquier).

1er rang debout, près de la mariée : Anna Augsburger qui sera l'épouse de Henri Rfh 5 ; à droite Jean Gingrich, Geiswasser à côté de Marie P., Rfh 1.

2ème rang debout : le plus petit à gauche, Emile P., Muntzenheim ; au milieu cheveux et barbe blancs : Jean P. Neumühle ; tout à droite Joseph P. Nambsheim à côté de Jean et de Catherine P. Rfh 3.

LE RHEINFELDERHOF

Historique

Peu d'entre nous connaissent le passé prestigieux du "Rheinfelderhof". Peut-être est-il intéressant de se pencher, ne serait-ce qu'une fois, sur l'historique de ce site. Car, sans le passé, il n'y aurait pas de présent. Je présente ce résumé grâce à l'article de Paul STINZI : "Aus unserer engeren Heimat ; der Rheinfelderhof"[6] H.N.

Au milieu de la grande plaine d'Alsace moyenne se situe le hameau nommé "Rheinfelderhof", très exactement entre les communes de Rustenhart et de Balgau, entre la route du Rhin et celle de la Hardt. La proximité de bras du Rhin avant l'endiguement, réalisé en 1840, a été à l'origine du nom.

Les premières citations des arpents de "Rhinvelden" et de "Schaefervelt" remontent à l'année 1179 lorsque l'Abbaye de Munster donnait jouissance de ses terres à défricher à l'Abbaye de Pairis dans la vallée de Kaysersberg. Une partie de ces terres se trouvaient près de Nambsheim, l'autre près de Balgau.

Quatre années plus tard, en 1183, les moines de Pairis, des Cisterciens, suivant une de leur chère coutume, fondent la "Grangie de Rinvelden", ferme d'une assez grande importance.

Le roi Albrecht 1er, fils aîné de Rodolphe de Habsbourg, est assassiné après 10 années de règne, le 1er mai 1308, lors de la traversée de la Reuss près de Brugg, Aargau. Sa veuve, Elisabeth, fonde l'année suivante, pour le salut de l'âme de son mari et de ses ancêtres, un couvent des Clarisses à Koenigsfeld près de Brugg. Elle achète la "Grangie" et en dote le nouveau couvent.

En 1403 les Habsbourg obtiennent le baillage de la ferme dépendant à cette époque de la principauté de Landser. Il faut s'imaginer que l'Alsace était alors composée, de villes libres -la Décapole -, d'une multitude de principautés.

En 1469, le Rheinfelderhof passe entre les mains du Prieuré de St.Valentin de Rufach (Rouffach).

En 1688 les Jésuites prennent la succession de l'ensemble qui, en 1770, devient propriété du Collège Royal de Colmar - l'actuel Lycée Bartholdi-.

En 1792 le Rheinfelderhof est confisqué en tant que bien du clergé par la Révolution.

L'arrivée des Peterschmitt

Vers 1810, Sebastien (3) apparaît au Rfh : il est suivi par son frère Peter. Quelles raisons les ont poussés à s'installer dans des bâtiments peut-être délabrés, dans ce coin aride de la Hardt, sans cours d'eau à proximité, une nappe phréatique profonde sous une terre ingrate trop souvent largement parsemée de cailloux, bien productive seulement quand toute l'Alsace a les pieds dans l'eau ?

---

6. Almanach du Paysan du Haut-Rhin, 1972, p.93

Dans la tradition orale, un catholique ne pouvait se porter acquéreur d'un bien séquestré du clergé, il aurait été mis au ban de l'Eglise. Restait donc la porte ouverte aux protestants et autres hérétiques tels que les mennonites, pour devenir propriétaires. Des conditions analogues ont régné au Geisberg qui avait été aux mains de l'Evêché de Metz, à la ferme de Ligny-en-Barrois, ancien couvent, Au Rfh on n'aimait guère parler dans les familles de ces circonstances d'acquisition (sentiment d'une certaine culpabilité vis-à-vis de la population uniquement catholique de la région ?)
H.N.

Le texte précédent basé sur le papier de Stinzi et sur la tradition orale, doit être corrigé à la suite de l'examen de quelques archives.
E.P.

En effet dès le 22 Décembre 1790, Antoine MULLER fils, fermier au Rheinfelderhof, certifie devant officier ministériel que dans le ban n'existe aucun bien ecclésiastique ni rente à payer au clergé (à noter la tradition de bien du clergé répandue dans le pays et non uniquement chez les P.).

Le 2 frimaire an 3 (22.11.1794), la valeur de l'ensemble du Rheinfelderhof, bâtiments et terrains, est estimée ; cette estimation annonce l'adjudication qui a lieu le 2 nivose suivant (22 décembre). Le domaine est vendu comme bien national confisqué sur les émigrés Eléonore Charlotte et Anna Elisabeth Edwige de SANDERSLEBEN, Colligny (près de Metz). 3 documents détaillés et un plan permettent de se faire une idée précise du domaine à cette époque[7] (Fig 9 et 10).



Fig. 8 : Le séchoir à grains au Rheinfelderhof; il figure sous le n° 37 sur le plan actuel des lieux(voir fig. 10).

7. Arch. Dep. H.R., Côte L 332, Liasse Sandersleben

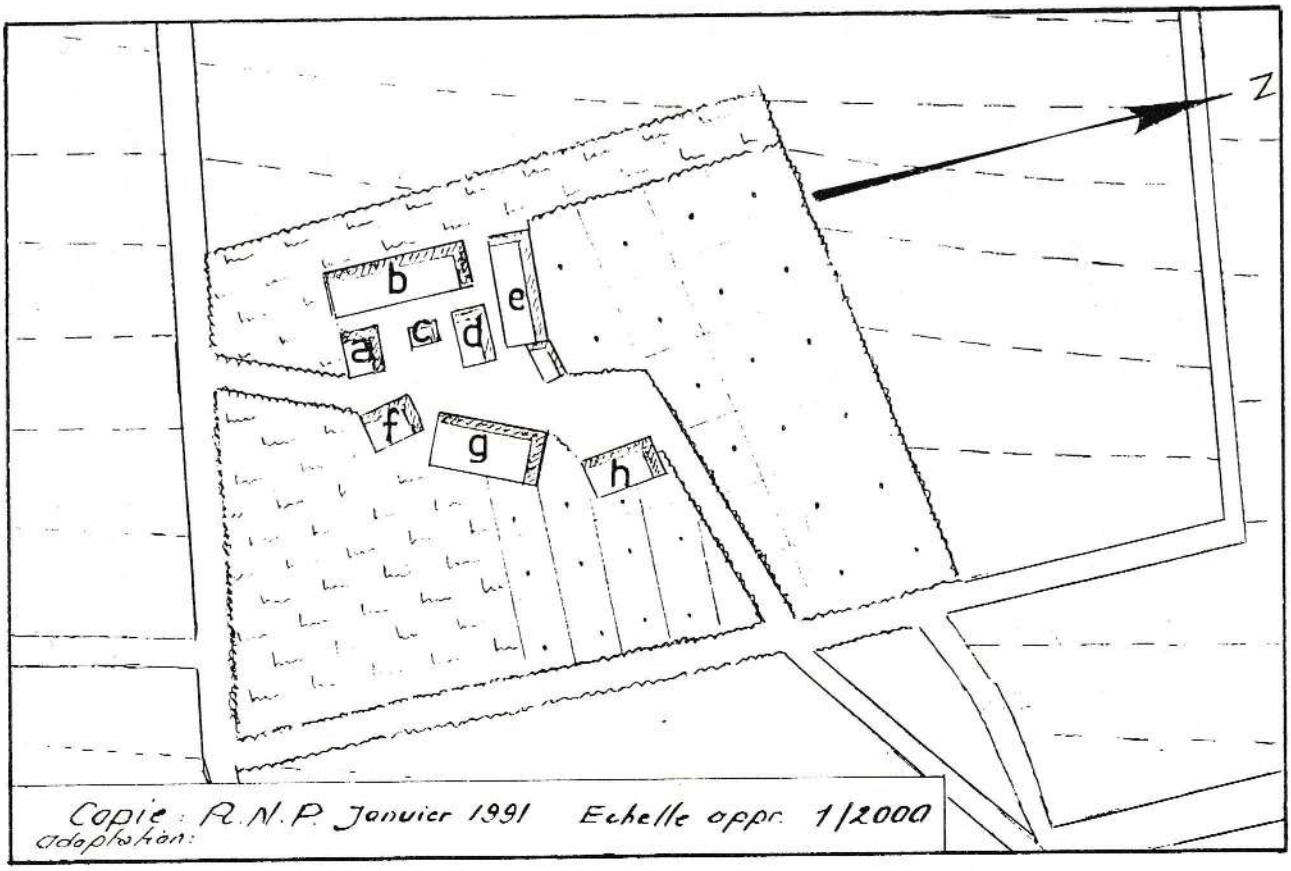


Fig. 9 ---Plan du Rheinfelderhof 1794 et plan actuel[8]---

Le premier lot, celui qui deviendra Rfh 1, est constitué par les bâtiments :

a) habitation du berger : un rez-de-chaussée composé d'une cuisine, d'un poêle et d'une chambre,

b) ensemble constitué par la maison d'habitation principale -petite cave, rez-de-chaussée avec vestibule, cuisine, poêle, 3 chambres, d'autres chambres au 1er étage, le tout construit en galandure = briques, attenant à cette maison une échoppe et une grange, le tout représente 110 x 24 pieds, 1 pied = 30 cm (la maison et l'échoppe ont disparu en 1965),

c) et e) écuries et étables.

Malgré les modifications survenues en 2 siècles, la comparaison entre le plan de 1794 et la situation actuelle de Rfh 1 montre que la structure générale est conservée.

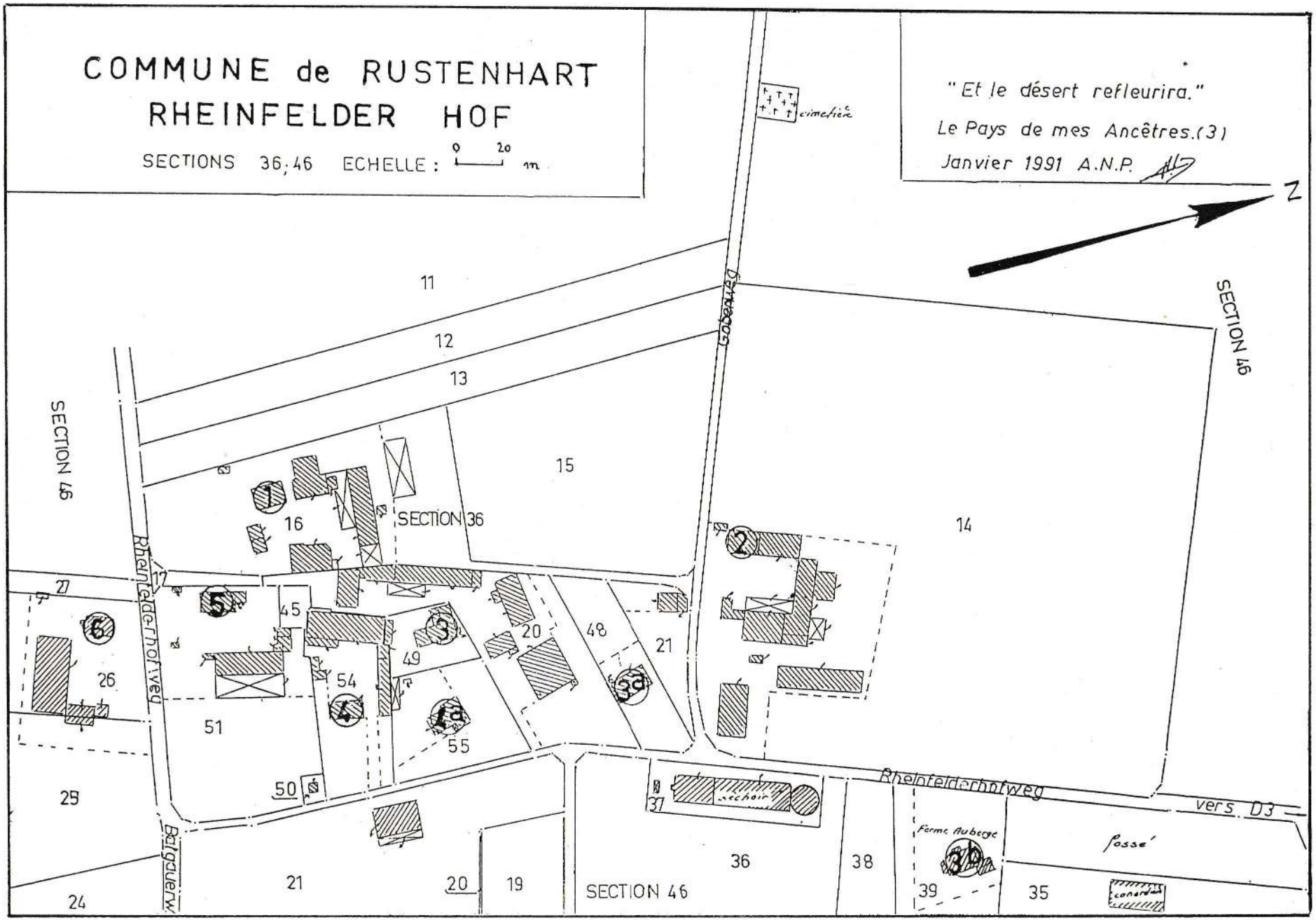
Le 2ème lot, côté oriental, ultérieurement Rfh 3, comprend :

f) et g) 2 granges,

h) la maison du fermier : celle-ci a les mêmes dimensions que l'habitation principale -16 x 7 m-, mais ne comprend que le rez-de-chaussée.

8. Les plans de Rfh ont été dessinés à partir de (mauvaises) photos du magnifique original datant de 1794 des Archives et à partir de réduction des plans cadastraux par André Nussbaumer, Molsheim. Par sa signature en haut du plan - A.N.P. - il affiche son héritage Peterschmitt ; sa mère Elise P.-Nussbaumer (1902 -) Kingersheim, est la dernière survivante des 10 enfants de Jean et de Catherine du Rfh 3.

Fig. 10


COMMUNE de RUSTENHART
RHEINFELDER HOF
SECTIONS 36;46 ECHELLE : 0 20 m
"Et le désert refleurira."
Le Pays de mes Ancêtres.(3)
Janvier 1991 A.N.P.
N
SECTION 46
SECTION 36
Gobenweg
Rheinfelderhofweg
Balgauerw
Rheinfelderhofweg vers D3
cimetière
Ferme Auberge
Fossé
11
12
13
15
14
16
17
27
26
25
24
45
49
54
51
55
50
20
48
21
37
36
38
39
35
19

Le restant de l'enclos forme en partie la cour, le jardin potager et en partie la vigne, le tout étant clos par une haie vive. L'ensemble, bâtiments et terrains, qui avait été estimé à 76815 livres est adjugé finalement pour la somme de 67300 livres à la troisième bougie à Philippe Jacques GREINER.

Voici donc la situation du Rheinfelderhof à la Révolution. Il ne s'agit plus de biens du clergé, mais de biens seigneuriaux confisqués. Cela ne change pas grand chose à l'attitude des Peterschmitt qui vont s'y installer 16 années plus tard. Les réserves exprimées jusqu'à ces dernières décennies par les générations successives de Peterschmitt vis-à-vis de l'acquisition de biens confisqués paraissent assez fréquentes parmi les mennonites -voir J. SEGUY'Les assemblées anabaptistes mennonites de France - Mouton, 1977, P. 493.

Des recherches approfondies d'archives doivent être faites pour la première moitié du XIXème siècle afin de définir exactement l'évolution et l'occupation des premières fermes Rfh 1 et Rfh 3. L'arrivée de Sebastien (3) vers 1810 est certaine (voir ci-dessus p.24). Y a-t-il eu de grandes modifications entre 1794 et 1810 ? Quand a-t-il quitté le Rfh pour la Bruchmühle, déjà vers 1822 quand il en avait envie ou seulement en 1831 après le décès de sa première épouse B. Goldschmidt ? (il s'agit sans doute plutôt de 1831, encore faut-il le prouver) Quelle ferme a-t-il habité ? De façon analogue il faudra déterminer de façon certaine quand Peter (1) rejoint son frère ; une date, autour de 1819 pour son installation à Rfh 1 est assez probable. Pour cette raison Peter (1) figure dans le tableau ci-après, tandis que nous avons omis Sébastien (3). Ce tableau donne l'occupation des diverses fermes jusqu'à nos jours.

Rfh 1 : Cette ferme qui était la maison principale du domaine en 1794, est, probablement depuis 1819, le berceau de la ligne Rfh A qui l'occupa jusqu'en 1910 où, après le décès de mon grand-père Jean, elle passe à la ligne Rfh B, par le mariage de ma tante Marie avec Joseph P. de Rfh 5.

Rfh 2 : Construite vers 1900, l'occupation par Christian de Rfh 1 est encore incertaine. Entre 1912 et 1923, elle fut louée à Christian de la Neumühle -le marié de la photo- à la suite du décès prématuré de son occupant Jean.

L'ancienne habitation de Rfh 3 est inoccupée depuis le décès de Joseph-François ; ses deux fils qui exploitent la terre, habitent dans des maisons récentes en 3a et 3b. De façon analogue, Raymond, fils d'Eugène habite en 4a. Nous avons gardé la numérotation utilisée par Emile P. dans ses fiches en introduisant le numéros 3a, 3b, 4a pour souligner la descendance (voir le plan actuel).

E.P.

Ci-dessous on trouvera la correspondance avec la numérotation postale actuelle :

N° interne	Rfh 1	Rfh 2	Rfh 3	Rfh 3a	Rfh 3b	Rfh 4	Rfh 4a	Rfh 5	Rfh 6
N° postal	7	6	4	5	8	3	3a	2	1
	Roger	André		Paul	Jean-L	Eugène	Raymond	Armand	René

Il y a lieu de mentionner le cimetière qui n'a pas le cachet de certains anciens cimetières mennonites tel que le Salm, étant donné qu'il n'existe que depuis 1898, recueillant également les défunts du Fohrenhof (l'ancien Schaefferhof). Auparavant les inhumations s'effectuaient au cimetière de Rustenhart.

RHEINFELDERHOF

OCCUPATIONS DES FERMES (Propriétaires)

Rfh 1	Peter (1)	Peter (2)	Marie	Joseph (2)	Roger	
c: <1794	1785-1838 III	1819-1875 IV	1873-1936 V	1903-1983 VII	1935-	VIII
c: 1965	1819 ?	184(3)	oo 1899	195(0)	1971	
		Jean	Joseph (1)(de 5)			
		1837-1909 IV	1876-1952 VI			
		1876	191(0)			
Rfh 2		(Christian)	Jean	Emile	André	
		1824-1888 IV	1862-1909 V	1900-1984 VI	1934-	VII
c: 186(0)		186(0)	1901	1948	1971	
Rfh 3		Fran Jos.	Jean (de 5)	Jos Fran.	Paul	3a
c: <1794		1815-1879 IV	1853-1929 V	1906-1989 VI	1934-	VII
c: 1879		184(0)	??	1951	1964	
					Jean-Louis	3b
					1936-	VII
					1964	
Rfh 4			Benjamin (de 5)	Eugène (1)	Eugène (2)	
c:1890			1862-1945 V	1890-1980 VI	1950-	VII
			1890	192(1)	1964	
Rfh 5			Joseph (de 3)	Henri	Jeanne	
			1840-1902 V	1884-1960 VI	1924-	VII
c: 1872			1872	191(9)	oo 1951	
					Armand (de 4)	
					1925-	VII
					1966	
Rfh 6				Jacques (de 5)	René	
c: 1922				1881-1958 VI	1926-	VII
				1922	1947	

Sous les noms des propriétaires successifs, figurent leurs dates de naissances et de décès, la date, éventuellement présumée, de prise de possession ; les chiffres romains indiquent la génération, celle de Bastian ayant épousé Anna Augsburger étant prise comme la première. c indique la date de construction ou de reconstruction.

Curiosités et évolutions du Rfh.

Prénoms : Il y a 60 ans on y trouvait 2 Joseph, sans compter Joseph-François ; 2 Emile, prénoms masculins très fréquents chez les P. (cela devait poser des problèmes pour la poste). A cette époque, en 1932, eut lieu le mariage double de Joseph du Rfh 1, et d'Emile de Rfh 2, l'année suivante ce fut le tour de Joseph-François de Rfh 3. D'après la tradition - celle-ci est probablement réelle-, les 3 couples décidèrent de briser le carcan des prénoms usuels : leurs 20 enfants portent des prénoms tous différents, bien entendu il n'y a aucun Joseph, Emile ou Jean...

Noms des fermes : Etant donné qu'il n'y avait (et a encore) que des P., on distingue, dans l'usage courant, les fermes par le prénom du propriétaire, en y associant, s'il le faut, un autre prénom. 2 exceptions à cette habitude :

a) Joseph-François et sa ferme ont été connus sous le nom "Schott", nom de famille de son épouse ;

b) Rfh 2 porte une appellation géographique "Unterhof", ferme du bas (la plus au nord, on se base sur le cours des eaux toujours du sud vers le nord). Ses occupants sont toujours en dialecte "di unteri" -ceux du bas-.

Langue : en 1930, à une exception près, celle d'Emile Rfh 2 qui avait passé une partie de sa jeunesse à Mignéville, l'usage du français était inconnu. Aujourd'hui, si, bien entendu, le dialecte reste le langage d'usage courant, chez les moins jeunes, de plus en plus, la jeune génération pousse à l'usage de la langue nationale (A l'assemblée de Béthel, l'évolution est semblable).

Musique : Il y a 60 ans, quand je passais des vacances au Rfh (voir mes Souvenirs p. 37), je ne rencontrais que des harmoniums et des recueils de cantiques, maintenant on n'y voit plus que des pianos... E.P.

Culture : évolution considérable ces 50 dernières années, de la polyculture avec écuries, étables, basse-cour abondante, à une monoculture mécanisée pratiquement complète ; étude à faire par des spécialistes agricoles...

Conclusion

Aujourd'hui nous sommes en mesure de faire un constat ! A force de persévérance, de foi, avec la devise "Oeuvrez et priez", les générations de P. ont réussi de tirer le meilleur parti d'une terre ingrate avec une situation sans doute difficile au départ.

Puisant leur enseignement quotidiennement dans les Ecritures, Dieu leur donna la sagesse d'utiliser au mieux l'outil qui leur avait été confié, la "terre" que de 60 ils portèrent à 330 hectares.

Par leur savoir-faire ils furent, très souvent, à la pointe du progrès. Par leur façon de vivre dans la simplicité, par leur rigueur morale découlant de leurs convictions religieuses, ils se faisaient respecter par tout le monde et on aimait prendre exemple sur eux.

Que cet exemple se perpétue dans les générations futures !

Elie PETERSCHMITT
Herbert NAFZIGER

SOUVENIRS

Ma famille

Mes parents, issus des 2 lignées de Peterschmitt -Bruckmühle et Rheinfelderhof-, lignées revigorées par A. Risser de St-Hyppolite et H. Grieser de la région du lac de Constance, fiancés sans avoir pu s'entretenir seule à seul, avaient prévu l'installation d'un commerce d'horlogerie à Levallois-Perret (dans l'actuelle banlieue rouge à l'ouest de Paris, la ville de perdition !!). Qu'est ce qui a bien pu les conduire là-bas dans une agglomération sans caractère ? Malheureusement plus personne ne le dira. Leur union fut bénie par Benjamin P. de Muntzenheim (le grand-père de Willy) qui ne manqua pas de faire des remarques caustiques à ce sujet. Dans ma jeunesse j'en ai toujours voulu à mes soeur et frère Suzanne et René d'être nés à Paris et moi seulement à Bienne en Suisse où mes parents s'étaient réfugiés à la déclaration de guerre de 1914. Le séjour en Suisse fut marqué douloureusement par le décès accidentel d'un frère aîné Paul, noyé dans 30 à 40 centimètres d'eau. Le 18 novembre 1918 fut un jour de délivrance pour mon père de sentiments fondamentalement français travaillant dans une ambiance hostile. Mai 1945 fut une délivrance pour moi après 4 années de captivité de guerre malgré les conditions exceptionnellement favorables des derniers 18 mois passés à Stuttgart.

Un citadin au Rheinfelderhof

Dans les années 1920, mes parents étaient invités une fois par an -pourquoi toujours en hiver ?- au berceau de la famille chez ma tante Marie P. qui avait épousé Joseph P. de la ferme voisine. Il y avait à cette époque une bonne douzaine de Joseph P. répartis dans la nature (rien qu'au Rheinfelderhof il y en avait 3 : le "Schott", mon oncle et son fils). Mon père -Joseph- s'était toujours promis, que s'il avait eu 13 garçons, aucun n'aurait porté le prénom de Joseph.

Le culte

Départ de bonne heure par le train jusqu'à Neuf-Brisach-Gare; marche jusqu'au Béthel sur une route tellement peu captivante, Culte (en allemand uniquement pour un francophone d'origine). Du Béthel au Rheinfelderhof, trajet dans la "chaise" froide au pas trotté du cheval. Repas. Le soir nous avions droit à un retour mortel; en carriole jusqu'à la gare de Balgau, le tacot jusqu'à Neuf-Brisach-Gare, une heure dans la salle d'attente misérable et enfin le train du retour. Sans les glissades sur la paille de la grange avec des culottes percées pour consolation, je crois que j'aurais pris le Rheinfelderhof en grippe.

Plus tard

Dix années plus tard, j'y retournais avec plaisir -en vélo- pour aider à la moisson. Mon oncle guidait les 3 chevaux tirant la moissonneuse-lieuse -c'était déjà avancé pour l'époque-; avec mes 2 cousins, Joseph et Emile, j'étais dans les champs pour charger les voitures tandis qu'Alfred et Frieda déchargeaient et rangeaient les bottes dans la grange.

Plus de vaches, plus de chevaux. Des tracteurs, des moissonneuses-batteuses, une usine comme accueil...Le progrès a tué la poésie ; dommage.

Elie PETERSCHMITT

Cette étude a été publiée pour le bicentenaire de 1789 dans l'ouvrage collectif "Chronique de la Révolution au Pays de Sarrebourg" par Edition SHAL Sarrebourg.

LES ANABAPTISTES DE LA REGION DE SARREBOURG ET LA REVOLUTION FRANCAISE

Résumé d'histoire

En guise de prologue, un bref résumé d'histoire. Martin Luther, Jacques Lefèvre d'Etaples, Martin Bucer, Jean Calvin furent respectivement, au début du XVIe siècle, les promoteurs de la Réforme en Allemagne, en France, à Strasbourg, à Genève.

En commençant à prêcher, le jour de l'an 1519, dans le Gross Münster de Zürich, Ulrich Zwingli introduisit progressivement la Réforme, au centre de la Suisse, en accord avec le Conseil des 200, l'autorité civile suprême de cette ville. Autour de lui, Zwingli avait rassemblé des adeptes enthousiastes comme Conrad Grebel, Félix Mantz et bien d'autres.

Lentement, mais inexorablement les relations entre ceux-ci et le grand réformateur se détériorèrent et en janvier 1525 on aboutit à un grand débat public devant le conseil de la ville de Zürich ; d'un côté se trouvaient Ulrich Zwingli, Léo Jud, Einrich Engelhardt, de l'autre Conrad Grebel, Félix Mantz, Guillaume Reublin.

"La question de surface était : Faut-il baptiser les nouveaux-nés ou les croyants (donc les adultes) ? Mais la question qui se posait plus profondément était celle de la nature de l'église : devait-elle être Eglise d'Etat, c'est-à-dire, église de multitude ou église de croyants, de "confessants" ?.[1]

Ulrich Zwingli ne concevait pas un tel état de choses et admettait que l'autorité civile, en l'occurrence, le conseil des 200 de la ville de Zürich ait son mot à dire -et plus- dans les affaires religieuses de la Cité. Ainsi, le 21 janvier 1525, un samedi, les autorités civiles de Zürich interdirent à Conrad Grebelet à son groupe de se réunir, comme ils avaient coutume de le faire, pour étudier les écritures. C. Grebel passa outre et le soir de ce même jour -21 janvier 1525- il "rebaptisa", sur sa demande, le prêtre Georges Cajacob (plus connu par son surnom Blaurock, à cause de son manteau bleu). "Rebaptisé", Blaurock, à son tour, baptisa les adeptes présents : la première église de confessants, libre, indépendante, ne reconnaissant que la Parole de Dieu comme seule autorité (solo scriptura) venait de naître et ce fut la déchirure, la rupture avec Zwingli et le conseil zürichois.

---

1. J.C WENGER : Qui sont le Mennonites ? D'où viennent-ils ? Dans n° 1 des Cahiers de Christ-Seul 09.1980 page 35.

Conrad Grebel et ses amis devinrent d'ardents missionnaires et d'infatigables propagateurs de leurs convictions. Entr'eux, ils s'appelaient "frères", mais on les affubla d'un sobriquet "Wiedertaüfer", anabaptistes, du grec anabaptizein : rebaptiser (plus précisément : replonger dans l'eau). Ils firent des centaines d'adeptes à Zürich, Schaffhouse, Saint-Gall, le Tyrol et ainsi se développa et s'étendit la branche radicale de la Réforme. Le principe fondamental de la non-violence distingue totalement les anabaptistes pacifiques et pacifistes de Suisse des compagnons de Thomas Munzer, qui s'était mis à la tête d'un mouvement révolutionnaire, violent et armé.

Une impitoyable persécution devait, pendant les siècles suivants, s'abattre sur les anabaptistes. F. Mantz fut noyé dans le Limat, fleuve qui se jette dans le lac de Zürich ; Blaurock fut torturé et brûlé vif. C. Grebel est mort de la peste pendant l'été 1526. Zwingli fit décapiter son père quelques semaines après.

Malgré cela ou à cause de la fermeté et de la fidélité des premiers, le mouvement s'étendit en Moravie, en Allemagne du Sud, à Strasbourg, le long du Rhin, aux Pays-Bas, en Allemagne du Nord. Les chefs de file sentirent la nécessité de donner aux communautés anabaptistes dispersées des assises théologiques claires et des références précises. Ainsi sont nées la Confession de foi de Schleitheim (1525) et plus tard, la Confession de foi de Fortrecht (1632) qui exposent la "vision anabaptiste" et ses fondements : séparation de l'Eglise et de l'Etat (les anabaptistes étaient en avance sur leur temps), baptême des adultes croyants, la Sainte-Cène n'est pas une commémoration, esprit de non-résistance et rejet absolu de toute violence, de la guerre et du service armé, refus du serment, non-mondanité, soumission aux autorités du pays tant qu'il n'y a pas objection de la conscience, vie de disciple du Christ et dans l'obéissance quotidienne aux Saintes Ecritures.[2]

En Frise, dans le nord des Pays-Bas vivait, au début du XVIe siècle, un prêtre du nom de Menno Simons. Influencé et tourmenté par les messages et principes de la Réforme radicale anabaptiste, bouleversé par les persécutions, il se joignit en 1536 au mouvement et exhorta, organisa les communautés anabaptistes aux Pays-Bas, en Allemagne du Nord. Il mourut le 31 janvier 1561 ; c'est en son honneur et en souvenir de son oeuvre que les anabaptistes sont aussi connus sous le nom de Mennonites.

A la fin du XVIIe siècle, se produisit dans les communautés anabaptistes d'Alsace un schisme provoqué par l'Ancien (presbytéros : pasteur) de Sainte-Marie-Aux-Mines : Jacob Amman qui était partisan d'une stricte discipline dans l'église locale (excommunication des fautifs (die Meidung)), plus d'une célébration de la Sainte-Cène, pratique du lavement des pieds, application de la non-mondanité qui doit se concrétiser, entr'autres, dans les vêtements (couleur sombre, des agrafes et pas de boutons, port de la barbe). Les anabaptistes lorrains se rallièrent au schisme "amish" (du nom de son fondateur). L'on sait qu'aux U.S.A. où immigrèrent aux XVIIIe siècles de nombreux

---

2. P. Widmer : Ce que croient les Mennonites. Dans n° 2 des Cahiers de Christ-Seul 02.1981 pages 27 à 41.

anabaptistes européens, vivent encore aujourd'hui des adeptes, fidèles aux normes fixées par Jacob Amman en 1693 - 94.[3]

Les persécutions dans le canton de Zürich d'où ils disparurent totalement, dans le canton de Berne et, plus tard, dans d'autres régions européennes ont eu pour les anabaptistes deux conséquences essentielles :

1) Ils émigrèrent et gagnèrent des régions plus hospitalières : le Palatinat, Sainte-Marie-aux-Mines, l'Alsace, puis, après l'édit d'expulsion de Louis XIV (1712), le pays de Montbéliard, le duché de Deux-Ponts, la Lorraine. Des détails précis et significatifs sur ces migrations sont donnés par Hermann Guth dans "die Mennonitenfamilie Guth" dans "Saarbrücker Hefte" n° 40-1974 page 32. Il est difficile, en quelques mots, d'évoquer les conditions d'accueil et de vie des anabaptistes dans ces régions, à cause des différences de juridictions, de l'attitude particulière des autorités princières, seigneuriales, ecclésiastiques, administratives, du comportement favorable ou hostile des indigènes à l'égard des nouveaux venus.

2) Les premiers anabaptistes étaient des universitaires, des bourgeois cultivés, des nobles , des citadins ; mais les persécutions (bannissement, tortures, galères, exécutions) les obligèrent à se cacher dans les campagnes retirées, les montagnes isolées et pour survivre -c'était en effet une question de vie ou de mort- ils ont dû se livrer à l'agriculture, l'élevage, à l'artisanat rural, au tissage, à la meunerie.

En Lorraine, comme d'ailleurs en Alsace, la politique royale française n'accordait aux immigrés anabaptistes aucune protection ni existence légale.[4] Mais ils étaient recherchés, de préférence à d'autres paysans, par les princes, seigneurs, évêques même, bourgeois propriétaires fonciers pour l'exploitation, la mise en valeur de leurs terres, souvent dévastées par la guerre de Trente Ans, car les anabaptistes étaient passés maîtres dans l'art de cultiver (assolement triennal sans jachère, emploi d'engrais et amendement des sols), d'élever des bestiaux, obtenant par toutes ces techniques de biens meilleurs rendements que les autres paysans.[5]

Essayons de répondre à une question importante : combien y avait-il d'anabaptistes dans la région de Sarrebourg et de ses environs ? Pour ce faire, nous disposons d'un document fondamental[6] : le Recensement des anabaptistes en 1809 et 1811 dans le département de la Meurthe, dont faisait partie , à l'époque, l'arrondissement de Sarrebourg. En fait, nous avons affaire à plusieurs états numériques. Ce sont les multiples démarches -que nous évoquerons plus loin- des anabaptistes et de

---

3. Jean Séguy : Les assemblées anabaptistes-mennonites de France. (Mouton). Ce volumineux ouvrage a été présenté comme thèse de doctorat ès lettres à l'université de Paris en juin 1970. Il fait autorité en la matière et il faut sans cesse s'y référer.

4. Jean Séguy : ouvrage cité, page 200.

5. Mémoires d'agriculture et d'économie rurale et domestique, publiées par la Société d'Agriculture du département de la Seine.

6. Archives départementales : 1, rue de la Monnaie, Nancy ; dossier code V 80.

leurs délégués en vue d'obtenir l'exemption du service armé qui ont motivé le gouvernement impérial à procéder à ce recensement.[7]

Le 24 avril 1809, le Sous-Préfet de Sarrebourg signe un état numérique des anabaptistes,. Les communes y sont classées par ordre alphabétique d'Aberschwiller (sic) à Zilling. Pour chacune d'elles, au nombre de 45, on découvre le nom et le prénom des chefs de ménage et le nombre d'individus de chaque ménage (de 2 à 12). Ce qui donne un total général de 574 personnes. (cf document 1).

Le 11 décembre 1811, le "secrétaire autorisé pour Monsieur l'Auditeur Sous-Préfet", de Château-Salins signe un état des anabaptistes de 19 communes de son arrondissement avec les précisions suivantes : nombre de ménages, chefs de ménage (hommes - femmes), nombre d'enfants (garçons - filles), nombre de domestiques (mâles - femelles) (sic), population globale par ménage. Le total général s'établit à 138 personnes. Le Sous-Préfet ajoute à ces statistiques, le commentaire suivant : "les anabaptistes ont en général une conduite régulière. Ils se conforment aux lois et sont soumis à l'autorité du gouvernement. Ils sont sobres, laborieux, bons cultivateurs et s'appliquent particulièrement à faire de l'élevage de bestiaux." (cf document 2).

Le 26 décembre 1811, à Nancy, le Préfet du département de la Meurthe dresse un état des anabaptistes existant dans son département, arrondissement par arrondissement (Toul - Nancy - Château-Salins - Sarrebourg - Lunnéville), citant les communes où vivent les anabaptistes. Le nombre total d'élève à 878 dont 686 pour l'arrondissement de Sarrebourg.

Il faut noter que les chiffres du recensement fait par le Sous-Préfet de Sarrebourg en 1809 ne correspondent pas toujours avec ceux cités en 1811 par le Préfet du département de la Meurthe. Ainsi le premier donne 8 pour Sarrebourg, le deuxième 17 ; pour la commune de Rhodes respectivement 27 et 60. A quoi est due cette différence dans un laps de temps de deux ans ? Un nombre considérable de naissances ? Très peu probable, voire impossible. Un afflux soudain et massif de migrants ? Difficile à admettre en cette période de guerres. La différence est due, sans doute, au fait que l'un n'a comptabilisé que les adultes baptisés et que l'autre a aussi compté les enfants non baptisés. Si nous retenons le nombre 878, cela fait un groupe important, notamment si on le compare au nombre d'anabaptistes existant, à l'heure actuelle, en France, qui tourne aux environs de 3000.

Le Préfet du département de la Meurthe accompagne son état numérique de deux longues colonnes d'observations. Pour l'image qu'offraient les anabaptistes aux autres citoyens, il est bon de les recopier in extenso :

"Les anabaptistes aiment la tranquillité et sont toujours disposés à faire des sacrifices pour l'obtenir ; ils ont rarement des difficultés avec leurs voisins. Ils se conforment très exactement aux lois. On ne les entend jamais murmurer contre les mesures que l'autorité est dans le cas de prendre et ils sont toujours les premiers à les exécuter lorsqu'ils doivent y

---

7. Lettre du Préfet de la Meurthe n° 18, 2ème division. Bureau des protestants du 11 avril 1809 au Ministre des Cultes, Bigot de Préameneu, Comte d'Empire. Archives départementales, Nancy, cote V 80.

concourir ; jamais ils ne manifestent d'opinions contraires aux principes et au voeu du gouvernement. Ils sont sobres, laborieux, probes et de moeurs douces. Ils exercent religieusement l'hospitalité. Ils se choisissent des chefs qui veillent au maintien du bon ordre et qui pourvoient au besoin des pauvres et de ceux qui ont éprouvé des malheurs. Ils ne font jamais de serment et ne portent pas d'armes ennemis de toutes disputes, ils le sont encore plus de la guerre.

Ils vivent absolument comme les autres habitants de la campagne (il est rare de les voir habiter en ville) les uns, et c'est la plus forte partie, sont livrés à l'agriculture, les autres sont ou tisserands ou manoeuvres. En général, ils s'appliquent à perfectionner ce qu'ils font ; on reconnaît aisément le terrain qu'ils cultivent ; la culture en est mieux entendue, mieux soignée que celle de la plupart des autres laboureurs. Ils disent que leur costume est un deuil constant de la mort de J.C. ; ils ne portent pas d'habillement de couleurs tranchantes ; le gris et le noir sont les seules qu'ils adoptent ; il n'y a aucun bouton à leurs habits, afin que l'on ne puisse pas mettre de couleur différente.

Ils n'ont pas d'autres cérémonies religieuses que la prière, point de temple ; ils se réunissent chaque quinzaine dans l'intérieur de leurs maisons, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre et jamais deux fois de suite au même endroit. Leurs ministres sont nommés par la réunion des anabaptistes du canton qui établissent pour cette élection un scrutateur auquel ils déclarent de vive voix celui d'entr'eux qui jouit le plus de leur confiance. L'anabaptiste qui a obtenu de cette manière le plus de suffrages est nommé ministre inamovible. Il préside aux réunions, les exhorte à la prière, leur prêche la morale et administre seul le baptême auquel les enfants ne sont reçus qu'à l'âge de 15 ans, et lorsqu'ils le demandent eux-mêmes. Ces ministres n'ont pas d'autorité sur les sectaires ; ils ne peuvent user que de l'exhortation et des voies de persuasion ; ils n'ont pas d'autre influence que celle que leur donnent le respect et la soumission qu'on leur porte et ordinairement ils sont bien considérés par leurs sectaires qui leur obéissent volontiers.

Les anabaptistes ne se livrent pas aux sciences, ils ne font guère apprendre à leurs enfants que la lecture, rarement l'écriture : lorsqu'ils savent lire, on leur fait étudier un catéchisme qui est en même temps le rituel de leur cérémonies religieuses, un recueil de plusieurs passages de l'ancien et du nouveau testament, des principes de l'évangile et des dogmes de leur croyance.".

Peut-être faudrait-il mettre un bémol à certains compliments préfectoraux : les anabaptistes se révélaient aussi, à l'occasion, partisans de la procédure.[8]

Les cahiers de doléances

A l'aube de la Révolution Française, comment la population indigène des prévôtés de Sarrebourg et de Phalsbourg, des bailliages de Lixheim et de Dieuze voyait-elle ces immigrés parlant un dialecte germanique (question importante en Lorraine

---

8. Marc Brignon : Les anabaptistes-Mennonites de la Terre de Salm et la justice. Dans "La revue lorraine populaire", n° 60, octobre 1984, pages 269 à 276.

francophone), s'habillant autrement, concurrençant les autres paysans dans leur métier et dans leur existence à cause de leur savoir-faire et de leurs avantages -moins d'impositions- en tant que fermiers des classes privilégiées et pratiquant une toute autre religion ?

A cette question, l'étude de 51 cahiers de doléances apporte des éléments de réponse.[9]

A) Cahiers de doléances du Tiers-Etat du bailliage de Lixheim.

Les 23 cahiers de 23 communautés représentant 1310 feux, soit 7684 habitants en 1790 ne mentionnent qu'une fois le terme "anabaptiste" sans formuler ni jugement ni grief.

B) Cahiers de doléances du Tiers-Etat de la prévôté de Phalsbourg

Seul le village de Garrebourg (56 feux - 358 habitants) des 13 communautés qui ont rédigé 13 cahiers au nom de 1183 feux et 6709 habitants s'en prend dans l'article 12 de son cahier de doléances aux anabaptistes avec animosité en ces termes :

"Nous prions qu'on empêche la grande multiplication des anabaptistes qui privent les chrétiens des meilleurs fiefs et qui sont peu avantageux à l'Etat : au contraire, ils payent très peu au roi et lui refusent tous les services."

C) Les cahiers de doléances du Tiers-Etat de 13 communautés de la prévôté de Sarrebourg.

Ces 13 communautés comptaient 1204 feux, soit 6528 habitants. Seul, le village de Gélucourt (105 feux et 505 habitants en 1790) évoque la présence d'anabaptistes (7 selon les statistiques de 1811 du Préfet du département de la Meurthe). Il se peut que les habitants de cette communauté se soient élevés non seulement contre les anabaptistes de Gélucourt en particulier, mais contre "*les hérétiques étrangers*" en général.

Les doléances de Gélucourt sont nombreuses, groupées en 25 articles consacrés aux impôts, aux fermiers généraux, au sel, aux droits seigneuriaux, aux revenus des abbayes. Les habitants semblent particulièrement agressifs. Ainsi, ils demandent la suppression partielle "*des verreries et des faïenceries qui ne servent qu'au luxe et qui consomment beaucoup de bois*". Ils souhaitent aussi la mise en culture des étangs de Lindre ("*qui a sept lieues de tour*"), du Stock, de Gondrexange "*qui, par l'influence des eaux, forment des brouillards qui influent sur nos récoltes et occasionnent des dommages considérables.*"

Dans l'article 24, il s'en prennent aux juifs dont *"la multiplicité, dans notre province devient très nuisible par leur commerce illicite et leur prêt d'argent à usure en ruinant une partie des citoyens. Il conviendrait d'y apporter un remède prompt."*

Aux articles 25, les habitants de Gélucourt ajoutent une sorte de double post-scriptum, comme s'ils avaient oublié quelque chose et n'avaient pas répandu tout leur fiel.

---

9. Cahier de doléances des prévôtés de Sarrebourg et de Phalsbourg et du bailliage de Lixheim. Archives départementales de Nancy, cote 8 GI 53.

Dans la deuxième partie du post-scriptum, Gélucourt s'élève violemment contre la culture de la garance, plante tinctoriale nouvelle et exigeante, introduite, sans doute, par les anabaptistes. *"Elle prend du terrain au blé, occupe une quantité d'ouvrier utiles à l'agriculture ; elle fait augmenter le prix des fumiers et engrais."*

Dans la première partie du post-scriptum, le jugement envers les anabaptistes est sans nuance et sans appel. *"Les anabaptistes se multiplient si fort dans nos cantons qu'il serait à désirer de les en expulser par la raison que cette secte ne professe aucun culte de religion extérieure ; au contraire, la plupart d'entre eux sont des débauchés et fainéants, remplis de mauvais sentiments, et, par leur vie et moeurs débauchés, montrent de très mauvais exemples et entraînent souvent la jeunesse, déjà trop fragile par elle-même, à commettre des excès et même souvent tomber contre la religion et contre la patrie."*

D)Les cahiers de doléances du Tiers-Etat du bailliage de Dieuze[10]

Dans le bailliage de Dieuze, deux communautés -Grening et Bassing- s'en prennent aux anabaptistes dans leurs cahiers de doléances. Le point d'orgue de cette charge vient des habitants de Bassing. Ils déclarent : *"Les catholiques de ce royaume sont exposés à un tort considérable au sujet d'une quantité innombrable d'irréligionnaires qui sont répandus et qui occupent presque toutes les métairies les plus considérables, non seulement ils occupent chacun la place d'un seul, mais il y en a même qui occupent celle de cinq à six bons laboureurs.*

Ces sortes de gens ont le secret de se liguer ensemble ; à la première découverte qu'il y a un beau poste à laisser, ils se préviennent, forment entre eux une grosse somme d'argent, vont trouver le propriétaire de ce poste, lui offrent deux ou trois canons d'avance ; ils sont les bienvenus ; ils sont même admis à la réussite de leur projet ; tandis qu'il y a des catholiques qui pourraient en faire autant. Ces derniers sont civilement remerciés et congédiés de même ; et à la confusion du Christianisme, ces hérétiques sont partout préférés ; il sera même fort évident, si, à la suite des temps, ils n'occupent eux seuls toutes les terres du royaume : qu'il soit donc ordonné par un arrêt solennel et irrévocable la sortie de ces infidèles hors du royaume ; ou autrement, qu'il leur soit indiqué en endroit à part, et, par conséquent, hors d'état de nuire aux catholiques."

L'excès du propos le rend insignifiant. Sans doute n'y a-t-il pas de fumé sans feu ; mais, en tout cas, il est à l'opposé des observations du Sous-Préfet de Château-Salins en 1811 (voir document 2) et de celles du Préfet de la Meurthe (26 décembre 1811).

A quoi attribuer une telle hargne ? (Serait-il excessif de parler de haine ?). Sans doute à l'envie, à la jalousie nées de la concurrence -qui, à terme peut être une menace et un danger, car, à l'époque, nos campagnes étaient beaucoup plus peuplées qu'aujourd'hui- de la réussite des paysans anabaptistes. Il restait aux autres une arme de défense gratuite : la calomnie. Les durs propos étaient aussi l'expression de la xénophobie et de la

---

10. C. Etienne : Cahiers du bailliage de Dieuze 1912, page 31.

difficulté de la société française à accepter et intégrer une minorité !

Pour rédiger les cahiers de doleances, on a fait appel à des "consultants" dont un certains nombre les a signés. On en connaît les noms, mais par leur religion. Il est donc difficile de savoir si parmi eux il y avait des anabaptistes. On peut l'admettre, car on relève des noms portés jadis, naguère et encore aujourd'hui par des anabaptistes comme :

- Dettwiller,
- Michel Grébill, Meyer (maire) de Montbronn (arrondissement de Sarreguemines, canton de Rohrbach)

- Guerber de Lixheim,

- Gristen (Christian) Nafziger de Waltembourg (Prévôté de Phalsbourg),

- Michel Ropp de Saint-Louis,

- Joseph Sumer (Sommer) de Hartzwiller.

Le service militaire et la citoyenneté

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen fut votée et proclamée par l'Assemblée Constituante en août 1789 et servira de préambule à la Constitution du 3 septembre 1791. Cette déclaration dut soulager et remplir d'aise les anabaptistes. Mais pouvait-on en déduire qu'ils devenaient, ipso facto, eux que la vox populi appelait "les Suisses allemands" des citoyens français à part entière ?

Si l'Assemblée Constituante a proclamé généreusement et solennellement l'égalité des hommes, elle ne put empêcher des autorités de communes et de districts -trop zélées dans leur jacobinisme- de déraper, au nom de l'égalité vers l'égalitarisme qui est, en somme, une restriction grave et condamnable à la liberté individuelle.

Ainsi la municipalité de Sarrebourg (Moselle) décrète le 29 Prairial An II (19juin 1794) ce qui suit : *"Sur l'urgence qu'il y a d'empêcher Rudolph Wurkler et Georges Springer de se rendre aux assemblées des anabaptistes et d'en tenir chez eux, puisque tous les individus d'une commune ne doivent professer qu'un seul culte, celui de l'Etre Suprême, considérant que les signes extérieurs de religion ont été défendus à tous les citoyens et que les anabaptistes ne devront point conserver par exception, que les souffrir serait heurter de front les principes de l'égalité ;*

arrête :

que défense sera faite également aux anabaptistes de se rendre aux assemblées qui leur ont été coutumières jusqu'alors et d'en tenir chez eux et d'observer absolument les décades, sous peines d'être déclarés suspects et punis comme tels."

La mode étant aux visages glabres, certaines autorités, oubliant que la liberté est aussi le droit à la différence, exigèrent même que les anabaptistes rasent leur barbe.

Ce n'est qu'au travers du problème du service militaire que la citoyenneté fut reconnue, implicitement, aux anabaptistes résidant sur le territoire français. On sait que les anabaptistes sont opposés à toute violence, à toute guerre et ont refusé le port des armes. Sans qu'il y ait eu une décision officielle et nationale, ils ont été dispensés du service de la milice. Mais l'Assemblée Législative -la 2° assemblée de la Révolution- déclara la guerre le 20 avril 1792 contre le roi de Hongrie et de Bohême qui n'était autre que François II, empereur du Saint-Empire romain germanique. Pour être exempté du service armé, les anabaptistes s'adressèrent directement au gouvernement révolutionnaire, par le truchement d'une délégation affirmant témoigner au nom des quatre cents familles répandues dans les départements de la Moselle et de la Meurthe.

La délégation comparaît le 8 août 1793 devant la Convention -3° assemblée de la Révolution- et lui confie que "*le maniement des armes répugne à leurs principes religieux*". Le comité du Salut public lui-même leur répondit le 18 août 1793 par un texte bien connu qui mérite d'être publié encore une fois : "*Les anabaptistes de France, citoyens, nous ont député quelques-uns d'entre eux pour nous représenter que leur culte et leur morale leur interdisaient de porter les armes et pour demander qu'on les employât dans les armées à tout autre service.*

Nous avons vu des coeurs simples en eux, et nous avons pensé qu'un bon gouvernement devait employer toutes les vertus à l'utilité commune. C'est pourquoi nous vous invitons d'user envers les anabaptistes de la même douceur qui fait leur caractère, d'empêcher qu'on les persécute, et de leur accorder le service qu'ils demanderont dans les armées, tel que celui de pionniers ou celui des charrois, ou même de permettre qu'ils acquittent ce service en argent."

Signé au registre Couthon, Barrère, Hérault, St-Just, Thuriot, Robespierre.

Pour extrait conforme : G. Couthon, L. Carnot, Hérault, Barrère, St-Just.

Ce texte n'est pas un arrêté, ni un décret, ni une loi, mais une simple "invitation" dont le destinataire n'est pas précisé. Toutefois le général en chef de l'armée du Rhin, Landremont, demande à ses officiers l'application de "l'invitation" du Comité du Salut public. Les anabaptistes avaient remporté une grande victoire. Il n'en reste pas moins que la Convention Nationale, en accédant à leur demande, en avait fait des privilégiés, alors que le préambule de la Constitution de 1791, reconnaissant à tous les citoyens les mêmes droits, leur imposait aussi les mêmes devoirs.

Mais l'histoire continua son cours. Napoléon Ier entraîna le pays d'une guerre à l'autre et les anabaptistes renouvelèrent à plusieurs reprises (1808-1809 ; 1811-1812 ; 1814) leur démarche pour obtenir la confirmation de leur exemption du service armé.

Arrêtons-nous quelques instants sur la tentative de 1808-1809. Après deux réunions tenues par les Anciens de plusieurs assemblées (7 à 9) à Rosheim en Alsace le 19 juin 1808 et à Sarreck près de Sarrebourg le 8 janvier 1809[11], deux délégués anabaptistes de Moselle, parlant le français, Christian Gingerich

---

11. Pierre Sommer : Historique des Assemblées anabaptistes.

du canton d'Albestroff, district de Dieuze et Christian Engel du canton de Blamont se rendirent en février 1809 à Paris et adressèrent le 28 février 1809, par l'intermédiaire de "Monseigneur le Ministre des Cultes" une requête à l'empereur lui-même. Le dossier V 80 des Archives de Nancy contient la copie conforme de cette lettre.

Le même dossier renferme une lettre du 15 mars 1809 écrite à Nancy en Français et signée par Christian Gingerich et Christian Engel (en caractères gothiques). La lettre qu'on ne peut lire sans une certaine émotion débute par "Monsieur" et n'indique pas avec plus de précision le destinataire (peut-être le Préfet du département de la Meurthe) ; mais relate leur démarche du 28 février et précise que "*Son excellence* -il s'agit de Bigot de Préameneu, Comte d'Empire, Ministre des Cultes- *a bien voulu leur accorder une audience particulière et leur a recommandé d'avoir l'honneur de vous voir à leur retour et de vous rendre de leur mission et de leurs principes religieux*" Ce que firent Gingerich et Engel dans la deuxième partie de la lettre.

Une deuxième délégation comprenant Christian Engel (le même que celui de la démarche de 1809), Jean Locbul, Jean Graber de Montbéliard, Joseph Hirschy de Ziuxange (Moselle) (Xouaxange ?), se rendit à Paris en janvier 1812 et s'adressa à Bigot de Préameneu, le Ministre des Cultes, qui, pour mettre un point final à cette affaire, en saisit le conseil d'Etat qui trancha en ces termes : "*Il n'y a pas lieu de déroger aux lois sur la circonscription*". Les anabaptistes se plièrent à la loi commune et malgré l'échec et leur amertume restèrent attachés à l'esprit de non-résistance, auquel Erckmann et Chatrian ont fait écho dans leur roman patriotique "l'Invasion", en attendant la loi sur l'objection de conscience de la 5ème République fondée en 1958 par le Général de Gaulle.[12]

Le serment

L'article 15 de la Confession de foi de Dortrecht qui reprend, à ce sujet, les termes de celle de Schleitheim et qui a été acceptée par les anabaptistes de Lorraine proclame d'une façon claire et nette : "Ne jurez du tout point ; que votre parole soit oui, oui ; non, non (évangile de Matthieu, chapitre 5, verset 12). Nous devons confirmer toutes nos promesses et tous nos engagements, toutes nos déclarations et nos témoignages par un simple oui où il faut dire oui et par un non où il faut dire non. Cela vaut un serment solennel (Première Epître aux Corinthiens, chapitre 1, verset 17)".

Et voilà que le gouvernement révolutionnaire, par la loi du 3 septembre 1792 exige de tous les citoyens le serment de fidélité à la constitution, élaborée par l'Assemblée Constituante (1789-1791). Les anabaptistes opposèrent à cette mesure une sorte de défense passive et les autorités, notamment celles des districts, tout en ayant recours à toutes sortes de tracasseries, semblent avoir fermé les yeux et aient adopté une attitude de laisser aller.

La question du serment fut abordée par Mirabeau lui-même, président de l'Assemblée Constituante, qui répondit, dans un

---

12. Pour les documents concernant le service armé et les démarches des anabaptistes, voir Jean Séguy (ouvrage cité), pages 338 à 410.

esprit de tolérance et de respect d'autrui, le 10 février 1791, à une députation des quakers français, en ces termes : "*Comme principe religieux, votre doctrine ne peut être l'objet de nos délibérations. Les rapports de chaque homme avec l'être d'en haut sont indépendants de toute institution publique. Entre Dieu et le coeur des hommes, quel gouvernement oserait être l'intermédiaire ?*".
Les anabaptistes, en ce domaine, furent assimilés aux quakers.

Le problème du serment trouva sa solution de la façon suivante. Au départ, il y a une sombre histoire -sans doute en 1800 - 1801- entre un dénommé Fenwick et un dénommé Jones qui avait frété et chargé à Bordeaux, un navire américain pour l'Ile de France (Ile Maurice). Ce navire fut capturé par les anglais. Fenwick rendit Jones responsable de cette perte et le cita devant le tribunal de commerce de Bordeaux, le 9 Germinal An XI (31 mars 1803 Jones était quaker et refusa, pour des motifs religieux, de jurer et de prêter serment. Le 10 mars 1807, le tribunal de Bordeaux lui donna acte de son refus. Fenwick fit appel et le 22 mars 1809, la cour de Bordeaux confirma l'arrêt du 10 mars 1807. L'affaire vint devant la Cour de Cassation qui, par décision du 28% mars 1810, reconnut "que les personnes, comme les anabaptistes et les quakers à qui leur religion défend de jurer par le nom de Dieu peuvent employer une autre formule".

Cette décision fit jurisprudence et fut appliquée, entr'autres, au bénéfice d'un anabaptiste cité en qualité de témoin, en 1820, devant la cour d'appel de la Moselle.

Ce fut aussi le cas pour un autre anabaptiste, cité en qualité de témoin, en 1924 devant la cour d'assise du Haut-Rhin.

Ainsi la réglementation juridique a-t-elle mis en pratique l'idéal révolutionnaire : "*Les rapports de chaque homme ave l'Etre Suprême sont indépendants de toute institution publique. Aucune loi ne saurait imposer à un citoyen un acte contraire à sa croyance religieuse, car, là où commence l'empire indéfini de la conscience finit l'empire de la loi*".[13] (Document 3).

Les biens nationaux

Est-ce que les anabaptistes ont acquis des biens nationaux ? Dans l'état actuel des recherches -qu'il faut poursuivre- il est difficile de le dire ; mais il semble que cela a dû être rare. Jean SEGUY, dans son ouvrage déjà cité, page 493, écrit : "les archives départementales, pourtant fort irrégulières selon les lieux, nous ont révélé cinquante cas d'achat ou de tentatives d'achat de Biens Nationaux par des "frères". C'est finalement très peu car, de plus, dans nombre de ces cas, la transaction, lorsqu'elle a eu lieu, a porté sur de petites surfaces".

Si, pour l'immense majorité, les anabaptistes se sont abstenu alors des ventes des Biens Nationaux, il y a plusieurs motifs. D'abord, des raisons morales et religieuses. La Bible leur a enseigné qu'ils étaient pèlerins sur cette terre (et ils en avaient fait la cruelle expérience) et qu'il valait mieux s'amasser "des trésors dans le ciel qu'ici-bas". Peut-être éprouvaient-ils aussi quelque scrupule à acquérir des biens d'Eglise ?

---

13. Les textes cités sont tirés du recueil Dalloz 1924 (1ère partie).

Ensuite , pour des raisons matérielles. Ils préféraient, quand ils en avaient les moyens en tant que laboureurs et éleveurs investir, comme l'on dit aujourd'hui, dans leur outil de production : amélioration de la terre, augmentation de la quantité et de la qualité du cheptel : c'était, en avance sur le temps, une conception moderne du capitalisme. Certains bénéficiaient, sans doute, d'un bail emphytéotique qui était un gage de stabilité ; d'autres faisaient preuve d'une certaine mobilité dans la recherche de nouvelles terres, plus importantes, à mettre en valeur avec leur nombreuse famille. Une femme anabaptiste très âgée affirmait encore récemment, avec bon-sens et réalisme : "Lors d'une succession, quand il y a plusieurs héritiers, il est plus facile de partager or ou argent et le cheptel que le bien foncier". "L'esprit de propriété" n'est venu aux anabaptistes que dans la seconde moitié du XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle.

Conclusion

Les anabaptistes, tout au long de leur histoire, ont connu bien des vicissitudes dans les larmes, le sang, l'exil, le martyre, la calomnie, la haine. Ils ont tenté, en dépit de la faiblesse humaine, d'accommodements, de l'affadissement de la vision anabaptiste du XVIe siècle, de préserver leur originalité. Grâce à leur travail, le sens de l'épargne, leur savoir-faire, beaucoup ont connu la réussite matérielle et professionnelle. La Révolution Française et les lois de la République en ont fait des citoyens à part entière et leur ont donné des biens inestimables : la sécurité et la liberté.

Fait à Chassey-Beaupré (Meuse)
Novembre-Décembre 1988
Pierre PELSY

Tel : 29 89 69 87



document n°1(début)

Noms des Communes	Noms des Chefs de Ménage	Nombre d'individus de chaque ménage
Aberschwiller	Jean Voegle	6.
	Joseph Suisse	6.
	Jean abersol	4
Azoudange	André Verckler	4
	Christiaume Betzy	4
	Veuve Abersol	2.
Bassville	Jean Muller	5.
	André Neidiger	7.
	Vve Neingueberg	7.
	La Veuve Neingueberg	1.
Bébing	Jean Neubaurer	8
	Jean Scherlz	3
	Joseph Scherlz	6.
	Nre Martin	6.
Bickenholtz	Nre Martin	2.
	Christiaume Kempff	6
Bisping	Sébastien Schmidt	5.
	Nre Loch, Ruf	5
Bouzscheid	Xtienne Bechel	1.
	Chtienne Nasziger	5.
	Jean Scherlz	9
Bülts	Joseph Silman	5.
	Xtienne Carber	8.
	Vve Magdne Zenter	2.
Dizery	Joseph Sommer	12.
	Jean Lymin	2.
		137

Noms des Communes	Noms des Chefs de Ménage	Nombre d'individus de chaque ménage
Report.	.....	137
	Jean Clausse	4.
Cirey	Christiaume Sommer,	6.
	Joseph Mour	2
	Jean Suisse	7
Dianne Cappel	Jean abersol	6
Dolving	Valentin Guerber	7.
	Vve Mourer	6
Fénétzange	Vve Guerber	3
	Vve Scherlz	7
Foulcrey	Jean Sommer	4
	Nre Nisser	7
	Jacob Moser	5
Gosselming	Jacob Schülz	4
	Joseph Engel	6
	Xtienne Nasziger	10
	André Scherlz	6
Gondrexange	Christiaume Rhodes	3.
	Jean Hirschy	4
haut-Clocher	Joseph Hoesche	4.
Hazelbourg	Xtienne Salzman	7
Hartzviller	Pierre Krop	11.
Hanguenviller	Nre Mayer	6.
	Xtienne Lemen	6
Halligny	Jean Nouvenac	3
Hesse	Vve Jean Scherlz	5
		276

document n°1(suite et fin)

Noms des Communes	Chefs de Ménage	Nombre d'Individus de chaque Ménage
Report		376
Hoff	Georges Springer	11.
Igney	Christiane Nays	7.
Imling	Joseph Heinguelberg	2.
	Xtiaume Neubauser	5.
	Xtiaume Blanc	7.
	Jean Créambiel	5.
Kerprich aux bois	Vve Leyder	7
Langatte	Joseph Martin	8.
La Grimbolle	Xtiaume Perby	6.
	Jacob Lecks	10
	Christiaume Strubber	1.
Lorquin	Jean Abodet	8
	Xtiaume Abodet	8
	Sve Abodet	2
	Veuve Abersol	4.
Métairies	Xtiaume Moziman	6.
Nitting	Sébastien Schainle	7.
	Ve Stroubard	6
	Jean Kempler	4
Nitroff	Jacob Boyer	3
	Joseph Boyer	3
	Jean Boyer	5.
Oberstenzel	Christ.n Scherlz	11
Abodet	Jean Louvenac	7
	Jean Guenerich	6
		425

Noms des Communes	Chefs de Ménage	Nombre d'Individus de chaque Ménage
Report		425
Abodet	Jacob Abersol	1
	André abersol	6
	Jean Suisse	1
Romécourt	Joseph Verckler	3
Sarreboutg	Jean Engel	6
	Vve Engel	2.
	Michel Betzy	1
St Jean Kourtzerodes	Jacob Beckler	9
	Waller Georges	4.
St Jean de Bassel	Nor Fonkenel	11.
St Quirin	Jaque Mosiman	4.
Turquestein	Xtiaume Grabsieve	7
	Jean Bois	7
Vital de Commailler	Jean Cher	4
Valtembourg	Xtiaume Rastziger	2
	Jean Bechel	4.
Valscheid	Pierre Pecheur	8
	Henry Bachman	6
Voyer	Joseph Muller	2.
Xouaxange	Christiaume Volff	3
	Joseph Spreng	5
	Jean Stocky	5
Zilling	Xtiaume Martin	3
	Loch Jean	6
	Michel Beckler	3
	Total Gal	547.

Etat des Anabaptistes de l'Arrond^t de Château-Salins

Noms des Communes	Nombre de Ménages	Chefs de Ménages: hommes	Chefs de Ménages: femmes	Enfants: garçons	Enfants: filles	Domestiques: mâles	Domestiques: femelles	Population des Ménages	Observations
Albestroff	2	2	.	.	1	1	.	4	Les Anabaptistes
Benestroff	1	1	.	.	3	.	.	4	ont en général une conduite
Guinzeling	2	2	.	.	.	.	.	2	régulière, ils se conforment
Insviller	1	1	.	3	.	.	.	4	aux lois et sont soumis à
Lening	2	2	.	.	3	1	3	9	l'autorité du Gouvernement.
L'hor	1	1	.	.	1	.	.	2	Ils sont sobres, laborieux,
Vilsberg	2	1	1	1	.	.	.	3	bons Cultivateurs et
Bellange	2	2	2	.	1	.	.	5	s'appliquent particulièrement
Haboudange	3	2	3	5	4	3	1	18	à faire des élèves
Harraucourt	1	.	1	1	2	.	.	4	de bestiaux.
Holzeling	1	1	1	2	3	.	.	7	
Marsilli	1	1	1	2	.	.	.	4	
Gelucourt	1	1	1	3	2	.	.	7	
Virgaville	1	1	2	1	1	.	1	6	
Zomange	1	1	1	2	2	2	.	8	
Bourdonney	2	1	2	1	3	.	1	10	
Hellocourt	1	2	2	7	6	1	2	21	
Sagarde	3	2	2	3	6	1	1	15	
Marsal	1	1	1	2	.	.	.	4	fait à Château Salins le 8 Bre 1
	29.	27.	30.	33.	42.	9.	9.	136.	Tous Messieurs les Instituteurs sont priés d'en
									donner leur congé
									le Secrétaire autorisé
									J. Gentilz

Document n° 3

COUR DE CASSATION : LE SERMENT

Le témoin de religion anabaptiste, qui refuse de prêter serment devant la cour d'assises parce que sa religion ne le lui permet pas, satisfait aux prescriptions de la loi en faisant la promesse solennelle, suivant les rites et formes en usage dans sa religion, de parler sans haine et sans crainte et de dire toute la vérité, rien que la vérité (c. instr. crim. 317).

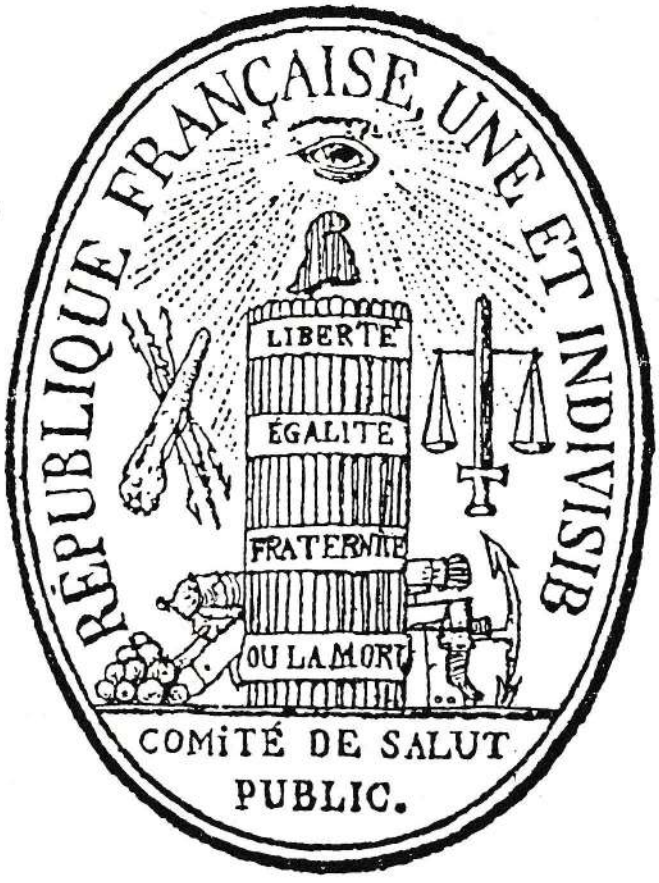
Sur le second moyen pris de la violation de l'art. 317 c. instr. crim., en ce que l'un des témoins cité devant la cour d'assises aurait été entendu sans qu'il fût constaté qu'il avait prêté serment : - Attendu qu'il est constaté au procès-verbal des débats que l'un des témoins cité, de religion anabaptiste, a refusé de prêter le serment prescrit par l'art. 317 c instr. crim. pour le motif que sa religion ne le lui permettait pas, mais qu'il a fait la promesse solennelle, suivant les rites et formes en usage dans sa religion, de parler sans haine et sans crainte et de dire toute la vérité, rien que la vérité ; qu'il a été ainsi satisfait aux prescriptions de l'art. 317 visé au moyen ;
Par ces motifs, rejette
Du 8 mars 1924. Ch. crim. MM. Bard, pr. Courtin, rap. Lornet, av. gén.

Les art. 75, 155 et 317 c. instr. crim., comme l'art. 262 c. pr. civ. ordonnent que les témoins en justice prêtent ou fassent serment de dire toute la vérité. Ces textes n'indiquent aucune formule, mais il est certain que les mots : "Je jure" sont de l'essence du serment (Crim. 26 juill. 1866, D. P. 67. 5. 397). La jurisprudence admet toutefois qu'ils ne sont pas de rigueur absolue et que les personnes, comme les anabaptistes et les quakers, à qui leur religion défend de jurer par le nom de Dieu, peuvent employer une autre formule (Req. 28 mars 1810, Jur. gén., v° Preuve, n° 24 ; Crim. 23 juin 1820 et 27 sept. 1822, ibid. ; Rép. prat., v° Preuve n°1513, et v° Serment, nos 2 et suiv. Comp Crim. 16 déc. 1875, D.P. 77. 1. 418), à la condition qu'elle comporte de leur part une promesse solennelle (Crim. 27 sept., 1884, Rec. Gaz. du Palais, 85.1. Suppl., 99).

Les anabaptistes, les quakers, a qui leur religion défend de jurer par le nom de Dieu, seraient-ils admis, dans l'idée que la loi exige un serment, à y substituer une simple affirmation ? - Pour l'affirmative, on a invoqué les droits de la conscience et la liberté des cultes garantis à tous les citoyens, "Les rapports de chaque homme ave l'Etre Suprême, a-t-on dit, sont indépendants de toute institution publique. Aucune loi ne saurait imposer à un citoyen un acte contraire à sa croyance religieuse, car là où commence l'empire indéfini de la conscience finit l'empire de la loi." On a, enfin, ajouté dans le même sens que l'affirmation faite par un quaker *en son âme et conscience* était , suivant les principes de sa religion, un véritable serment, et qu'ainsi une semblable affirmation devait satisfaire au voeu de la loi. (Uerlin, Quest., v° Serment, @ 1). - C'est ainsi qu'il a été jugé. 1° que l'affirmation, devant la justice civile, *en son âme et conscience*, par un quaker, qui, selon le précepte de sa religion ne peut jurer au nom de Dieu, a pu être considéré comme un véritable serment (Req. 28 mars 1810) ; - 2° Que le serment est un

acte religieux et peut être valablement d'après les prescriptions du culte de chaque témoins ; et que, par exemple, est valable comme serment la promesse faite par un anabaptiste,

3° *Espèce* : -(Grizard, Monnier C; min. pub.)- La cour ; -... Attendu que le code d'instruction criminelle, ayant été rédigé sous l'empire des lois politiques qui avaient consacré, ainsi que l'a fait postérieurement la charte constitutionnelle dans sont art. 5, la liberté des consciences et des cultes, son art. 517 ne peut être entendu et appliqué que sous la modification de l'indépendance que la liberté des cultes garantit à chacun dans la profession de sa croyance religieuse ; - Que les anabaptistes, dont la religion prohibe toute espèce de serment, ne peuvent donc être soumis, quand ils sont entendus comme témoins en justice, à la disposition pleine et entière de l'art. 517, et qu'ils en remplissent suffisamment l'obligation par une promesse qui, dans leur religion, lie aussi fortement leur conscience que le serment peut lier celle de sectateurs des religions qui l'autorisent ; - Que, d'ailleurs les jurés qui ont entendu le refus de la prestation de serment et le motif sur lequel il a été fondé ont pu apprécier la confiance que pourrait mériter une déposition ainsi faite sans serment par un motif religieux, et l'influence qu'elle devait avoir sur leur conviction ; - Qu, dans l'espèce, il résulte du procès-verbal des débats que le témoin dont il s'agit professait la religion anabaptiste, et que cette religion lui défendait tout serment ; - Que, dès lors, en l'entendant dans sa déposition sous la promesse faite la main sur le coeur de parler sans haine et sans crainte, de dire toute la vérité et rien que la vérité, la cour d'assises du département de la Moselle n'a point violé l'art. 7 d'après sa combinaison avec l'art. 5 de la charte constitutionnelle ; - Rejette le pourvoi formé contre l'arrêt de la cour d'assises de la Moselle, du 17 août dernier.



UN PROBLEME DE MAIN D'OEUVRE CHEZ UN ANABAPTISTE EN 1789

L'auteur d'un récent travail universitaire laborieusement élaboré en vase clos se permet de temps à autre des appréciations hasardeuses. Ainsi écrit-il à propos d'auteurs qui confient des textes aux "sociétés d'histoire locale" : "publier un maximum d'articles dans un laps de temps très court semble être très important pour certains auteurs"[1].

Des propos aussi désobligeants ne peuvent au contraire que nous encourager à mettre à la disposition d'autrui des éléments de quelques intérêt, sans les garder "sous le coude", comme le veulent trop souvent certaines stratégies de "chasse gardée".

C'est bien pour cela que nous n'hésitons pas à proposer aux lecteurs de "Souvenance" de découvrir ci-après une affaire qui met aux prises un grand fermier anabaptiste et son personnel domestique, en septembre 1789 [2].

Le soir du 14 septembre les six valets de Johann Reidiger, fermier du Hörderhof, proche de Kehl, rentrent du travail. Le repas est retardé par la maladie d'un cheval. Appelés à dîner par l'épouse du fermier, ils s'y refusent en tenant, d'après cette dernière, quelques propos désabusés : "... sie seien genügend auf diesem Hof gewesen" et encore : " ... sie ihre Meister nicht estimieren..." [*C'est à dire qu'ils en avaient assez de travailler dans cette ferme, qu'ils n'avaient plus aucune considération pour leurs maîtres*].

Malgré une mise en garde de la fermière, ils se rendent vers 23 h à la ferme voisine de Sainte-Marguerite, où on leur donne vin et pain, où ils chantent en s'enivrant.

C'est dans cet état qu'ils rentrent au Hörderhof, avec un septième larron, en provoquant leur patron : "... fingen... an zu fluchen und zu drohen, es soll heute noch alles im Hof drunter und drüber gehen, es gilt jetzt..". [*ils commencèrent à proférer des jurons et de menacer, qu'aujourd'hui encore ils bouleverseraient tout dans la ferme, le moment est venu, allons-y*] ou encore, selon la fermière : "Hörst du, wie heisst du, geh heraus wann du was willst" [*Entends-tu ? Qui es-tu ? Sors donc si tu veux quelque chose*].

A coups de pierre, ils brisent les vitres. L'un d'eux tire un coup de fusil. Ils cherchent à enfoncer la porte, en vain. L'un entre par une fenêtre et ouvre la porte aux autres. Ils demandent du vin, se contentent de lait, prennent du pain, cherchent leur patron, en vain, et finissent par se coucher.

---

1. C. BIACHE, 1988, "Etude historiographique des Sociétés d'Histoire locale en Alsace", Mémoire de maîtrise, Strasbourg, consultable à la B.N.U.

2. Archives Municipales Strasbourg, Hôpital 6922 A.

Entre temps le fermier est parti chercher des secours, ce que sa femme justifie en ces termes : "... an allen Orten grosse Unruhe herrscht" [*L'agitation règne partout*]. La troupe arrive de Kehl, se saisit de cinq hommes et les emprisonne. Une garnison reste à la ferme jusqu'au matin du 16. L'un des valets sera emprisonné 19 jours.

Quels sont ces valets ? Voici un Lorrain, un Alsacien, deux hommes de Marlen et, à notre surprise, deux Reidiger, dont l'un, né dans la région de Francfort, est parent du fermier : "mit dem inhaftierten Wilhelm Reidiger geschwistrig Kind..." [*neveu de Guillaume Reidiger, emprisonné*] et dont l'autre est né dans la région de Pforzheim.

Que penser de leur comportement ? La fermière souligne leurs bonnes manières : "... ihre Knechte sich zu allen Zeiten still und friedfertig verhalten" [*nos valets ont toujours été calmes et paisibles*]. Plusieurs témoignages soulignent le rôle de l'ivresse. Mais sans doute faut-il aussi prendre en considération une "atmosphère" dont la fermière fait précisément état.

Peut-être cette atmosphère n'est-elle pas étrangère à quelque tentative de règlement de compte à laquelle participe un parent, sans doute anabaptiste lui-même, celui qui croupit 19 jours en prison.

Relevons encore la réaction du Schultheiss de Marlen, à l'adresse du fermier : "... er solle nur zusehen, dass er zween Marlenheimer nach Kehl führen und einsetzen lassen..." [*qu'il s'emploie à faire conduire à Kehl et à y faire emprisonner les deux de Marlen*], réaction qui n'exclut certes pas une animosité de la communauté villageoise contre l'homme de confiance d'un grand propriétaire.

Gardons nous de tirer de cet épisode des conclusions hâtives auxquelles pourrait certes conduire une lecture rapide d'une source remarquable. En un premier temps, considérons-le d'abord comme une information précieuse sur la vie d'une grande exploitation anabaptiste.

Les Reidiger appelleraient d'ailleurs quelques recherches dans un cadre plus large. Le frère du fermier du Hörderhof n'est-il pas le fermier du Général Gelb, près de Strasbourg ? [3].

Jean VOGT

---

3. L'activité de ce Reidiger du Hörderhof vient d'être signalée incidemment par J. VOGT, 1990, "Encore le marché de bétail d'Obernai", Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-Barr-Obernai. De même, le dépouillement des archives judiciaires déposées aux Archives départementales du Bas-Rhin à apporté une foule d'informations sur cette famille (U 916, 917 et 918 en particulier).

ZU DEN WANDERUNGEN DER AMISCHEN MENNONITEN

Die Täuferlisten im Departementsarchiv in Colmar enthalten viele Namen, die auch in den späteren amischen Gemeinden ausserhalb des Elsass wieder auftauchen. Tatsächlich scheint die Mehrheit der Täufer im Elsass sich für Jakob Amann und seine strengeren Glaubensregeln entschieden zu haben. Eine Minderheit hielt sich zu der liberaleren Richtung unter Hans Reist.

Die Ve rtreibung der "Anabaptisten" aus dem Elsass durch den französischen König Ludwig XIV. im Jahre 1712 hatte für beide Parteien die selben Auswirkungen, sie mussten sich erneut auf die Wanderschaft begeben. Während nun die Reist'schen -meist Zürcher und Aaargauer Herkunft-Anschluss an bereits bestehende Gemeinden im Kraichgau und im links- rheinischen Teil der Kurpfalz suchten, blieben die Amischen -in der Mehrzahl Berner- in Gruppen von 10 - 12 Familien zusammen und waren bestrebt, gemeinsam ein Unterkommen auf einander benachbarten Höfen zu finden, wo sie nicht nur ihren Lebensunterhalt sichern, sondern auch ein lebendiges Gemeindeleben entwickeln konnten. Ziel ihrer Wanderung war zunächst eines der benachbarten Herrschaftsgebiete, die damals noch nicht zu Frankreich gehörten, wie die beiden württembergischen Exklaven Mömpelgard (Montbéliard) und Reichenweier (Riquewihr), die Grafschaft Salm und das Herzogtum Lothringen. Eine Gruppe wandte sich wieder zurück in die Schweiz, wo ihr der Bischof von Basel in der Einöde des Jura Ansiedelungsmöglichkeiten bot. Über das Schicksal dieser Gemeinden hat Pierre Sommer in seiner Artikelreihe in "Christ seul" berichtet.

Nicht wenige amische Gruppen wanderten damals nach Deutschland und hofften dort in den zahlreichen Füstentümern und Grafschaften einen toleranten Landesherren zu finden, der ihnen neben der wirtschaftlicher Lebensgrundlage auch die freie Religionsausübung gerantierte.

Es gehörte zur Lebensauffassung der Amischen, dass sie Grund und Boden icht als Eigentum erwarben, sondern als Hofpächter auf Zeit wirtschafteten. Vielleicht hielten sie sich damit an ein Bibelwort in der Apostelgeschichte : "Keiner sagte von seinen GÜtern, dass sie sein wären". An dieser Gewohnheit haben sie lange Zeit festgehalten und blieben manchmal nur eine Pachtperiode -etwa 6 bis 9 Jahre- auf einem Hof, um ihn dann nach Möglichkeit einem Glaubensgenossen als Nachfolger zu überlassen.

Fast immer lebten mehrere Familien auf einem Hof zusammen. Das hatte mehrere Gründe. Einmal sollte die enge Nachbarschaft verhindern, dass Familien isoliert werden und die Verbindung mit der Gemeinde verlieren. Zum andern galt -aus der gleichen Besorgnis heraus- ein absolutes Verbot von Heiraten mit Andersgläubigen, d.h. der Ehepartner musste stets aus der amischen Glaubensgemeinschaft kommen. Unter den zahlenmässig begrenzten Mitgliedern der eigenen Gemeinde war oft kein geeigneter Partner vorhanden, so dass Verbindungen über weite Entfernungen geknüpft werden mussten. Kam auf diese Weise eine Heirat zustande, so fanden sich nicht selten weitere Ehepartner unter den Geschwistern von Braut und Bräutigam. Solche doppelten Verschwägerungen schafften eine feste Verbindung zwischen zwei Familien. Auf

manchen Höfen sassen Familien mehrerer Elternpaare eng zusammen und erinnerten so an alttestamentarische Vorbilder.

Die Grossfamilie war natürlich auf einen entsprechend grossen Hof angewiesen, wie umgekehrt ein grosser Hof auch viele Familienangehörige als Arbeitskräfte erforderlich machte. Güter in dieser Grösse waren meist im Besitz des Landesherren oder einer anderen adeligen Familie. Mit diesen Grundherren schlossen die Pächter Verträge, in denen die beiderseitigen Verpflichtungen und Rechte festgehalten waren. Stets gehörte dazu die freie Religionsausübung, aber auch andere Vergünstigungen, etwa die Befreiung von Frondiensten oder anderen Abhängigkeiten der meist leibeigenen Untertanen. Die Pächter waren eben keine Untertanen, sondern Vertragspartner, die sich gerne auf ihre schweizer Abkunft beriefen.

In der damaligen Wirtschaftsweise spielte die Nutzung der Wälder bei der Viehhaltung eine grosse Rolle. Der Wald gehörte meist zum Hof und war Eigentum des Grundherren. Während nun die Pächter zu gewissen Zeiten ihr Vieh in die Wälder trieben - Grossvieh zur Fütterung in der "Kuhtrift", Schweine zur "Mast" mit Eicheln und Bucheckern-, waren die kleinen Bauern in den Dörfern davon ausgeschlossen. In diesem Interessengegensatz mussten die Hofpächter sich manchmal gegen Übergriffe der Dorfbewohner wehren und wurden in unruhigen Zeiten, z.B. in der französischen Revolution, zu Verteidigern der Rechte der Hofeigner.

Im Verlaufe dieser amischen Wanderungen entstanden in Deutschland an sehr verschiedenen Orten neue Gemeinden, von denen keine überlebt hat. Die meisten lösten sich durch Auswanderung auf, als letzte amische Gemeinde in Deutschland vereinigte sich 1937 die fast 200 Jahre alte Gemeinde Zweibrücken-Ixheim mit der Mennoniten-gemeinde Zweibrücken-Ernst-weiler.

Nach einem Bericht über die Versammlung amischer Ältester in Essingen in der Pfalz im Jahre 1759 gab es damals insgesamt 12 Gemeinden. Zwanzig Jahre später waren es schon 19, davon die folgenden in Deutschland :

- 1. Hochburger Gemeinde,
- 2. Obere Pfälzer Gemeinde,
- 3. Untere Pfälzer Gemeinde,
- 4. Durlacher Gemeinde,
- 5. Darmstädter Gemeinde,
- 6. Waldecker Gemeinde,
- 7. Weilburger Gemeinde,
- 8. Zweibrücker Gemeinde.

Nach 1800 kam es durch Umsiedelungen nach Bayern dort zur Gründung weiterer amischer Gemeinden, die aber wegen der grossen Zerstreuung der Familien keinen nachhaltigen Bestand hatten und allenfalls in späteren Mennonitengemeinden aufgingen.

Die Überlieferungen über diese amischen Gemeinden sind sehr sporadisch. Der Verfasser hat an anderer Stelle über die "Mennoniten von Waldeck und Wittgenstein" berichtet +). Hier folgt nun ein, wenn auch lückenhaften Bericht über die Gemeinde in Hochburg (auch Hochberg in der Gemeinde Sexau im südlichen Baden gelegen). Berichte über die anderen Gemeinden sind beabsichtigt.

DIE HOCHBURGER GEMEINDE

1) Das markgräfliche Meiereigut Hochburg/Hochberg bei Sexau

Der erste mennonitische Pächter in Hochburg war Christian Rupp aus Kühnheim im Elsass. Er pachtete das Gut 1713, Michel Müller, Meier auf dem Schlossgut Weier bei Emmendigen, war Bürge für ihn. Die Pacht betrug 650 Gulden im Jahre. Als Michel Müller nach Rupp's Tod im Jahre 1746 die Pacht übernahm, musste er schon das Doppelte, nämlich 1225 Reichstaler (= etwa gleichviel Gulden) aufbringen, weshalb er neben seinem Sohn Christian Müller noch Michel Iseli als Mitpächter aufnahm (1755).

1772 ist Michel Müller tot, seine Söhne Christian und Jakob sind Pächter, zusammen mit Jakob Zimmermann. Gemeinsam besitzen sie 7 Pferde, 3 Fohlen, 26 Ochsen, 6 Mastochsen, 16 Kühe, 20 Kälber, 26 Schafe, 23 Schweine und zahlen 1200 Gulden jährlich Pacht. Das Gut bleibt bis zur Umwandlung in eine staatliche Landwirtschaftsschule im Jahre 1846 im Pachtbesitz der Müller und Zimmermann.

Hochburg war der Mittelpunkt der amischen Gemeinde, hier fanden auch die sonntäglichen Gottesdienste statt. Jakob Rupp vertrat die Gemeinde 1759 bei der Versammlung in Essingen, 1779 war Jakob Müller Abgesandter dort. Die übrigen Gemeindemitglieder -etwa 12 - 15 Familien- sassen als Pächter auf Höfen in der Umgebung. Gegenüber der markgräflichen Familie -Landesherr war dazumal "Markgraf Carl zu Baden und Hochberg, Landgraf zu Sausenberg, Graf zu Sponheim und Eberstein, Herr zu Rötteln, Badenweiler, Lahr und Mahlberg"- mussten sich alle Gemeindemitglieder gemeinsam für die Verpflichtungen der "Wiedertäufer" verpflichten. Die im Generallandesarchiv in Karlsruhe aufbewahrten Pachtverträge geben einen Einblick in die Lebensverhältnisse der Pächterfamilien.

Um 1800 zählte die Familie Zimmermann 2 erwachsene Söhne, 4 Knechte, 1 Halbknecht, 1 Melker, 2 Mägde und 3 Hirten. Die Familie Müller bestand aus 2 erwachsenen Brüdern des Hausherren, 4 Knechten, 1 Halbknecht, 1 Melker und 2 Mägden. Mit diesen insgesamt 23 Arbeitskräften konnten 154 Joch Ackerland (1 Joch ungefähr 60 ar), 85 Joch Wiesen, 79 Joch Weideland und 3 Joch Gärten bewirtschaftet werden. Insgesamt mussten aber auch, mit den Kindern, 30 - 35 Personen ernährt und die Pacht erübrigt werden. Das Risiko der Pächter bei Verlusten durch Misswuchs, Unwetter oder Kriegsschäden konnte durch Nachlässe bei der Pachtzahlung berücksichtigt werden. Immerhin scheinen Kriegsschäden häufiger vorgekommen zu sein. So wird von Belastungen durch Einquartierung durchziehender Truppen an der Jahreswende 1814/15 berichtet. Über

mehrere Tage mussten die Hochburger Familien jeweils 10 und mehr Offiziere und Soldaten bayerischer, österreichischer und russischer Nationalität samt ihren Pferden für mehrere Tage beherbergen und verpflegen. Insgesamt waren Kosten entstanden um etwa 100 Mann zu beköstigen, dazu noch die abgegebene Fourage (Futter für die Pferde). Für Transporte nach Freiburg und Gundelfingen waren mehrere Fuhrwerke zu stellen.

Neben den Pächterfamilien lebten auf dem Hof noch einige Handwerker, z.B. auch Weber, die für den Bedarf des Hofes arbeiteten und dazu ausdrücklich von Abgaben an die Zunft befreit waren. Sie gehörten natürlich (wie auch die Knechte und Mägde zur Gemeinde). Der letzte Pächter in Hochburg, Jakob Zimmermann, war auch der letzte Älteste der Gemeinde. Er hatte in 1836 Schwerzen bei Wilmendigen Kreis Waldshut, Magdalena Roth, T.v. Benedikt Roth geheiratet und verzog nach Auflösung des Meiereigutes 1846 auf den Seehof bei Salem am Bodensee. Mehrere Familien zogen ebenfalls in die Gegend von Waldshut, wo vorübergehend eine neue Gemeinde in Wilmendingen entstand. Ältester war Benedikt Roth, der Schwiegervater von Jakob Zimmermann. Zu dieser Gemeinde gehörten auch die Müller aus Kolmarsreuth, die zuerst nach Detzel, dann auf den Hasenhof bei Tiengen übersiedelt waren, sowie die Hochstettler in Horheim und die Reidiger auf dem Berchenhof. 1895 löste sich auch diese Gemeinde wieder auf. (JR.)

2) Die Familien in der Gemeinde Hochburg

RUPP

Christian Rupp, der 1713 aus Kühnheim i. Elsass als erster Pächter auf das gut Hochburg kam, hatte einen Sohn Jakob, der 1759 die Gemeinde in Essingen vertrat, aber nicht mehr Pächter in Hochberg war.

Jakobs Sohn Christian ist 1772 Meier in Rohrburg bei Altenheim und hat mindestens zwei Kinder :

- Christian, geb. 1772 starb 60jährig 1832 in Sexau,

- Anna, die Jakob Müller von Hochburg heiratete und mit ihm das Gut bewirtschaftete, 1844 noch als Witwe zusammen mit ihrem Sohn Johann und mit Michel Zimmermann und dessen Sohn Jakob. Die Rupp gingen später wieder ins Elsass zurück und lebten in Lümschweiler.

ROTH

Jakob Roth, geb. 1765 kam aus dem Elsass und heiratete 1785 in Hochburg eine Barbara Wagner vom Laberhof bei Tennenbach. Er war Prediger der Gemeinde. Sein Sohn

Benedikt Roth, geb. 1785 in Hochburg heiratet 1815 Jakobea König, T.v. Benz König von Nimburg. Er zog 1818 auf das Schlossgut Wilmendingen bei Tiengen im Kreis Waldshut. Seine Tochter Magdalena, geb. 1816 in Hochburg heiratete 1836 Jakob Zimmermann, S.v. Michel in Hochburg. Benedikt starb 1848 bei seinem Tochtermann in Salem, er war Ältester der Gemeinde Wilmendingen. Ihm Folgte als Ältester sein Sohn Jakob Roth.

HOCHSTETTLER

Hans Hochstettler ist 1730 Meyer in Wangen bei Opfingen, wo er in 2. Ehe mit Elisabeth Ott verheiratet war. Sein Sohn Jakob heiratete am 12/03/1731 in Mülheim Anna Meyer. Deren Tochter Anna heiratete 1761 Johann Grieser vom Schlatthof Vermutlich heiratete eine weitere Tochter von Hans Hochtettler, nämlich Barbara vor 1737 laut Urkundenbuch von Lamaie im Oberelsass Christian Nafziger.

MÜLLER

1 Michel — ist 1713 Meier auf Schloss Weier bei Emmendingen un Übernimm 1746 Pacht in Hochburg.

2 Christian — ist 1755 Mitpächter in Hochburg (Sohn oder Bruder v.Michel ?).

3 Jakob — 1773 mit J. Zimmermann in Hochburg, 1779 Vertreter in Essingen vermutlich Sohn von Christian.

4 Jakob — Sohn von Jakob (3) geb. 1767 in Hochburg + dort 1837, hat 1800 zwei erwachsene Brüder, darunter Johannes (5).
oo mit Anna Rupp T.v. Christian
Kinder : Michel 41, Jakob 42, Johann 43, Anna 44, Magdadena 45, Verena 46, Katharina 47, Christian 48.

41. Michel — oo 1825 Magdalena König, T.v. Christian und Maria Zimmermann, Pächter in Bamlach, geht später nach USA.

42. Jakob — oo 1832 Maria Eymann von Strassburg, ist Pächter des Sohn'sch Gutes in Heiligenzell b. Lahr, dann in Munzingen
Kinder : Jakob geb. 1833, Johann geb. 1834, Christian geb. 1835 + Heinrich geb. 1840, Christian 1842, Katharina Geb. 1844 Verena geb. 1846.

43. Johann — ist Müller in Kolmarsreuth, später auf Hasenhof b.Tiengen.

44. Anna — ist 1848 in USA oo m. Andreas Zimmermann, früher in Auggen.

45. Magdalena — oo mit Michael Griesser in Öhningen.

46. Verena — ledig in Hochburg.

47. Katharina — oo mit Christian Lauber von Burgfelsen i. Elsass.

48. Christian — geb. 1807 + 1840 Hochburg unverheiratet.

5. Johannes — Sohn v. Jakob (3) geb. 1783 Hochburg, oo 1802 Magdalena Eyer, T.v. Daniel Eyer, Remchingerbei Königsbach/Baden, zus. mit s. Mutter u. Zimmermann Pächter in Hochburg bis 1844.

6. Anna — Tochter von Jakob (3) oo Andreas Zimmermann.

ZIMMERMANN

1. Jakob — ist 1772 Mitpächter in Hochburg, hat 1797 zwei erwachsene Söhne, oo m. Anna Schneider.

11. Michel — geb. 1780 + 1840, oo 1802 in Riedseltz/Els. m. Veronica Roggy, T.v. Johannes, Diefenbacherhof.
Kinder : Veronica geb. 06/12/1818, oo 1840 in Hochburg Jakob Stalter, S.v. Joseph v. Hof Monbijou b. Zweibrücken/ Pfalz.
Jakob, geb. 20/10/1810 oo 1836 in Schwerzen-Wilmendigen verh. m. Magdalena Roth, T.v. Benedikt.
9 kinder : Barbara 1837, Jakob 1838, Benedikt 1841, Magdalena 1843, Christian 1846, Veronica 1848, Joseph 1849, Heinrich 1852, Johann 1854.
Sohn Jakob, geb. 1838 oo 1860 Magdalena Grieser, T.v. Heinrich in öhningen.

2. Michel — ist 1778 Pächter in Langendenzlingen, oo m. Anna Maria.
Sohn : Michel (21)

21. Michel — geb. 1778 oo 1801 in Riedesltz/Els. Barbara Roggy, T.v. Johannes Diefenbacherho.

Weiterer Familien waren König in Nimburg und Rothaus, Gautschi in Wöpplinsberg, Griesser auf den Schlatthöfen, Linder in Opfingen, Eyer auf Wöpplinsbergerhof bei Mundingen, Litwiler in Schupholz und Mauracherhof, ausserdem noch Rediger/Reidiger, Wagner vom Laberhof b. Tennenbach, deren Genealogie noch zu erforschen ist.

Anmerkung : +) Erschienen in "Geschichtsblätter fur Waldeck" Heft 73/1985.

Quellen : Ortssippenbuch Sexau, Etat civil Riedseltz, Kirch. Buch Opfingen
Gen. Landesarchiv Karlsruhe 399/1166
Hinweise gaben : Josef Roth, St-Louis
Erwin Hochstättler, Köln.

Nachwort des Verfassers : Die Genealogie der Hochburger Familien ist noch weitgehend unerforscht. Ergänzungen oder Berichtigungen der angeführten Namen und Daten sind daher erwünscht.

Hermann GUTH

TÄUFER NACH IHRER FLUCHT AUS DER SCHWEIZ

-Sorgen eines Vaters-

In Ergänzung zu Hermann Guths Artikel über die Hochburger Mennonitengemeinde in Baden dürfte es von Interesse sein, etwas über die Mennoniten in Wangen und Weyer bei Opfingen in Baden zu erfahren. 1722 werden in einem Schreiben an den Markgrafen von Baden-Durlach [1] Hans Hostettler, "Täufer als Meyer zu Wangen" und Christe Linder, "so auch ein Täufer, welchen ich mit Erlaubnis Eurer hochfürstlichen Durchlaucht auf mein Guth Weyer genommen", genannt. Es handelte sich damals um das Schutzgeld, zu dessen Zahlung sich die Täufer nicht in der Lage sahen. Da der Gutsherr fürchtete, daß er seine Beständer verlieren und so leicht keinen Ersatz bekommen könnte, setzte er sich beim Markgrafen dafür ein, "daß seine Leut von solcher Beschwernis möchten befreyet bleiben".

1729 hatte Hans Hostettler andere Sorgen, die ihn offenbar nicht weniger bedrückten [2]. Sie betrafen seine 20 jährige Tochter Barbara, die er "zu vertrauten Leuthen in das Elsaß geschickt hatte", da sie "in unserer Gegend nicht wenig angefochten worden und mithin die Eltern in stets währender Furcht und Schrecken leben mußten, ihre Tochter geschwächet (geschwängert) zu sehen". -Im Elsaß fand sich jedoch der 27 jährige Hans von Gund aus Tann, wo "sein Vater vom Herzog von Lothringen Güther gepachtet hatte, und begehrte das Mädchen (Barbara) zur Ehe."

Hans von Gund war in Markirch geboren und da er "ein Bruder von Hans Hostettlers Stiefsohns Frau, von ehrlichen Eltern war und von nicht geringem Vermögen stund", war Barbaras Vater mit der Heirat einverstanden. Dies war jedoch in der Wiedertäufergemeinde nicht möglich, weil Barbara vermutlich aus den oben angedeuteten Gründen, aus der Gemeinde ausgeschlossen worden war. Deshalb wandte sich Hans Hostettler an den Pfarrer der reformierten Gemeinde, da es damals noch keine Standesämter und keine Ziviltrauungen gab. Dieser Pfarrer konnte jedoch die Trauung höchstensmit einer Ausnahmegenehmigung vornehmen, da das Brautpaar nicht zur reformierten Gemeinde gehörte. In einem langen Schreiben des Pfarrers von Opfingen an den Landeshern heißt es unter anderem : (2)

"Da nun aber dieses geschehen, und sie (Barbara) sich im Kirchenbanne befindet, alß sieht der Hochstetter zum Voraus, daß sie mit ihrem sponso (Bräutigam) nicht kopuliert werden könne, biß daß sie recipirt und wieder aufgenommen ist. Weilen (da) nun aber dieses aufnehmen sich noch viele Monate, ja nach ihren wunderlichen Köpfen ganze Jahre verziehen kann ; mithin aus diesem Aufschub unangenehme Suiten (Folgen) erfolgen können : Alß denkt der Hochstetter auf andere Mittel und Wege, wie er der Sache abschaffen und sie dennoch kopuliert werden könnten.

Anfangs kam er zu mir, erzählete mir die ganze Historie, bath mich um meinen Rath und forschete zugleich, ob sie nicht etwa von

---

1. Generallandesarchiv Karlsruhe 74/6851

2. Generallandesarchiv Karlsruhe 229/110201

mir könnten zusammen gegeben werden, weilen ja die in hiesiger Gegend lebenden Wiedertäuffer fast alle in der Schweiz von reformierten Priestern wären copulieret worden. -Ich antwortete ihm gleichbalden, daß solches von mir nullo modo beschehen könnte, maßen sie mit uns auf keinerley Art und Weiß in einiger Gemeinschaft der Kirche stünden, mithin fielen auch die beneficiae ecclesiae weg, und hätten sie sich wohl nach denen reichssatzungen alß auch nach fürstlichem Landrecht und Kirchsordnungen derer Ministerialien nimmermehr zugetrösten, daher auch die copulatio alß ein actus ecclesiasticus von selbsten fallen würde-. Doch ! Da ich die Sache etwas genauer ponderierte, befand ich, daß dem Hanß Hochstetter und seiner Tochter gar wohl könnte geholffen werden, wo nur Eure Hochfreyherrliche Gnaden sich seiner annähmen, und bey Serenissimo durch dero hohes Vorwort in Gnädigstes Fiat auswürkten. Dann wie ich von sicherem Mund vernehme, so hat sich mein anizo (einst) in Steinen stehender Schwager Pfarrer Brigx, alß er noch in Remmiching lebte, Wiedertäufer in ihrer Behaußung auf Serenissimo gnädigsten Befehl copuliert, welches auch wie mir der Hochstetter referieret, von einem anderen soll beschehen seyn, dahero ihm nur gleich Gnade widerfahren Könnte, wo er nur dero hohe intercession ein solche auszuwürken sich sachgerecht würde gefallen lassen-..."

Hans Hostettlers und des Pfarrers Bitte wurde vom Landesherrn positiv beschieden, so daß wenige Wochen später, am 23.3.1729, die Ehe zwischen Barbara Hostettler und Hans von Gund im Amtshaus zu Müllheim (Baden) geschlossen werden konnte. In einem 6 Seiten langen Schriftstück (2) wurde die Eheschließung protokolliert.

Es kann sein, daß Hans Hostettler und Christe Linder mit ihren Vätern vorher in Ste. Marie-aux-Mines gelebt haben, denn ihre Namen erscheinen in der Zeit von 1699-1713 in den dortigen Listen [3] und Urkunden. 1713 werden in Notoriatsurkunden [4] die Namen der Ehefrauen von Hans Hostettler mit Elisabeth Farni und die seines Bruders Christ H. mit Marguerite Gerber angegeben. Ob und welche verwandtschaftliche Beziehungen zu dem Täuferlehrer Jacob Hostettler (siehe "Mennonite Family History", April 1989), der mindestens von 1697-1721 in Ste. Marie-aux-Mines wohnte, bestehen, konnte bisher nicht geklärt werden.

In den Kirchenbüchern der reformierten Gemeinden von Opfingen und Tingen (Baden) findet man folgende Eintragungen, die Wiedertäufer betreffen :

Hans Hochstetter, Wiedertäufer u. Meyer zu Wangen, heiratet 1730 in 2 Ehe Elisabeth Ott (ref.), die am 26.4.1734 verstarb
Kinder aus dieser Ehe : Anna Maria (+ 1734)
Elisabeth (+ 1745)

Aus 1.Ehe des Hans Hochstetter stammte Jacob H., der 1731 Anna Meyer aus Mühlhausen heiratete. Dieser Ehe entstammten die Kinder :

1) Anna Elisabeth (+ 1731),
2) Barbara,
3) Anna, geb. 1733, die 1766 Johann Giser vom Schlatthof im Amtshaus vom Müllheim (Baden) geheiratet hat. Beide, so heißt es, seien "der wiedertäuferischen Sekte zugetan gewesen".

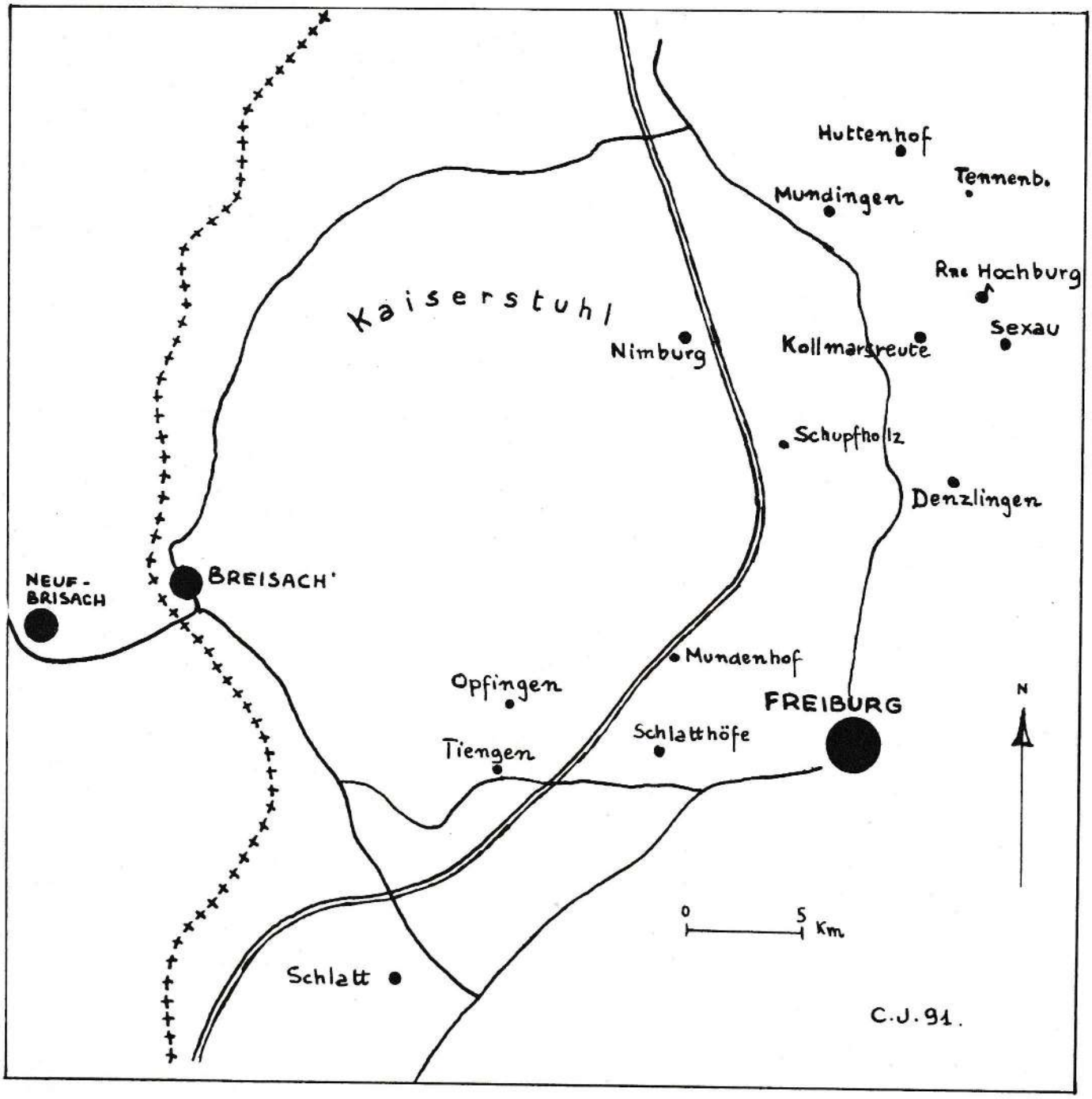
---

3. Archives du Ht.Rhin E 2089, E2014, Extr. de Munich K/169

4. Archives du Ht.Rhin : Akten des Notoriats Fischer Ste.Marie-aux-Mines

Christe Linder, 1695 in Stephansburg (Schweiz) gebürtig, heiratet 1738 Anna Holzwarth, die 1708 in Opfingen geboren wurde. Diese Ehe blieb kinderlos. Christe starb 1734 und Anna 1789, beide in Opfingen.

Erwin HOCHSTÄTTLER, Köln



NEUES UBER DIE AUGSBURGER

Die im Heft Nr. 9/1990 'Mennonitisches Gedächtnis' veröffentlichte 'Augsburger-Genealogie' bedarf einer Berichtigung und einer Ergänzung. Sie wurden ermöglicht durch neuere Forschungen von Frau Dr. Stucky-Levine in Princeton, USA.

Die Augsburger stellten unter den amischen Mennoniten des Elsass einige herausragende Persönlichkeiten. Es gibt Hinweise, daß die Augsburger aus Langnau im Emmental kamen. Der Name selbst läßt aber den Schluß zu, daß es sich dabei um Einwohner der Stadt Augsburg handelt, die während der grausamen Verfolgung der Täufer zwischen 1530 und 1535 aus ihrer Heimat in die Schweiz geflohen sind. Bereits zur Zeit der amischen Teilung um 1693 wird in Markirch ein Nikolaus Augsburger -teilweise auch Nicki, Niggel und Klaus- als Anhänger von Jakob Ammann genannt.

Möglicherweise gehören die beiden Brüder (?) Nikolaus (1) und Jakob (2) an der Spitze der nachfolgenden Genealogie zu seinen Nachkommen. Zwei ihrer Söhne, beide mit dem Namen Nikolaus (14 u. 21), waren zweimal verheiratet und jeder in 1. Ehe mit einer Madeleine Goldschmitt. Die früher erhobene Frage, ob es sich hier nicht um ein und dieselbe Person handeln könne, ist inzwischen entschieden : Es waren tatsächlich zwei Personen.

Der eine, geb. 1760 nannte sich 'Niggi' und gehörte zu den Initiatoren der Delegation, die 1809 bei Kaiser Napoleon die Befreiung der Anabaptisten vom Militärdienst erreichen sollte. Entgegen den Angaben im vorigen Heft, ist er nicht nach Amerika ausgewandert, sondern sein Sohn Jakob und dessen Ehefrau Marie Schlabach. Der zweite Nikolaus, geb. 1768, heiratete in zweiter Ehe eine Elisabeth Hochstättler und hatte mit ihr einen Sohn Isaak. Noch vor der Geburt dieses Sohnes starb der Vater am 8.10.1809 in St. Marie. Die Witwe ging auf den Hof ihres Vaters Isaak Hochstättler, den Neuhof bei Niederlauterbach im Unterelsaß, zurück, wo am 1.1.1810 ihr Sohn Isaak geboren ist. Dieser Isaak Augsburger verzog später nach Bayern und war Pächter auf dem Gut Wellenburg der Fürsten Fugger bei Augsburg. Hier heiratete er Marie Güngrich und wurde zum Stammvater zahlreicher Nachkommen im heutigen Bayern. Auf diese Weise kehrten die Augsburger wieder dahin zurück, wo sie 300 Jahre früher ihren Ausgang genommen hatten. Ein weiterer Sohn des Nikolaus (14) mit dem Namen Nikolaus (141) -Stiefbruder von Isaak- aus erster Ehe, blieb im Elsaß zurück und ist später als Ältester der Gemeinde Salm der Gesprächspartner von Michiels nach seinem um 1860 erschienen Buch 'Les Anabaptistes des Vosges'.

Ein ungewöhnlich tatkräftiger und auch verdienstvoller Mann war auch Christian Augsburger (111), geb. 1782 und Sohn von Christian in Gemaingoutte (11). Er heiratete 1805 in Zweibrücken Katharina Hauter, Tochter von Andreas und Katharina Imhof von der Ixheimer Mühle. Nach 1809 war er Pächter auf dem Schloßgut Mainau bei Straßbourg, das dem Agenten Napoleon Charles Schulmeister gehörte. Er war Berater der französischen Regierung in Fragen der Landwirtschaft und erhielt für besondere Leistungen den Orden 'Fleur de Lys'. Im Jahre 1817 wanderte er nach Amerika aus, kehrte aber wieder zurück, um zwei Jahre später erneut, diesmal zusammen

mit 36 weiteren amischen Familien aus dem Elsaß, der Pfalz und Lothringen die Fahrt über den Ozean anzutreten. Sechs dieser Familien siedelten mit ihm in Ohio, wo sie eine Gemeinde gründeten, die bis heute Bestand hat. Christian, der Führer und Inspirator dieser Gruppe, war auch als Farmer erfolgreich. Er baute Säge -und Getreidemühlen und erwarb eine großen Landbesitz, den er seiner großen Familie hinterließ.

Quellen : Korrespondenz mit Dr. Stucky-Levine, Princeton/USA
Urkunden des etat civil im Privatarchiv des Verfassers
Jean Séguy, Les Assemblées des Anabaptistes de France, Mouton Paris,
Rich.Ringenberg, Mennoniten in Bayern (Privatdruck 1978)
Müller, Gesch.d.Bernischen Täufer, Frauenfeld b.Zürich

Hermann GUTH

Versuch einer 'Augsburger' - Genealogie -

Zusammengestellt nach Angaben von Mrs Dr. Stucky-Levine, Princeton (USA) und Paul Auburtin, Saarburg und eigenen Unterlagen.

1 Nikolaus geb. um 1740 + 1796 in Gemaingoutte
oo m. Barbe Conty (= vielleicht v.Gunten)
kinder : Christian 11, Marie 12, Josef 13,
Nikolaus 14, Anne 15, Elisabeth 16, Catherine 17

11 Christian geb. 1756/58 Gemeingoutte + 3.9.1808 St.Marie aux Mines, oo m. Marie Magdalena Kropf, geb. 1760 + 1836 St.Marie.
Kinder : Christian 111, Barbe 112, Joseph 113, Marie 114 NIcolaus 115, Jakob 116

111 Christian geb. 1782 St.Marie, Pächter auf Gut Mainau b.Straßburg 1817 nach USA, oo m. Katharina Hauter, T.V.Andreas und Catherine Imhoff, Ixheimer Mühle B.Zweibrücken (Hochzeit 1805 in Zweibrücken)

112 Barbe geb. 9.2.1784

113 Joseph geb. 1786 St. Marie, 1819 nach USA
oo m. Elisabeth Schlabach

114 Marie geb. 1793 ferme La pointe de jour b. St. Marie
oo 1817 in Weisenheim am Berg Jakob Kinsinger

115 Nicolaus geb. 1795 St. Marie

116 Jakob geb. 1799 St. Marie

12 Marie geb. 1765 + 1829 Montbras
oo m. Jean Neuhauser, 1763-1826, S.V.Jean und Susanne Zender

13 Joseph geb. 1765/70 + 1820 Etival
oo m.Barbe Sommer, geb.1781 Haraucourt + 1857 Cirfontaine t.v.Jean Sommer und Barbe Brechbühl

14 Nicolaus geb. 6.7.1768 St.Marie + 8.10.1809 St.Marie
oo I. Madeleine Goldschmitt, geb. 8.10.1778 St.Marie + 25.11.1806, T.v.Henry und Barbe Güngerich
Kinder : Nicolaus 141, Christian 142
II. Elisabeth Hochstättler (1809) T.v. Isaak, Neuhof bei Niederlauterbach
Sohn : Isaak 143

141 Nicolaus geb. 21.9.1801 St.Marie + 1890 Salm (mit ihm sprach Michiels)
oo m. Madeleine Gerber, geb. 13.6.1806 la Broque T.v.Christian und Anne Kupferschmidt

142 Christian geb. 1806 St.Marie oo m.Marie Bächer (?)

143 Isaak geb.1.1.1810 Neuhof nach dem Tode des Vaters mit der Mutter zum Hof des Grossvaters Isaak Hochstättler Neuhof bei Niederlauterbach, mit seinem Onkel Peter H. 1809 nach Bayern, + 7.6.1871 in Triftlfing
oo 1832 in Wellenburg bei Augsburg Marie Güngerich T.v.Jakob und Magdalena König
Kinder : Jakob 1833, Elise 1841, Christian, Magdalena 1843, Georg, Marie 1850

15 Anne geb. 1771 Gemaingoutte oo Joseph Neuhauser, La Broque S.v. Jean und Susanne Zender

16 Elisabeth geb. 1778 oo 1796 Christian Goldschmitt

17 Catherine geb. 1781 oo Henri Goldschmitt

2 Jakob geb. um 1740, oo Anne Gerig
Kinder : Nicolaus 21, Jakob 22, Margarete 23

21 Nicolaus (Niggi) geb. 1760 St.Marie
oo I. Madeleine Goldschmitt, 1756-1808, T.v. JeanHenry u. Neuhauser
II. am 14.7.1811 m.Elisabeth Schlabach, geb.1782 les Quelles, T.v. Ulrich und Marie Adam
Kinder : Jakob 211, Christian 212, Nikolaus 213, Elisabeth 214

211 Jakob geb. 6.6.1786
oo I. Catherine Fritz
II. Marie Schlabach
1819 nach USA

212 Christian geb. 1806 (identisch mit 142?)

213 Nicolaus geb. 1812 St.Marie

214 Elisabeth geb. 1814 St.Marie

22 Jakob geb. 18.10.1766 Gemaingoutte + 29.12.1802 St.Marie
oo m.Margarete Goldschmitt, geb. 1784 St. Marie T.v. Jakob und Barbe Eymann
Kinder :

221 Barbe geb. 1803 St.Marie

222 Jakob geb. 1806 "

223 Marie geb. 1809 "

23 Margarete geb. 1787 + St.Marie 1813
oo m. David Reck, geb. 1763 Saales, S.v. Henry und Anna Formwald

Nicht zu identifizieren sind :

Jean Augsburger, oo m. Zender, Tochter Marie Salomé geb.1752
Jean Augsburger, oo m. Barbe Krehbiel, Sohn Jean geb. 1754 + 1816
Jakob Augsburger geb. um 1758 Belfort + 1809 Still
oo m.Barbe Roth, geb. 1784 Lunéville oo Ulrich Salzmann

Noe Augsburger, geb. um 1781 ist 1818 Bauer zum Pfleger in Hanfeld bei Starnberg, O'Bayern + 1831, Sohn Noe
oo vor 1818 Elisabeth Eyer

Quellen :

Verschiedene Kopien des 'etat civil' St.Marie, Zweibrücken, N. Lauterbach
Auszüge aus dem Kirchenbuch Starnberg
Korrespondenz mit Dr. Stucky-Levine, Princeton/USA
mit Paul Auburtin, Saarburg

Literatur :

Jean SEGUY, Les Assemblées Anabaptistes de France, Mouton, Paris
MICHIELS, Les Anabaptistes des Vosges, 1860
RINGENBERG, Mennoniten in Bayern (Privatdruck 1978)

Hermann GUTH

ECHOS AU SUJET DES ANABAPTISTES DE LA REGION DE WISSEMBOURG SOUS LA REVOLUTION

Ces dernières années, "Souvenance Anabaptiste" a abondé en échos au sujet des anabaptistes de la région de Wissembourg, au XVIIIe siècle surtout. Il serait possible de les multiplier, tant les sources sont nombreuses. L'une d'elles est cependant difficile d'accès, à savoir l'enquête entreprise après 1797 par l'Ordre Teutonique sur le sort de ses propriétés sous la Révolution. Sont interrogés en particulier Keller, ancien régisseur du Geitershof, Spieser, naguère curé de Riedseltz et plusieurs Wissembourgeois récemment arrivés à Mergentheim [1].

Quelques informations sont routinières. Tel est le cas du Dieffenbacherhof, acheté par ses fermiers anabaptistes : "... diesen Hof, déclare l'ancien fermier de l'Ordre à Keffenach, haben die vormaligen Beständer Widertäufer als eigentümlich an sich erkauft". Tous les témoins insistent sur le bon état des bâtiments : "das Haus werde recht gut unterhalten".

Est cependant souligné l'esprit d'entreprise de ces anabaptistes à propos d'une forêt à Riedseltz : "Die zwei Wiedertaüfer von Tiefenbach Johannes und Christian Roggi wären zum Teil Kaüfer, die disem Beispiel (donné par un acquéreur d'Ingolsheim) vom Aushauen folgten".

Information de routine aussi pour le Schafbusch, confiée par son acquéreur, Hertzog, à des anabaptistes. Relevons cependant ces précisions : "... hätten den Hof reparieren lassen ..., es seien hundertweis neue Baüme vor sie gesetzt worden".

Enfin, la propriété de la Burg, à Riedseltz, acquise d'abord par Streicher passe aux mains du fils de l'anabaptiste Leist du Haftelhof qualifié de "vermöglicher Mann".

Jean VOGT

1. Bayerisches Hauptstaatsarchiv, Deutsch-Orden, Litt. 4210.

OPERATION DE VENTE BAIL
CHEZ DES ANABAPTISTES ALSACIENS
AU COURS DE LA PREMIERE MOITIE DU XIXe SIECLE

On sait que la bourgeoisie alsacienne ne cesse de porter un grand intérêt à la propriété rurale. C'est à tort que l'achat de biens nationaux a pu être présenté comme un feu de paille, comme l'une de ces exceptions qui confirmeraient la règle d'une prétendue indifférence. En fait, les acquisitions se poursuivent activement jusqu'au milieu du XIXe siècle. Aux biens nationaux succède souvent une nouvelle génération de propriétés bourgeoises substantielles.

Au cours de la première moitié du XIXe siècle nombreux sont les paysans endettés qui vendent à quelque bourgeois des terres dont ils deviennent séance tenante les fermiers [1] .

Les anabaptistes n'échappent pas à ces opérations de vente/bail. Le hasard des dépouillements vient de nous en faire connaître quelques exemples dans l'Outre-Forêt. En 1815, le négociant wissembourgeois Ph. Boell, d'une famille particulièrement active, acquiert ainsi d'un Roggi, au Dieffenbacherhof, une douzaine de parcelles, en partie contiguës aux biens d'un autre Roggi. Aussitôt, elles lui sont confiées pour neuf ans, à raison de 600 F/an [2]. En 1835, c'est encore un Roggi, du Dieffenbacherhof qui vend aux Villaucourt, actifs dans l'Outre-Forêt, six parcelles qui lui sont louées séance tenante pour douze ans, à raison de 168 F [3]. C'est en 1851 qu'un Hirschler du Geisberg vend à Debenesse, contrôleur des contributions à Wissembourg, acquéreur modeste, trois parcelles qui font l'objet d'un bail de six ans [4].

Mais il arrive que des anabaptistes achètent eux aussi des terres de cette manière. En l'an IX, tel est le cas de Noé Augsburger, prospère fermier de la Canardière, à Geispolsheim. Bâtiments et parcelles sont aussitôt louées au vendeur, pour quatre ans, à raison de 80 F.

De telles notations gagneraient à être multipliées. Sans doute permettraient-elles de mieux saisir les différenciations sociales qui s'affirmeraient au cours du XIXe siècle dans le monde des anabaptistes alsaciens.

Jean VOGT

---

1. Parmi plusieurs articles récemment consacrés à cette pratique, voir, à titre d'exemple, J. Vogt, 1983, "Problèmes fonciers à Willgottheim au cours de la première moitié du XIXe siècle", Pays d'Alsace (N° spécial Willgottheim).

2. Notariat Moderne Wissembourg II/15.

3. Notariat Moderne Soultz I/51.

4. Enregistrement Wissembourg, Actes publics, 1851.

PATCHWORKS ET QUILTS

Voilà plus de quinze ans que le patchwork, venu d'Amérique du Nord, connaît un succès grandissant en Europe. Dans de nombreuses régions des groupes de femmes se réunissent régulièrement en atelier et passent de nombreuses heures à faire les milliers de petits points nécessaires à la confection d'un patchwork ou d'un quilt.

Mais qu'est-ce qu'au juste un patchwork ? Il s'agit littéralement *d'un travail de pièces* de tissus cousues ensemble. Coupés exactement à la taille choisie, plusieurs dizaines de petits morceaux de tissus, carrés, en losanges, triangulaires et autres sont assemblés méticuleusement pour réussir le montage de figures géométriques 40 ou 50 fois plus grandes. Les différentes figures ont reçu des noms différents, selon les motifs choisis : *Sunshine Shadow* (soleil et ombre), *Diamond in Square* (losange dans le carré), *bars* (barres), *Log Cabin* (cabane de rondins) etc. La fonction du patchwork est très précise : préserver du froid, qu'il s'agisse d'un vêtement, d'une tenture ou d'un couvre-lit.

Est-ce qu'un quilt est un patchwork ? Il faut répondre : "non". Le quilt c'est l'assemblage par des points devant de trois épaisseurs de tissu : le dessus (top) souvent très ouvragé et le dessous (back) entre lesquels le rembourrage (filler) est glissé. Le quilt n'est pas toujours un patchwork, le dessus peut être constitué d'une seule coupe de tissu, en général de couleur blanche, dont l'élégance repose sur un travail de broderie ou de matelassage savamment conçu. D'aucuns peuvent s'interroger sur l'étymologie de ce mot étrange. La prononciation à l'américaine "couilt" le rend déjà plus familier et permet de le classer dans la famille du mot "couette". L'origine latine est "culcita", oreiller. Couette et quilt évoquent la douce chaleur du lit.

Jusque dans les années 20, les familles américaines avaient des quilts et des patchworks en guise de couvertures. Ce principe d'économie était ancré depuis toujours dans les moeurs : ne rien gaspiller, ni le temps, ni les biens matériels si durement acquis. C'est ainsi que plusieurs générations de petites filles américaines ont appris à faire des quilts et des patchworks, de même qu'en France étaient enseignés les travaux d'aiguille tels que les ourlets ou le point de croix.

On ne sait de quand datent les techniques du patchwork et du quilt ; la première semble avoir été pratiquée dès le Xe siècle avant J.C. en Egypte, la seconde était connue au Moyen-Orient aux XIe et XIIe siècles, mais pourrait être bien plus ancienne. Les Croisés la firent connaître en Europe. Il est vraisemblable que, au XVIIe siècle, les malles des premiers immigrants arrivant en Amérique contenaient quelques quilts. Très vite, les rigueurs du climat de la côte Est et l'accroissement des familles imposèrent d'en fabriquer.

De la nécessité se développa un art. Peu à peu la couverture de laine ou en fibres synthétiques remplaça le patchwork dans les foyers américains. C'est surtout à travers les femmes Amish que cet art a été préservé et maintenu. Elles ont continué à rassembler et à découper de petites pièces dans les tissus usagés,

qu'elles mettaient dans leur sac-à-bouts (scrap-bag, sac qui contient les chutes de tissus), à faire des carrés (block) qu'elles assemblaient en des quilts magnifiques. Christiane Botrel a été frappée par le message de leur art :

> *"C'est un message particulier que nous transmettent les quilts réalisés par [...] les Amish. Ils sont caractéristiques d'un peuple qui détient sa joie de vivre de la pratique de valeurs morales en lesquelles il a mis une foi profonde. Il a un très grand respect pour Dieu, l'homme et la nature. Il est à leur écoute et rejette tout ce qui peut l'en détourner. [...] Leurs quilts si typiques offrent un éventail de couleurs insoupçonnable chez ce peuple réputé pour son austérité. Où ces fermières habillées de sombre prennent-elles en effet toutes ces variation de rouge, pourpre, rose, bleu, vert, jaune que l'on retrouve dans les Bars (Barres), Daimond in Square (losange dans le carré)... ? Dans les vêtements des enfants et des jeunes femmes qui ont l'exclusivité des couleurs pastels. La mode est ici totalement ignorée et les tissus toujours unis, sans le moindre dessin".*[1]

Le patchwork en tant qu'oeuvre d'art -bien que les Amish ne le conçoivent pas comme telle- par l'arrangement des motifs et des couleurs, s'est développé à la fin du XIXe siècle. A cette époque les communautés Amish étaient bien établies, surtout dans les Etats de Pennsylvanie, d'Ohio et d'Indiana. Les familles ne devaient plus dépenser toute leur énergie pour survivre dans ces régions nouvelles comme cela avait longtemps été le cas. Par ailleurs, la stabilité politique et l'amélioration des conditions de vie avaient également permis à affermir leur identité religieuse au sein de la société américaine. Les couleurs et motifs des quilts Amish frappent par leur beauté austère et la force des motifs. Comme le soulignait Christiane Botrel, c'est en regardant vivre et travailler les Amish que l'on s'aperçoit que leur éthique et leurs valeurs profondes se reflètent aussi dans leurs patchworks.

> *"Comme son époux (la femme Amish), est foncièrement perfectionniste dans ce qu'elle exécute et respecte tout ce qui est don de Dieu. Et c'est lui rendre hommage que de cultiver soigneusement les champs et d'entretenir méticuleusement les jardins, comme de réaliser des courtepointes élégantes dont la fonction première est de protéger du froid, tout en étant le seul élément décoratif de la chambre."*[2]

Il faut situer les Amish dans leur contexte de vie et de travail pour comprendre comment leurs valeurs se traduisent dans leur art.

1 - Les Amish ont une forte éthique du travail. Les adultes passent peu de temps à des activités non-productives et non-fonctionnelles. Dès leur plus jeune âge les enfants se voient accorder la responsabilité de menus travaux. Faire un patchwork est à la fois une activité productive et une détente agréable pour les femmes amish, fort occupées par l'éducation d'une famille nombreuse et par des travaux ménagers importants.

---

1. *Le Patchwork en France*, L'école de Sophie Campbell, 1988, p. 11.

2. Ibid.

2 - Le respect du travail s'accompagne d'une volonté de faire les choses à la perfection. Cela se voit dans le soin méticuleux apporté à la confection d'un quilt. Il y a bien sûr des exceptions, mais en général les femmes Amish excellent dans les travaux d'aiguilles.

3 - La mentalité des Amish exige que les objets fabriqués aient un but utilitaire. Cela ne signifie pas que le style de vie Amish paralyse les esprits créateurs. Au contraire, la créativité est canalisée et mise au profit des besoins de la communauté. La confection des quilts illustre fort bien cela. Concevoir un quilt, coudre et découdre autant de fois que l'exactitude de l'assemblage l'exige, changer des couleurs pour d'autres plus harmonieuses ou plus contrastées, faire et défaire encore est un art qui marie beauté et utilité.

4 - Le patchwork renforce le tissu social de la communauté Amish. Dans un milieu sans téléphone à domicile, les relations sociales se développent par les visites rendues chez les uns et les autres et par le courrier. C'est aussi autour du patchwork qu'une mère transmet à ses filles leur devoir futur d'épouse et de mère au sein de la communauté Amish.

5 - Le quilt peut instrumentaliser l'affection d'une personne ou d'un groupe envers un autre. Très pudiques, les Amish n'expriment pas leur affection par des gestes tendres. Offrir un quilt, c'est faire des milliers de points minutieux par lesquels est symbolisé le lien profond qui unit deux personnes ou un groupe à une personne. C'est avec beaucoup d'affection et de tendresse qu'une mère aidera ses filles à confectionner les quilts nécessaires à leurs trousseaux. Le quilt de l'amitié, *Friendship Quilt* ou *Album Quilt*, traduit au mieux l'amitié et la reconnaissance qui unissent une personne à un groupe. Quel présent peut perpétuer pour des décennies le souvenir des donateurs ? Chaque exécutante met un point d'honneur à donner le meilleur d'elle-même, qualités artistiques ou talents à l'aiguille avec les plus beaux trésors de son sac-à-bouts.

Les femmes amish s'entraident pour la confection des quilts. Chacune découpe de multiples petites formes géographiques dans les bouts de tissu, les prépare pour les intégrer dans le quilt. En hiver, elles vont à tout de rôle chez celle qui a terminé le travail de préparation et, pendant une journée, elles se retrouvent autour de l'assemblage et de la finition d'un quilt. Ce genre de rencontre a reçu le nom de Quilting-Bee qui évoque les abeilles et l'activité bourdonnante d'une ruche. Tout un cérémonial entoure le Quilting-Bee. Quand les aînés sont partis à l'école, les quilteuses arrivent tôt le matin avec leurs plus jeunes enfants, à pied ou en carrioles. Elles sortent tout de suite leurs ciseaux et leurs dés. De six à douze femmes prennent place autour du cadre sur lequel le quilt est tendu. Quand le travail commence, elles sont assez éloignées les unes des autres et en profitent pour tenir à voix haute des conversations qui peuvent être entendues de tous : les naissances, les décès, le temps, les récoltes, les nettoyages de saison. Elles échangent des recettes de cuisine, de teintures, des modèles de quilts. Elles rient. Les jeunes enfants enfilent les aiguilles et jouent sous le quilt, devenu une maison imaginaire ! Au fur et à mesure que le quilt s'enroule sur les montants du cadre, la surface à matelasser diminuant, les premiers propos du matin cèdent la place à des nouvelles plus intimes. Elles sont chuchotées car les femmes n'hésitent pas à parler des affaires de la communauté ou à s'ériger en agence matrimoniale. Le Quilting-Bee

peut même être le prétexte pour annoncer un mariage. Au début de l'après-midi, le dessus est terminé si le groupe était composé de plusieurs femmes très habiles.

La popularité grandissante du patchwork n'a pas été sans influence dans les milieux Amish. Par rapport aux années 1880/90-1940, les quilts ont un peu perdu de leur beauté austère et la sobriété de leurs couleurs. Il manque aux tissus synthétiques la force d'éclat et le profond des couleurs. Par ailleurs, les femmes amish ne travaillent plus seulement avec des bouts de tissu. Pour répondre à la demande du marché elles achètent le tissu en vue de faire un quilt. Les couleurs choisies reflètent et s'accordent à celles qui font la mode. Enfin, la matière différentes des tissus synthétiques permet de faire des points moins serrés et moins fins, financièrement il ne serait pas rentable d'investir dans tant d'heures et d'énergie dans les quilts destinés à la vente.[3]

Lydie HEGE

BIBLIOGRAPHIE

Le Patchwork en France, L'école de Sophie Campbell, 1988 (exposition du 19 avril au 25 juin 1988, Mairie de Paris, Bibliothèque Forney, "Hôtel de Sens", 1 rue du Figuier, 75004 Paris).

Rachel et Kenneth Pellmann, *A Treasury of Amish Quilts*, Good Books, Intercourse, Pennsylvania 17534, 1990.

Rachel T. Pellmann et Joanne Ranck, *Quilts among the Plain People*, Good Books, Intercourse, Pennsylvania 17534, 1981. (A People's Place Booklet n° 4).

3. Rachel et Kenneth Pellmann, *A Treasury of Amish Quilts*, Good Books, Intercourse, Pennsylvania 17534, 1990, P.9.



Grandmother's flower garden

(Les fleurs de grand'mère)

Certains quilts amish représentent les saisons de l'année. Les grandes fleurs bleues de celui-ci symbolisent le printemps avec ses couleurs pastel. Il a été fait dans les années 1920.

(photo in Amish, Crib quilts, p. 14)



Star (Etoile)

Les Amish vivent au rythme de la nature, le jour, ils vaquent aux travaux de la ferme et des champs. La tombée de la nuit et l'apparition des étoiles signalent le temps du repos. Le motif de l'étoile, formé à partir de petits losanges, est très fréquent. Celui-ci a été fait en 1981.

(Mennonite Quilts and Pieces, p. 22)



Log cabin (Cabane de rondins)

Les couleurs chaudes du centre évoquent la cheminée, le foyer, de la cabane. Les bandes longues et étroites en figurent les rondins. Les couleurs de la partie supérieure vont vers le foncé, celles de la partie inférieure vers le clair. Ce motif a été très populaire dans les années 1920 en Pennsylvanie.

(photo in the world of Amish quilts, p. 49)



Sunshine and shadow
(Ombre et lumière)

Les jeux d'ombre et de lumière obtenus par la juxtaposition et l'harmonisation des couleurs sont à l'origine du nom de ce modèle. De petits carrés de tissus sont cousus les uns aux autres, disposés en losanges concentriques. Le quilt date des années 1930.

(Photo in the world of Amish quilts, p. 21)

LES ANABAPTISTES D'ALSACE AU XVIIème SIECLE
BALDENHEIM

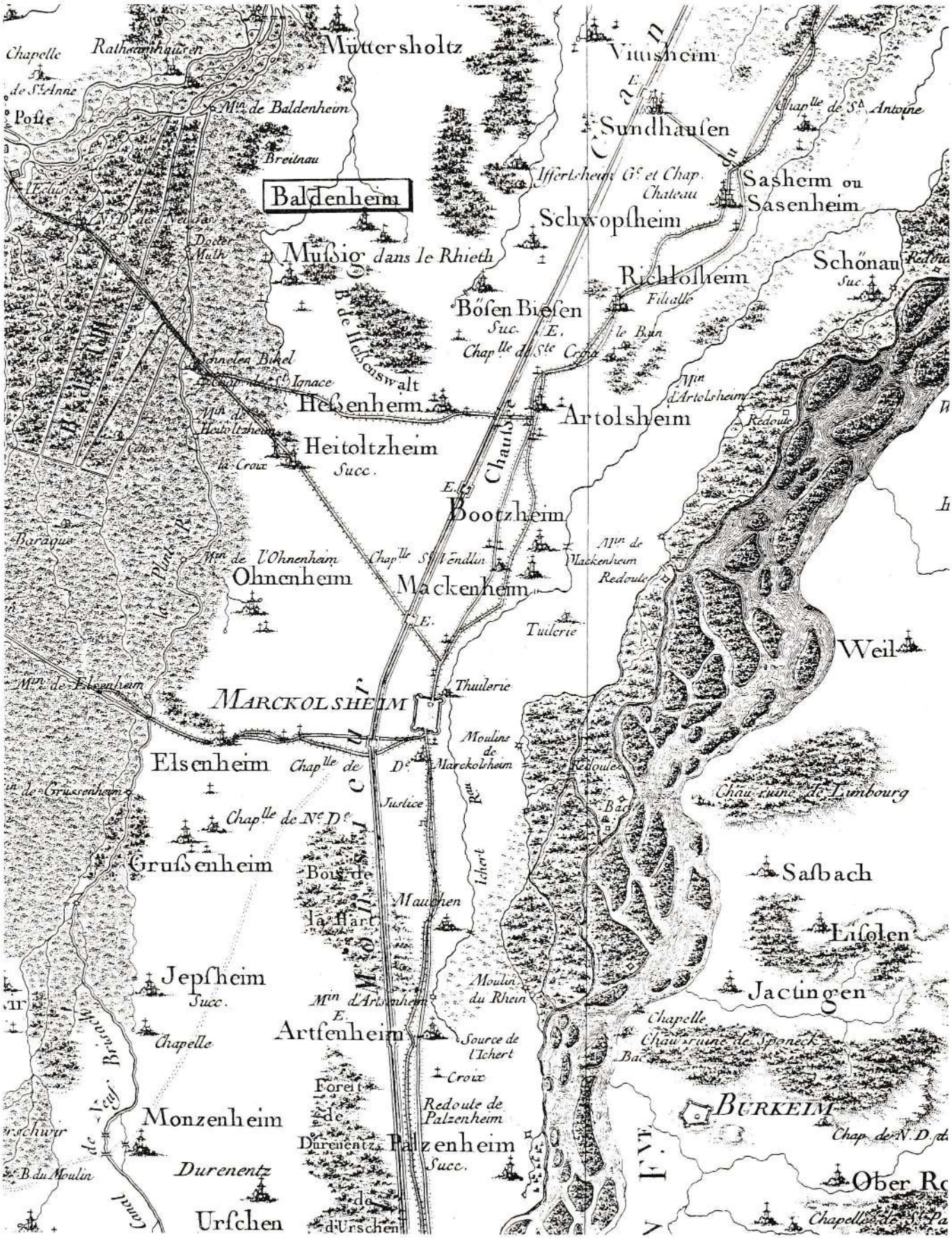
Avec Baldenheim, continuation logique de notre étude entreprise sur l'anabaptisme alsacien au XVIIème siècle [1], nous allons tenter sur la base des documents et témoignages de l'époque de voir quels furent les particularismes de cette minorité religieuse qui -à partir de la Guerre de Trente Ans- vint repeupler le village par vagues successives avant de poursuivre sa route vers d'autres lieux à cause des directives de Louis XIV de 1712/13.

La première particularité du village de Baldenheim réside dans son appartenance politique : il ne dépendait pas de la prestigieuse famille des Ribeaupierre. Fief féminin et héréditaire, Baldenheim faisait partie des domaines du duc de Wurtemberg et était inféodé aux seigneurs de Rathsamhausen de la branche Zum Stein. Ceux-ci résidaient jusqu'en 1689, année de la mort de Georges Godefroy, dernier représentant de cette noble famille, en leur château situé au lieu de Rathsamhausen d'où il purent gérer au mieux leurs intérêts puisqu'il n'était situé qu'à quelques kilomètres de Baldenheim. Louis XIV donna, à partir de 1690, le village au marquis Jules-Louis de Chamlay, maître de camp général de ses armées, et, en 1697, après la paix de Ryswick, la donation fut confirmée avec toutefois comme condition qu'il en ferait hommage au duc de Wurtemberg et à ses successeurs. A la mort de Chamlay en 1719, le fief fut attribué à l'un des nombreux bâtards du comte Léopold-Eberhard de Wurtemberg, le comte de Sandersleben-Coligny qui en disposa jusqu'en 1764. Lui non plus, n'ayant pas d'héritier direct, le village et le château passèrent à la famille des Waldner de Freundstein qui jouirent du fief jusqu'à la Révolution.

Très tôt, vraisemblablement vers 1536 -selon un rapport du pasteur Follenius-, le village fut acquis à la Réforme. Mais ce ne fut qu'en 1684 que la paroisse devint indépendante, après avoir été un temps succursale de celle de Muttersholtz. C'est d'ailleurs de cette année-là que datent les premiers registres paroissiaux de la commune. Ils constitueront la source essentielle de la présente étude ; sans eux nous aurions été d'une grande ignorance pour le traitement du sujet. En effet, en dehors de quelques documents communaux conservés à la mairie, les pièces essentielles telles que les correspondances, actes notariaux ou juridiques qui permirent une connaissance approfondie de la vie de la communauté anabaptiste des autres villages précédemment traités, font complètement défaut. Ils ont été soit perdus ou détruits, soit dispersés lors des multiples successions. Le pasteur de cette fin du XVIIème siècle, un certain Michel Jakober, natif de Hongrie, nota avec soin les événements familiaux qui furent portés à sa connaissance et se rapportant au milieu anabaptiste. Ces détails furent rapportés par souci de méticulosité ou à la demande des sires de Rathsamhausen, ou encore pour pouvoir ultérieurement

---

1. Pour des raisons géographiques et historiques, après avoir évoqué successivement les villages de Jebsheim, d'Ohnenheim et de Heidolsheim -Bulletin de l'AFHAM, Souvenance Anabaptiste- 1988 à 1999.



Plan de situation de Baldenheim, d'après la feuille 163 de la "carte géométrique de la France", dite "de Cassini", à l'échelle de 1/86 400e. Voir à son sujet le commentaire p. 24 de Souvenance n°8/1989.

élucider d'éventuels litiges d'héritage -la question n'a pu être tranchée-.

Les autres sources, d'origine très diverse et en partie déjà connues, permettront de compléter utilement les lacunes documentaires de manière à obtenir une vue d'ensemble, certes perfectible, de ce que fut le court passage des anabaptistes - puisqu'il porte sur une soixantaine d'années environ- dans le village de Baldenheim.

1. Des pionniers :

La plaine du Ried fut le théâtre d'un incessant va-et-vient de petits corps militaires plus ou moins disciplinés. La population de tous ces villages fut exposée durant de longues années aux pires misères : privations, maladies contagieuses et pillages furent le lot quotidien des rares familles qui parvinrent à survivre dans ces conditions. Toute la région fut comme vidée de sa population. Le résultat en fut l'apparition d'une végétation anarchique ; les terres en friche et les villages en ruine reçurent après la Guerre de Trente Ans (1648) un apport de main-d'oeuvre essentiellement d'origine helvétique à l'initiative des propriétaires fonciers. Les conditions économiques particulièrement favorables (exemption d'imposition durant plusieurs années) et le peu de regard jeté sur leur passé, incitèrent beaucoup de suisses à tenter l'aventure alsacienne...

Parmi ces immigrants, certains furent tout particulièrement heureux de pouvoir mettre en avant leur savoir-faire, trop heureux qu'ils étaient de trouver un asile où ils ne devaient plus être inquiétés. Ces réfugiés étaient les anabaptistes. Arrivés en nombre déjà avant la paix de Westphalie, ces pionniers occupèrent des villages "où personne d'autre hormis eux ne voulait s'établir". Ils choisirent de s'installer là où l'environnement religieux le leur permettait : le plus souvent des villages protestants. Très rapidement les anabaptistes zurichois se forgèrent une solide réputation de travailleurs, de personnes intègres qui ne cherchaient pas à faire du prosélytisme outrancier.

C'est ainsi qu'arrivèrent les premiers anabaptistes à Baldenheim au plus tard vers 1650. Autant que nous pouvons en juger, leur nombre devait être assez limité. Parmi les premiers, deux noms reviennent le plus souvent dans les documents : les familles ISSLER et SCHNEBELE.

Concernant les premiers, Hans Ulrich Pfister dans son ouvrage "Die Auswanderung aus dem Knonauer Amt 1648-1750", rapporte de manière fort bien documentée les tribulations de Jacob ISSLER [2] du Stallikertal. Son épouse, Elisabeth HITZ recherchée et arrêtée en 1641 par les "chasseurs d'anabaptistes" fut conduite au couvent d'Oetenbach de sinistre mémoire (pour s'en persuader il suffit de prendre connaissance des chroniques qui se trouvent à la fin du recueil de chants appelé Ausbund) [3]. Elle devait y succomber après une année d'incarcération. Jacob parvint à fuir. Les autorités du

---

2. H.U. PFISTER, "Die Auswanderung ...", Zurich, 1987, p.270-275.

3. AUSBUND, Lancaster County, 1977, p.839-865.

canton, tout en puisant dans les biens confisqués de la famille, "s'occupèrent" de l'éducation des quatre jeunes garçons du couple (ils avaient alors entre 5 et 15 ans) en les plaçant individuellement en pension ou dans la famille proche sous surveillance. Jacob vint s'établir à Baldenheim où il vécut jusqu'à sa mort survenue vers 1666/1667, après 18 années de présence au village. Ses enfants connurent des destins très divers. Le second, se prénommant également Jacob, émigra vers l'Alsace et, après être successivement passé par Jebsheim (1653), Sundhouse (1655-1664), vint finalement s'établir à Baldenheim. Son cadet, Heinrich se rapprocha également de son père puisqu'il s'établit à Sundhouse à partir de 1655. Malgré les efforts du gouvernement zurichois, les idées anabaptistes ne disparurent pas totalement. Nous avons des renseignements sur la première épouse de ce Heinrich, comme le rapporte le pasteur de Sundhouse en 1670 : "Regina, la femme de Heinrich Issler, fut une anabaptiste obstinée qui jamais ne se rendit à l'église et qui, sur son lit de mort, refusa de m'écouter et de se laisser enseigner". Elle resta ferme dans sa foi première.

2. Une famille au long passé anabaptiste : Les "Schneewli" d'Affoltern am Albis

Il est toujours très délicat, voire impossible, de remonter une lignée anabaptiste au-delà du XVIIème siècle. Leur grande mobilité liée aux persécutions, leur souci de ne pas attirer l'attention ou tout simplement parce que leurs convictions ne se déterminèrent que plus tardivement, sont des éléments qui font de l'histoire des Schnebele d'Affholtern am Albis une exception, unique pour le moment, de la continuité des convictions anabaptistes sur une longue période ; cette continuité se poursuit encore de nos jours dans le Palatinat.

Dans son volumineux ouvrage à caractère généalogique [4], Ernst Lincke a retraçé au début de notre siècle, la nombreuse descendance du meunier Johannes Schnewli, premier porteur du nom à Affholtern am Albis. Ses investigations remontent même au début du XIIème siècle ! Des nombreuses lignées qui y sont rapportées, nous avons choisi d'extraire seulement celles qui présentent un intérêt immédiat pour notre sujet. Intéressons-nous donc aux anabaptistes reconnus et à ceux qui probablement l'étaient aussi, de manière à établir des liens avec ceux qui choisirent l'Alsace comme terre d'accueil.

Très tôt, dès 1533, apparaissent dans la branche de Heinrich "von Loo" les premières mentions d'une adhésion aux idées anabaptistes. Alors que Heinrich, l'aubergiste, se montrait un ardent défenseur de la Réforme, ses deux frères Bernhart et Kleinhans étaient connus pour leurs idées plus radicales. Si Bernhart renonça officiellement sous la contrainte en abjurant en 1533, en revanche Kleinhans resta ferme dans ses convictions comme le rapporte un échange de lettres entre le bailli de Knonau et le conseil de la ville de Zurich datant de 1566. Il y est question de "ce qu'il refuse obstinément de quitter la pernicieuse secte des anabaptistes". Malgré les menaces qui pesaient sur lui, Kleinhans resta fidèle à sa foi et nombre de ses descendants et neveux effectuèrent le même choix par la suite.

---

4. Ernst Albert LINCKE, "Die Schnewli von Affoltern a.A.", Affoltern, 1939.

Un impôt ou taxe appelé "Täuferbusse" fut prélevée dans le canton de Zurich chez toute personne convaincue d'anabaptisme et qui refusait de se soumettre. Cela touchait ainsi durement les familles. Au début du XVIIème siècle, les idées anabaptistes connurent un nouvel essor ce qui ne manqua pas d'inquiéter les autorités qui prirent de nouvelles mesures répressives pour enrayer la dissidence. En 1636, les anabaptistes furent convoqués au château de Knonau pour y déclarer leurs biens. A cette occasion, il leur fut demandé s'ils souhaitaient abjurer. La menace était évidente. Comme l'intimidation ne porta pas, des mesures plus dures furent mises en application : chasse à l'homme, emprisonnements et tortures, saisie des biens, "confiscation" des enfants. Nos Schnebele d'Affoltern n'échappèrent pas à cette pénible période. On retrouve au château de Knonau plusieurs représentants de cette famille. Ce sont Jagli dit "Sagenjagli" avec sa femme Margaretha Hofstetter, Hans (dit "Rutsch" ?), Hans Jagli le tisserand en laine dit "Schneyder", Anna, l'épouse de Ulli Wollenwieder de Auegst et Heinrich (dit "Schneyder" ?). L'usage fréquent des surnoms trouve son explication dans le grand nombre de personnes qui portaient le même prénom et le même nom. Afin d'éviter toute confusion, on complétait l'appellation de la personne par son origine ou par le métier de sa lignée. Nous verrons par la suite que ce détail a son importance...

Il ne restait plus à une partie importante des membres de la famille Schnebeli que de choisir la fuite. La fin des hostilités de la Guerre de Trente ans sonna le départ d'un exode massif vers les régions dépeuplées le long du Rhin. C'est ainsi que plusieurs d'entre eux choisirent de s'établir en Alsace. D'autres, que nous passerons sous silence, préférèrent tenter leur chance dans le Palatinat.

3. Sur les traces des "Schneebeli" en Alsace :

Le premier à se présenter en Alsace, fut Kaspar de la lignée "Sager" [5]. Dès 1647, il entreprit le voyage vers Ribeauvillé pensant probablement que son activité de maître charpentier lui assurerait d'être bien reçu. Pourtant, deux années plus tard, il dut s'en retourner à Affoltern afin d'y obtenir un certificat de bonne conduite. On peut s'interroger sur les raisons qui mirent Kaspar dans l'obligation de fournir ce document d'honorabilité. Le comte de Ribeaupierre avait-il des craintes ? L'hypothèse la plus plausible est que la confrérie des charpentiers devait exiger dans ses statuts un tel certificat pour tous les étrangers ; les maîtres charpentiers comme les autres corps de métier se voyaient confier de nombreux apprentis. Ils en avaient la charge morale et à ce titre devaient assurer leur éducation durant le temps de leur apprentissage. Le prévôt d'Affoltern céda à sa requête malgré le lourd passé anabaptiste de Kaspar. En dépit de cela, la ville de Ribeauvillé ne devait pas lui convenir -ou alors ne lui avait-on pas fait confiance dans cette ville ?- et en 1657, il poursuivit son chemin en direction du Palatinat où nous perdons sa trace.

C'est durant la seconde moitié du XVIIème siècle, à une date encore incertaine, que le maître tisserand Othmar et son épouse Elisabeth Küntzli se fixèrent à Truttenhausen dans les environs de Barr. Là, Othmar et sa famille exploitèrent une ferme. C'est là également que Othmar décéda en 1694. Ses enfants continuèrent l'exploitation ou s'établirent dans les environs jusqu'à ce qu'une

---

5. H.U. PFISTER, "Die Auswanderung ...", op. cit. n°2, p.176-177.

bonne partie d'entre-eux rejoigne les premiers colons anabaptistes en direction de la Pennsylvanie entre 1720 et 1749 [6].

Lors de la confession de Foi d'Ohnenheim de 1660, deux Schneebeli sont signataires du document de synthèse. Il s'agit tout d'abord de Heinrich. Dans le recueil de chants en usage autrefois dans les familles anabaptistes, l'Ausbund[7], il est rapporté que Heinrich pourchassé fut pris en 1640 et conduit à Zurich où il fit un "long" séjour en prison. Lors de notre étude sur Ohnenheim, nous avions évoqué ce qui semblait être une erreur de retranscription. Ce personnage d'Elsenheim était tantôt désigné comme Heinrich Schnebele, tantôt comme Heinrich Schneider. Ce que nous croyions être une confusion [8], était en fait l'identité du même personnage désigné une fois par son nom de famille et l'autre fois par son surnom pour le distinguer d'éventuels homonymes. Ainsi, la liste des membres des deux variantes est-elle identique et concerne-t-elle à chaque fois ce Heinrich "Sohn von Hans Jaglj Schneider", ou dit simplement Schneider !

Faut-il en déduire que tous les Schneider anabaptistes de l'Alsace moyenne -et ils sont nombreux [9]- étaient à l'origine des Schneebli ? Il est encore un peu trop tôt pour l'affirmer car des recherches complémentaires doivent encore être effectuées. Cette hypothèse n'est toutefois pas à exclure.

Les sources helvétiques précisent par ailleurs que Heinrich émigra dès 1657 en direction du Palatinat sans qu'il nous soit possible de déterminer son premier point de chute avec précision. L'entraide et les conseils mutuels des anabaptistes firent en sorte que les places de travail vacantes et proposées furent rapidement connues par-delà les frontières. Toute opportunité était saisie et Heinrich aura très bien pu changer de cap pour rejoindre plutôt ses coreligionnaires d'Alsace. Cette hypothèse se trouve renforcée par le fait que les listes connues du Palatinat ne mentionnent pas son nom [10]. Son épouse Verena Issler originaire de Rossau pouvait même retrouver une partie de sa famille établie à ce moment-là dans les environs. Othmar, son frère, dont il est question plus haut, a pu lui aussi bénéficier des efforts de la communauté pour lui trouver une seigneurie ou un comté qui veuille bien l'accueillir. Quelquefois cette situation précaire ne leur garantissait que quelques années de répit. Ce fut le cas pour les anabaptistes établis à Mackenheim et à Hessenheim, terres d'Evêché [11]. Ils restaient prêts, de par leur foi, à refaire leur vie ailleurs !

---

6. E. A. LINCKE, "Die Schnewli...", op. cit. n°4, p.127-128.

7. AUSBUND, op. cit. n°3, p.862.

8. Souvenance Anabaptiste, 1989, notre article sur Ohnenheim, p.33.

9. On les trouve notamment à Jebsheim et à Durrenentzen où ils sont établis depuis 1661.

10. Hermann et Gertrud GUTH, PALATINE MENNONITE CENSUS LISTS 1664-1793, Mennonite Family History, Elverson PA, 1987.

11. Souvenance Anabaptiste, 1988, article sur Jebsheim, p.38.

Lignées anabaptites des SCHNEEWLI d'Affoltern (extraits)

Johannes, meunier
° vers 1445
m. 1469 Verena Hedinger

Branche B

Thomann, meunier
(1504 - 1547)

Hans ?
(1530 - 1547)

Hans
m. avant 1564

Félix
°1569
aïeul de la branche dite "Sager"
ép. Anna Wellenweider

Jacob, maître charpentier
°1597
ép. ***Margreth Hofstetter***
+ 1683
- Elisabeth °1620
- Anna °1621
- Félix °1622
- Hans °1625
- Vrena °1626
- Frongg °1628
- Katharina °1631
- Barbara °1633
- Jacob °1635
- Babara °1637
- Heinrich °1639

émigré vers 1657 en Alsace

Félix, maître charpentier
°1622
ép. Anna Bligenstorfer de Buchenegg
- Heinrich °1644
- Hans Heinrich °1646
- Regula °1648

Kaspar, maître charpentier
°1599
ép. 1) Verena Schwyzer
2) Catrin Müchin
- Hans Jacob °1625
- Anna °1626
- Barbara °1627
- Verena °1632
- Oswald °1634
- Verena °1639
- Anna °1640

émigré : 1647-49 à Ribeauvillé
1657 au Palatinat
- Verena °1602
- Anna °1603
- Elsbeth °1606
- Vreni °1608

Branche D

Heinrich, aubergiste
(1532 - 1570)

Bernhart
(1533 - 1547)
anabaptiste dés 1533

Kleinhans
(1567 - 1584)

Heinrich, maître tailleur
m. avant 1566

Hans Jacob, maître tailleur
dit "Schnyder"
°1588 +av.1664
ép. 1610 ***Verena Steiner*** +1664
- Hans Jacob °1611
- Heinrich °1613
- Jacob °1615
- Adelheit °1616
- Katharina °1618
- Margaretha °1620
- Kaspar °1621
- Adelheit °1625
- Hans Jacob °1626
- Barbara °1627
- Othmar °1630

Heinrich "der Jung"
+1620, meunier
ép. 1571 Vreni Holder
- Uli °1573
- Thomann °1579
- Margreth °1581
- Katha rina °1584
- Verena °1586
- Thomann °1588

Thomann, meunier trésorier
°1588 +av.1628
ép.1609 ***Katharina Frye***

Rudolf
°1639
ép. 1) Agnés Wyss de Aengst
2) Barbara Strüby
- Anna °1589
- Kleinhaus °1592
- Hans °1594
- Verena °1600
- Jacob °1605
- Heinrich °?
- Hans Jacob °1609

Hans dit "Täuffers"
+av.1639
ép. Eva Wyss de Aengst
- Hans °1600
- Anna °1602
- Elisabeth °1603
- Hans °1604
- Rudolf °1606
- Joss °1616

établi à Ottenbach

Hans dit "Rutsch"
°1594
ép. Anna Wollenwieder
1641 Regula Fischer
de Stallikon
- Félix °1616
- Katharina °1618
- Hans °1620
- Jacob °1622
- Sebastian °1625
- Regula °1631
- Verena °1632

Jacob dit "Rutsch",
tonnelier
°1605 +1646
ép. Verena Bickel
- Heinrich °1647
- Elisabeth °1649
- Jacob °1651
- Konrad °1653
- Anna °1657
- Verena °1660

émigré à Pforzheim

Heinrich, dit "Schnyder"
°1613
ép. ***Verena Isler*** de Rossau
- Barbara °1639
- Adelheit °1641
- Hans °1643

émigré vers 1657 au Palatinat

Jacob, dit "Schnyder", tisserand
°1615 +1682
ép. ***Elisbeth Scneebeli*** (de Jacob Sager)
- ***Jacob*** °1645 émigré Westheim Palatinat
- Verena °1654
- Anna °1657
- Verena °1661

Kaspard dit "Schnyder"
°1621
ép. verena Hägi d'Uerzlikon
_ Elsbeth °1648
émigré en 1657 au Palatinat

Othma, maître tisserand
°1630 +1694
fermier à Truttenhausen
ép. ***Elisabeth Künzli***
- descendance en Alsace
et en Pennsylvanie
1725-1749

(.....) cité en ....
anabaptistes déclarés
anabaptistes probables

4. Jacob de Baldenheim :

Des deux prédicateurs ou anciens Heinrich "Schneider" et Jacob Schnebely présents à Ohnenheim, le second est celui dont l'identification est la plus incertaine. C'est lui qui concerne directement le village de Baldenheim puisqu'il y a laissé une nombreuse descendance. L'hypothèse la plus plausible -et c'est celle que nous défendrons- et la plus immédiate lorsqu'on se reporte au tableau généalogique des Scheewli d'Affoltern, serait de voir en lui ce charpentier de la lignée "Sager" [12], celui-là même qui eut à répondre de ses agissements en 1636, avec son épouse Margaretha Hoffstetter, devant les autorités zurichoises. Mais avant de continuer, voyons quels sont les éléments archivistiques recueillis en Alsace. Tout d'abord, hormis sa mention lors de la réunion d'Ohnenheim en 1660, il n'apparaît jamais nommément, ce qui pourrait accréditer l'idée d'une personne d'un certain âge ayant passé le relais des affaires à ses enfants. En fait, c'est surtout son fils aîné Félix ou Philippe qui s'est chargé de toutes les tractations d'achats immobiliers, quelquefois en présence de son père. A une date inconnue, dans les années 1650, il se rendit acquéreur de la Oehlmühle, l'huilerie de Baldenheim. Vraisemblablement très endommagée, sinon entièrement ruinée par la guerre, celle-ci nécessitait d'abord de sérieux travaux de restauration pour remettre en état toute l'infrastructure du moulin et la rendre productive. Le savoir-faire traditionnel de la famille dans le métier du bois fut déterminant. Il leur permit, étant les premiers sur la place, d'acquérir à bas prix des bâtisses ou ce qu'il en restait et sitôt le travail accompli, d'entamer une nouvelle rénovation. Dans ces familles nombreuses ne manquèrent ni la main-d'oeuvre ni la volonté . Encore fallut-il pour cela l'assentiment de l'autorité locale. Un cas tout à fait similaire concerna le maître-charpentier Ulrich Houser qui, durant de longues années, exploitera le moulin proche d'Ohnenheim après qu'il l'eût restauré [13].

Ainsi, le 10 janvier 1656 [14], Félix "gebürtig von Affholdern" acheta-t-il une ferme avec sa maison, sa cour, la grange et les écuries avec ce qui en dépend, en présence de son père "Jacob le vieux" (un des frères se prénommait également Jacob). Cette ferme était située dans le village même, "au-dessus et derrière la Ehlengass". L'acte fut conclu sur la demande des deux contractants en présence de Georg Friderich de Rathsamhausen qui y apposa son sceau, car le vendeur, un lieutenant "était parti pour s'établir ailleurs". Des 265 florins, valeur de Strasbourg, qui furent nécessaires, environ un tiers de la somme fut versée immédiatement, le solde fut payé sur deux années. Peut-on imaginer que de cette ferme Félix fit une huilerie comme semble l'indiquer

---

12. Une généalogie de ce Jacob, d'un auteur inconnu qui n'accompagne malheureusement pas ses données de l'indication des sources, me fut proposée durant mes investigations. Elle a l'inconvénient de présenter certaines incohérences (Félix et Philippe sont des prénoms utilisés indifféremment) et de ne pas cadrer aussi bien en ce qui concerne les dates que pour les faits. Toutefois dans un souci d'aide à des recherches futures, nous la transmettons ci-dessous, sous toutes réserves :
Jacob S. (1590-1660), épouse Anna Melchior (1595-1679), enfants : Félix * 1622, Jacob * 1624, Johann-Jacob * 1626, Phillip * 1628, Heinrich * 1629, Verena * 1630.

13. Souvenance Anabaptiste, 1989, notre article sur Ohnenheim, p.30s.

14. Documents notariaux originaux possédés par un particulier descendant de Félix qui nous a aimablement remis une copie des actes.

un document postérieur ? Dans ce cas, on peut se demander de quelle manière était mû ce moulin car aucun cours d'eau ne traverse le village. Ou alors le moulin, c'est une autre possibilité, était situé sur le Hanfgraben, à mi-chemin de Rathsamhausen. La question n'a pu être définitivement tranchée. Il faut encore signaler que cette activité peu commune qui consistait à produire de l'huile alimentaire à partir des noix était déjà pratiquée par les Schnebele à Affoltern au XVIIème siècle [15].

Les acquisitions se succédèrent ensuite, dont probablement seule une faible partie nous est rapportée. Au mois de mai de l'année suivante, Félix alors désigné comme bourgeois de Baldenheim -ce qui tend à démontrer une implantation et une intégration déjà anciennes-, se porte acquéreur, après autorisation du Frevelgericht (tribunal des délits mineurs) de Guémar, d'une pièce de terre cultivable située vers la forêt de Mussig [16]. En 1672, alors que ses affaires continuaient à prospérer, Félix acheta à la famille de Rathsamhausen en la personne de Chirothéus-Constantinus, un emplacement disponible dans le village afin d'y construire une maison pour les travailleurs journaliers ("Taglöhnerplatz") [17]. Cet emplacement vacant, car aucun propriétaire ne s'était fait connaître, était situé à l'intérieur du village dans la Dorfgrabengass. Félix fut autorisé soit à en faire une dépendance de son huilerie soit à y construire une maison destinée à loger des travailleurs journaliers "comme il lui convient".

Les archives communales de Baldenheim [18], outre la présence de Félix (ou Philippe), attestent encore la présence de ses frères cadets : Hans (en 1669) qui y exploite des biens pour le compte de la ville de Sélestat, et Heinrich (en 1670) cité pour une construction dans la localité sans autre précision [19].

Comme on peut le constater, les similitudes et la constance dans les prénoms entre les Schnebele de la lignée "Sager" et ceux de Baldenheim renforcent l'hypothèse initiale. L'autre hypothèse, à savoir "un maillon manquant" n'est pas totalement à exclure tant il est vrai que les anabaptistes vivaient souvent dans le secret ; mais dans une ville comme Affoltern il était certainement difficile voire impossible d'échapper à la vigilance des autorités ecclésiastiques... Seule reste à élucider la question du retour au pays de la veuve de Jacob, Margreth Hofstetter qui décéda en 1683 à Affoltern et non à Baldenheim. Peut-être une partie de sa famille est-elle restée ou retournée en Suisse. Si le père, Jacob, décéda sans doute peu après la réunion d'Ohnenheim, Félix le suivit en 1679 puisque cette année là eut lieu le partage du "Oehlhaus zu Baldenheim... im Bauernhof gelegen" [20] entre ses enfants.

---

15. E. A. LINCKE, "Die Schnewli...", op. cit. n°4, p.127-128.

16. ADHR Frevelgericht Guémar-B dépôt 30-JJ59-1657.

17. Documents privés, voir 14).

18. Conservée à la mairie de Baldenheim.

19. Archives du consistoire à Baldenheim.

20. Documents privés, voir 14).

Les deux frères Hans et Philippe se rendirent acquéreurs des droits à l'héritage de leur père en rachetant les parts sur le moulin aux autres frères et soeurs. Le document décrit ce qu'était alors la composition de la famille. Il y avait outre Hans et Philippe, Régula la femme de Grégorius Kropp, Anna Melchior, veuve de Jacob et Verena, la "fillette" de Heinrich décédé et dont les intérêts étaient défendus par Hans Währi. Il en coûta 400 florins valeur de Strasbourg aux deux frères, "y compris la cuve à huile et la pierre à broyer". De toutes les personnes mentionnées, seul Hans Währi est clairement désigné par la suite comme anabaptiste. Il fut même diacre de la communauté. Les autres avaient rejoint l'église protestante sans pour autant rompre avec le milieu des "Frères" comme nous le verrons un peu plus loin. La "Oehlmühle" de Baldenheim resta encore en activité tout au long du XVIIIème siècle et en 1766, c'est toujours un Hans Schnebele dit "Oehlhans" qui l'exploitait...

Pour être complet sur cette famille, il faut encore mentionner Félix Schnebele, anabaptiste établi à Hessenheim en 1663, peut-être le fils aîné de Félix de Baldenheim, de Véréna, la fille de Sigrist de Affoltern qui servait chez un anabaptiste de Kunheim en 1657 [21].

D'autres anabaptistes à l'histoire moins bien connue se sont établis au village. Hans Ulrich Pfister signale l'émigration de nombreux jeunes gens qui furent employés par les anabaptistes sur leurs fermes et notamment à Baldenheim [22]. Les Baldensperger, un patronyme encore très répandu dans la région, ont eu une souche anabaptiste ; ainsi ce Félix Baldensperger, un jeune homme de 20 ans, fils de Georg, originaire de Obermettmenstetten qui fut employé dès 1653 chez un anabaptiste alsacien. Selon des informations qui n'ont pu être confirmées, l'épouse de l'entreprenant Félix Schnebele, se prénommant Véréna, serait elle-même née Baldensperger (elle est décédée à Baldenheim en 1687). Parmi les autres noms de famille que rapportent les registres paroissiaux [23], certains permettent de soupçonner une origine anabaptiste : on y trouve entre autres des Zehnder, Bär, Kleiner, Haury, Stähli, Schwartz, Ringer (sous la forme de Rinkher), Rupp, Hägy, Vollenweider [24].

5. Un lieu d'assemblée :

La communauté anabaptiste de Baldenheim et des environs se constitua en une assemblée avec un lieu de culte fixe à une période encore indéterminée. C'est probablement très tôt autour des années 1660 -car à ce moment-là les conditions étaient les plus propices- que la demande des Frères devait aboutir. Ce qui paraissait inacceptable aux yeux de nombreuses autorités fut autorisé à Baldenheim : pouvoir se rencontrer sans craindre de poursuites. On doit y voir la main de Jacob Schnebele assisté en cela par des coreligionnaires influents et persuasifs. Encore

---

21. Le premier est cité dans le notariat de Sainte-Marie-aux Mines, la seconde par H.U. Pfister, "Die Auswanderung...", p.46.

22. H.U. PFISTER, "Die Auswanderung ...", op. cit. n°2, p.46.

23. ADBR Registres paroissiaux de Baldenheim 3 E 19.

24. Un certain Hans Jacob Vollenwieder du Palatinat s'est converti de l'anabaptisme au luthéranisme en 1662. "Urkunden aus dem Bad. Generallandesarchiv Karlsruhe, Abt. 77/4336a".

fallait-il pour cela qu'un esprit de tolérance animât les Rathsamhausen. Ces réunions se déroulèrent probablement dans la ferme Schnebele, du moins un certain temps.

Le témoignage de Jacob Ober de Sissach, interrogé par les autorités de Bâle en 1684, se révèle être une pièce essentielle et unique. Elle décrit le déroulement d'un culte anabaptiste précédant le schisme amish [25]. Ce Jacob Ober, alors sexagénaire, s'était installé à Ohnenheim en 1679 avec sa femme Elsi Hersperger et sept de leurs enfants. Là, il fit partie de la communauté anabaptiste après avoir été "contaminé" par son épouse dont le père avait déjà été un "hérétique" notoire. Cinq années plus tard, en voulant, selon ses dires, "se mettre en règle avec ses dettes" car il avait de nombreux biens immobiliers qu'il ne pouvait emporter avec lui, Jacob Ober se fit prendre et enfermer pour quelques mois à Bâle. Sa mère, Ursula Horandt, "dans les 80 ans", avait cherché à lui faire abandonner sa religion, mais en vain. Au mois de mars 1684, le conseil des sept, lui rendit visite dans sa tour afin de lui faire subir un "sérieux" interrogatoire. Ses réponses furent les suivantes :

- Sur ses convictions: "Il est lui-même parvenu aux convictions de son choix car il est conforme à l'instruction de l'apôtre Paul de se détourner des abus de la boisson, de la lubricité etc... et reconnaît bien que cela est également enseigné ici (à Bâle), mais seul un quart de la semence tombe dans la bonne terre."

- Les prédicateurs : "Ce sont Jacob Frickh du canton de Zurich et un certain Hans du canton de Berne."

- Leurs réunions : "Ils se rassemblent en général toutes les deux semaines le dimanche à Baldenheim. Ils sont environ une vingtaine de personnes (adultes). L'un d'eux se met à prêcher une heure au plus, à expliquer les évangiles, puis un autre témoigne comme les apôtres l'ont fait. Lorsque le sermon est terminé, ils se mettent à genoux et prient. Ils aiment aussi chanter des chants religieux et des psaumes comme cela se fait ici (chez les protestants bâlois). Le noble de Baldenheim qui est leur autorité leur a autorisé les rassemblements au village."

- Les autres bâlois : "Il y a Peter Berchtold de Dürren. Son frère Jacob préfère quant à lui fréquenter les auberges et n'est pas des leurs. Hans Rohrer de Buns et sa femme Margreth Müri font également partie de ces gens".

Les menaces et l'emprisonnement ne servirent à rien. "L'entêté" Jacob Ober fut libéré en septembre de la même année et put ainsi rejoindre ceux qu'il appelait le "petit peuple" (Völklin).

---

25. Archives cantonales de Bâle. Cote actuelle des documents: Criminalia 1B,01. Cité partiellement dans Paul BURCKHARDT -Die Basler Täufer- p.60,63,105 et 118 - Basel, 1898. Le témoignage de Jacob Ober n'apparaît pas dans Jean Séguy -Les assemblées anabaptistes-mennonites de France.- Paris, 1977. Voir également Souvenance Anabaptiste 1989, notre article sur Ohnenheim, p.53.

6. Baldenheim et le schisme amish :

A partir de 1693, le groupe homogène des anabaptistes alsacien se divisa en deux tendances. Dans la plupart des communautés alsaciennes, le débat fut vif entre les partisans et les adversaires des idées de Jacob Amman de la Petite Lièvre. Celle de Baldenheim semble pourtant avoir été fort distante des débats car aucun de ses membres ne prit directement part au début de la controverse. Les deux partis cherchèrent naturellement à argumenter bibliquement pour s'assurer de la justesse de leurs points de vues sur telle ou telle question. L'un des principaux thèmes de la discorde tourna autour de la Meidung (ou l'évitement). Pour les amish, elle incluait l'isolement physique ; pour les autres un isolement seulement spirituel de la personne obstinée dans son péché. Le débat tournait en fait sur l'interprétation qui était faite de 1 Corinthiens 5 et notamment du verset 11 : "...c'est de ne pas avoir des relations avec quelqu'un qui, se dénommant frère, est débauché, ou cupide, ou idolâtre, ou outrageux, ou ivrogne, ou ravisseur, de ne pas même manger avec un tel homme". Devait-on prendre en considération les repas quotidiens ou simplement la commémoration de la Cène ? Les frères de Baldenheim écoutèrent sur ce sujet les arguments des uns et des autres. De cette période, il ne nous est parvenu qu'une lettre de 1694, écrite par Jacob Gut(h) du Palatinat et adressée aux "frères d'Alsace, de l'assemblée de Baldenheim" dans laquelle il expose "aussi bien qu'il le peut" ses convictions et ses discussions avec Jacob Amman [26]. Le choix des anabaptistes de Baldenheim se porta finalement vers le camp Reist, chef de file des opposants à Jacob Amman, comme semble l'indiquer la présence des Bältzli (aujourd'hui orthographié Pelsy) sur un manifeste rédigé à Ohnenheim et condamnant le comportement de Jacob Amman. Il est à noter que les trois communautés de la plaine d'Alsace, à savoir Jebsheim, Ohnenheim et Baldenheim optèrent -après une période plus ou moins longue marquée par l'incertitude- pour un même choix.

7. Qui étaient-ils ?

Durant une courte période, autour des années 1690, Baldenheim a constitué, avec Ohnenheim, la plus importante communauté anabaptiste de moyenne-Alsace. Dans les manuscrits de l'abbé Grandidier [27], citant à son tour un écrit remis par trois anabaptistes au curé de Mussig, figurent le nombre et les lieux de présence des anabaptistes en Alsace. La rédaction de ce document a pu être datée avec précision entre 1692 et 1695 [28]. Baldenheim y apparaît pour 8 feux (ou foyers) auxquels on peut ajouter les 4 foyers du village voisin de Mussig représentant 36 personnes pour ce dernier lieu. Au total, l'assemblée comportait une centaine de personnes, enfants compris. Elle devait être alors au moins aussi importante que celle de Sainte-Marie-aux-Mines qui ne comprenait que 10 foyers. L'histoire courante pourtant, ne retint que ce seul pôle d'attraction. Ceci s'explique surtout par le fait que les anabaptistes de tendance amish s'y regroupèrent en nombre quelques années plus tard.

---

26. Johannes MOSER, "Meidungs-Erklärung", Lancaster PA, 1876, p.27-28.

27. "Extraits des manuscrits inédits de Grandidier", publié dans REVUE D'ALSACE, 1867, p.208s.

28. Souvenance Anabaptiste, 1990, notre article sur Heidolsheim, p.59-60.

Il nous paraît donc d'autant plus important de mentionner certains de ceux que l'on appellera plus tard les "silencieux dans le pays" (stillen im Lande).

Après les zurichois du milieu du XVIIème siècle, et quelques bâlois vers 1680, viennent des bernois. Ils grossirent les rangs des anabaptistes établis à Baldenheim et dans les environs.

8. **Le pasteur et les anabaptistes :**

En parcourant les registres paroissiaux de Baldenheim, une première constatation s'impose : le nombre d'actes touchant des personnes marginales ou vivant en marge de la norme sociale est important. Ce sont çà et là des vagabonds sans nom ou des étrangers à la confession inconnue que le village consentait à inhumer, des enfants issus de mariages entre protestants et catholiques ou qualifiés "d'illégitimes" qui y sont baptisés. Il semble qu'il y eut une grande tolérance à l'encontre des classes de personnes habituellement exclues.

Les anabaptistes n'avaient pas pour habitude de consigner les événements familiaux dans de tels registres par crainte de voir ces indications se retourner contre eux.

Le nouveau pasteur de Baldenheim entreprit la rédaction des registres en 1684 [29]. Il y nota soigneusement les naissances et les décès même survenus chez les anabaptistes. Ceux-ci n'étaient pas tenus de se présenter devant lui et c'est vraisemblablement à leur insu qu'ils étaient recensés. L'absence des actes de mariage, les indications souvent incomplètes au sujet de leur provenance, l'omission du nom de l'épouse quand ce n'est le prénom de l'enfant décédé qui n'était pas connu, sont autant de preuves que le pasteur procédait par ouï-dire. Il complète même après coup ses premières données par des rajouts tel ce "ohne das man weitern Bericht von ihr hat" devenu "des Mann Hans Gerber".

Sur l'ensemble des actes, aucune remarque désobligeante ou condamnant "l'hérésie" n'a pu être relevée, montrant là aussi que la cohabitation entre les deux communautés s'effectuait sans mépris.

Deux familles pourtant, celles de Melchior Schleher et du meunier Hans Huser furent tenues de faire baptiser leurs enfants à la naissance "sur l'ordre des autorités" (auf Obrigkeitlichen befehl). Dans un cas, l'épouse du comte de Rathsamhausen honora même la cérémonie de sa présence. Cette mesure ne semble pourtant avoir touché que des familles nouvellement établies à Baldenheim ; peut-être était-ce une condition pour leur accorder le droit de s'installer au village. Un fait tout à fait similaire est rapporté à Jebsheim où les Berckheim associés à leur pasteur exercèrent une pression sur les anabaptistes pour obtenir d'eux le baptême luthérien [30]. L'action semble avoir été coordonnée par les instances locales des deux lieux quoique plus timidement appliquée à Baldenheim. Elle ne dura que de 1679 environ à 1686, date à partir de laquelle les luthériens furent eux-mêmes menacés.

---

29. ADBR Registres paroissiaux de Baldenheim 3 E 19.

30. Souvenance Anabaptiste, 1988, article sur Jebsheim, p.40-42.

9. Agriculteurs et tisserands :

L'activité essentielle des anabaptistes de Baldenheim est orientée vers l'agriculture et l'élevage d'une part, vers l'art du tissage d'autre part. En cela, rien de surprenant, si ce n'est l'importance numérique des seconds.

Ils géraient quelques-unes des fermes importantes de la place. Seule leur échappait la ferme du château qu'exploitait le Schlossmeyer, un certain Frantz. Nous avons déjà relaté plus haut celle des Schnebele et ce qu'il en advint : nous n'y reviendrons pas.

Peter Berchtold, le bâlois de Dürren, est quant à lui métayer sur le "Samtloischen Lehen". Son frère Friedrich y travaillait également. De cette ferme, ni l'emplacement, ni le propriétaire du moment n'ont pu être déterminés. Elle fut reprise à la mort de Peter par Hans Baltzly en 1709. Mais ce dernier jouissait encore d'une autre réputation dans la région à tel point qu'il y était "en général" mieux connu sous le sobriquet de "Scheer Peter" : il exerçait la médecine des campagnes. Ce sera l'occasion une nouvelle fois de souligner la grande connaissance de l'utilisation des plantes et la fabrication d'onguents divers qui existait dans les milieux anabaptistes et dont purent profiter largement les habitants des environs [31]; tradition qui se perpétua jusqu'au début de notre siècle.

Les registres paroissiaux évoquent encore la présence de deux autres agriculteurs : Hans Jacob Pliegersdörffer et Hans Währi le diacre de la communauté. Toutes ces personnes sont d'origine zurichoise, à l'exception de Peter Berchtold et de son frère ; elles sont désignées à un moment ou à un autre comme bourgeois de Baldenheim, ce qui plaide en faveur d'une présence déjà ancienne au village.

Le tissage de la laine ou du lin était le gagne-pain de nombreux anabaptistes et d'autres immigrés suisses au village. La production était bien supérieure aux besoins propres du village de sorte qu'il est permis d'y voir se dessiner l'embryon d'une petite industrie. Ce développement fut sérieusement freiné par les mesures qui touchèrent les anabaptistes en 1712.

10. Un lieu d'inhumation pour les anabaptistes de la région :

Comme cela a déjà été souligné, Baldenheim occupait une place particulière à cause de sa tolérance et de son hospitalité. Le village fut une véritable "terre d'accueil" lorsqu'une inhumation était refusée ailleurs. C'est ainsi que, selon toute probabilité, le propre père de Jacob Amman, Michaël, le tailleur de Steffisburg, fut transféré en 1695 de Heidolsheim vers Baldenheim suite au refus du curé d'accorder l'inhumation [32]. Ulrich Schnebele du même Heidolsheim obtint la même autorisation pour sa servante l'année précédente. Jacob Bachmann fit le chemin d'Ohnenheim pour y mettre en terre son épouse Verena. Parfois, c'est durant un voyage qu'une personne tombait gravement malade. Ces étrangers à l'article de la mort, trouvèrent à Baldenheim leur dernière étape comme ce Michel Kauffmann du Palatinat dont

---

31. Sur le sujet et pour le seul XVIIème siècle, citons nos articles dans Souvenance... 1988, p.39 et Souvenance... 1990 p.58.

32. Souvenance Anabaptiste, 1990, notre article "Jacob Amman et Heidolsheim, p.71-74.

l'intention première était de se rendre en Suisse, et dont le corps fut apporté de Kunheim. Le cas de Jacob Jäckly, un protestant, mérite lui aussi d'être rapporté. Il avait effectué son apprentissage chez l'anabaptiste Hans Jacob Tanner le tisserand avant de s'établir à Jebsheim. A la fin de sa vie, alors qu'il était gravement malade, il choisit de retourner chez son ancien "maître" et une place lui fut également octroyée dans le cimetière entourant l'église.

11. **Les relations avec le Palatinat :**

La conséquence de la rupture amish de 1693 fut un renforcement des relations avec les communautés palatines comme en témoignent, çà et là, les actes de décès d'étrangers. Les fermes de Baldenheim pouvaient offrir travail et gite saisonniers sans qu'il y ait tracasserie de la part des autorités. En outre, l'édification et la cohésion spirituelles, le besoin de resserrer les liens familiaux faisaient partie des habitudes de cette minorité qui devait sa survie à des échanges réguliers avec les autres communautés frères. La communauté de Baldenheim, comme toutes celles de la plaine d'Alsace, était somme toute fragilisée du fait de son isolement face à l'influence que pouvait avoir l'important groupe amish dans le val de Lièvre (plus de quarante familles à la fin du XVIIème siècle !).

12. **Les derniers anabaptistes de Baldenheim :**

Après une présence de plus d'un demi-siècle, les anabaptistes ne purent préserver leur communauté. Quelques-uns étaient venus se rattacher aux protestants, d'autres ont abandonné toute foi comme ce Friedrich, manant au village dont il est dit qu'il était : "un homme pitoyable tout d'abord anabaptiste, puis calviniste, puis plus rien du tout (!), même si parfois il fréquentait notre église (luthérienne)". Si aucune conversion n'est clairement rapportée, elles ont dû avoir lieu surtout dans les années 60 à 70 et dans les deux sens. Tel Hans Gropp (ou Kropp), dont le patronyme était déjà mentionné à Baldenheim au début du XVIIème siècle, ou ce Hans Keller qui, de calviniste, devint anabaptiste. Ce dernier d'ailleurs resta au village près de sa famille en dépit des directives de 1712 ; peut-être avait-il à nouveau rejoint la confession réformée...

En fait, les anabaptistes furent contraints de quitter le village à la fin de 1712, après que l'intendance eut signifié aux différents comtés et seigneuries d'Alsace la mise en application de l'ordre d'expulsion qui émanait de la cour. En quelques mois, une partie significative de la population fut ainsi contrainte de vendre ses biens et de trouver un nouvelle terre d'accueil. Toutefois quelques individus choisirent de rester, avec la complicité des grands propriétaires terriens, en dépit des menaces qui pesaient sur eux. Ce ne fut pas le cas à Baldenheim. Le pasteur n'eut plus que deux événements à mentionner dans ses livres après cette date. Le premier concerne le décès de Catharina Schnebele, la femme de Johann Jacob Wekker, en avril 1713. "Issue des anabaptistes", elle fut "difficilement baptisée" avant de mourir. Quant au second qui date, lui, du mois de septembre 1713, il signale comme suit le décès de l'anabaptiste Jacob Hert :

"le 10 septembre, un dimanche, est décédé à l'huilerie chez Hans Schnebel et Martin Hodel le tisseur de lin Jacob Hert qui, accompagné d'autres anabaptistes de Sainte-Marie-aux-Mines -là où il est né et où il a vécu-, avait quitté sa région pour affaire.

Il fut soudain pris par la fièvre alors qu'il prenait le chemin du retour. Il arriva ici le samedi pour chercher aide et conseil, mais la vie le quitta. Simon Felbmann d'ici le fit mettre en terre." Ce texte, associé à ce que nous savons de l'anabaptiste en question [33], confirme plusieurs choses :

- les anabaptistes n'avaient pas tous quitté Sainte-Marie-aux-Mines, ce qui localement ne put qu'être soupçonné, tellement les rédacteurs des textes d'alors étaient attentifs à faire disparaître toute allusion aux anabaptistes.

- une fois encore, l'huilerie de Baldenheim servit de gîte aux voyageurs en détresse, démontrant ainsi que les propriétaires du moment n'avaient pas entièrement rompu, non sans risques, avec la communauté.

- Jacob Hert faisait partie du groupe de ceux qui s'étaient opposés à Jacob Amman et, en quelque sorte, c'est lui qui reprit en main les affaires de "la communauté ancienne des anabaptistes" après le décès de Roudolf Houser survenu au début de l'année. Avec Simon Felbmann de Mussig, le propre gendre de Roudolf Houser, et Félix Hägi de Heidolsheim, Jacob Hert avait achevé de vendre les biens, dont plusieurs maisons, appartenant à leur communauté.

De Baldenheim, les anabaptistes emportèrent avec eux le souvenir d'un village qui leur permit de vivre leur foi comme ils l'entendaient. Après 1713, leur destin se poursuivit dans le Palatinat..., une page d'histoire aux contours encore obscurs jusqu'à nos jours était ainsi tournée.

Robert BAECHER



Gabriel M. Lory (1784-1846)
Anabaptiste

33. Souvenance Anabaptiste, 1987, notre article sur Sainte-Marie-aux-Mines, p.79-80.

ANNEXE : Anabaptistes de Baldenheim 1684-1713

Couples	Dates mentions	Observation (Qualité-Métier-Origine)
1.Mentionnés comme tels :		
Michel AMME (AMMAN)	1695	établi à Heidolsheim, originaire de Steffisburg, canton de Berne
Jacob ASPER et Elisabeth	1687-1692	Jacob est calviniste, Elisabeth anabaptiste. Tailleur et journalier
Jacob BACHMANN et Rosina SUTTER	1694	établis à Ohnenheim
Ulrich BALTZLY et Maria	1693	originaire de Zwilling (prob. Zwillikon,canton de Zurich)
Hans BALTZLY et Maria BAUMBERGER	1708-1712	Tisserand et fermier
Friedrich BERCHTOLD et Anna	1692-1704	Fermier chez son frère Peter
Peter BERCHTOLD et a)Verena b)Anna	1687-1709	dit "Scheer Peter"-Fermier
Adam BURGY et Anna	1696	
Benedict EBERSOHL	1691	fils de Ulrich E. du Palatinat employé chez Jacob Pfliegersdörffer
Noah FELBMANN	1697	employé chez Hans Währy, métayer
Jacob FRICK et Barbara	1700	Bourgeois, a vécu en partie à Mussig
Hans GERBER et Anna	1710	étranger, de passage chez Hans Währy
Hans GROPP et Verena	1684-1712	Bourgeois
Jacob HERT	1713	étranger, tisseur de lin, décédé à l'huilerie alors qu'il revenait de Sainte-Marie-aux-Mines
Hans HUSER	1684-1685	Meunier
Michel KAUFFMANN	1692	étranger, de Friedelsheim (Palatinat), décédé chez Hans Währi, alors qu'il voulait se rendre en Suisse
Johann KELLER et	1709-1713	Journalier, originaire de Reinach,

Maria		canton d'Argovie, calviniste en 1687
Peter MURHAUER	1709	employé chez Hans Währy, du canton de Berne
Hans Jacob PFLIEGERSDORFFER et Barbara	1691-1712	Bourgeois
Hans Rudolph RUSCH et Veronica	1690	
Ursus SAHNER et Christina	1693-1707	Tisseur de lin
Melchior SCHLEHER et Anna	1685	Tisserand
Philip SCHNEBELE et Verena	av.1684-1685	Huilier
Hans SCHNEBELE et Eva	1684-1694	frère de Philip
Ulrich SCHNEBELE	1694	établi à Heidolsheim
Heinrich SCHNEBELE et Verena	1704-1712	Bourgeois
Hans SCHNEIDER et a)Elisabeth b)Anna	1693-1706	Tisseur de lin
Ulrich SCHWARTZ	1706	Valet de ferme chez Hans Währy
Hans Jacob TANNER et Anna	1701-1712	Bourgeois et maître tisserand
Barbara VOGEL	1712	étrangère du Palatinat, présente depuis les moissons chez Hans Baltzly
Hans WAHRY	1692-1712	Bourgeois, fermier et diacre

2.Anabaptistes probables :

Caspar (sans nom)	1708	apprenti charpentier chez Hans Jacob Joho, bourgeois et charpentier de Kunheim, décédé chez Hans Jacob Tanner
Elisabetha BITSCH	1690	veuve du voiturier de Läufelfingen canton de Bâle, décédée chez Peter Berchtold
Melchior CASPER et	1704	étrangers, originaires de Kulm, Anna Maria BOSSART Argovie, chez Hans Währy
Rudolph DETTWIELLER	1704	étranger venant du Palatinat, décédé chez Heinrich Schnebele

Heinrich GROPP	1702	employé par son cousin Hans Gropp originaire de Wolsen ?, canton de Berne fils de Heinrich Kropp et de Anna
Hans von HUBEN	1684	au service de Hans Kroppf (Gropp) originaire de Balzenwill, Argovie fils de Jacob et Maria
Ulrich WENGER et Elisabeth	1702	originaires de Schorren, canton de Berne présents chez Peter Berchtold

3.Anabaptistes possibles :

Hans (sans nom)	1689	Domestique chez la veuve de Philippe Schnebele
Verena BERTSCHI	1704	originaire de Tinding ? en Argovie veuve de Jacob Bertschi
Adelheit BLETTER	1687	Servante, originaire d'Affoltern décédée chez Jacob Asper
Hans DRUSCHEL	1712	Colporteur de remèdes, originaire du canton de Berne, décédé chez Hans Jacob Pflügersdörffer
Peter ESCHEMANN	1712	Apprenti tisserand, originaire de Lützelflüh, canton de Berne, décédé chez Hans Jacob Tanner
Elisabeth FUNCK	1693	étrangère originaire de Mettmenstetten canton de Zurich, veuve de Jost Hochstätter
Jacob HEGY et Barbara	1702	Tourneur
Martin HODEL	1709-1710	Huilier
Hans NEGELI et Elisabeth BAER	1688-1702	Bourgeois
Hans STAEHLY	1694	Cordonnier, fils de Ludwig et Veronica au village "depuis longtemps"
Ulrich ZIMMERMANN	1693	Tisseur de lin, originaire de Thorberg ? canton de Berne

1800 — 1900 : Les inconnus célèbres

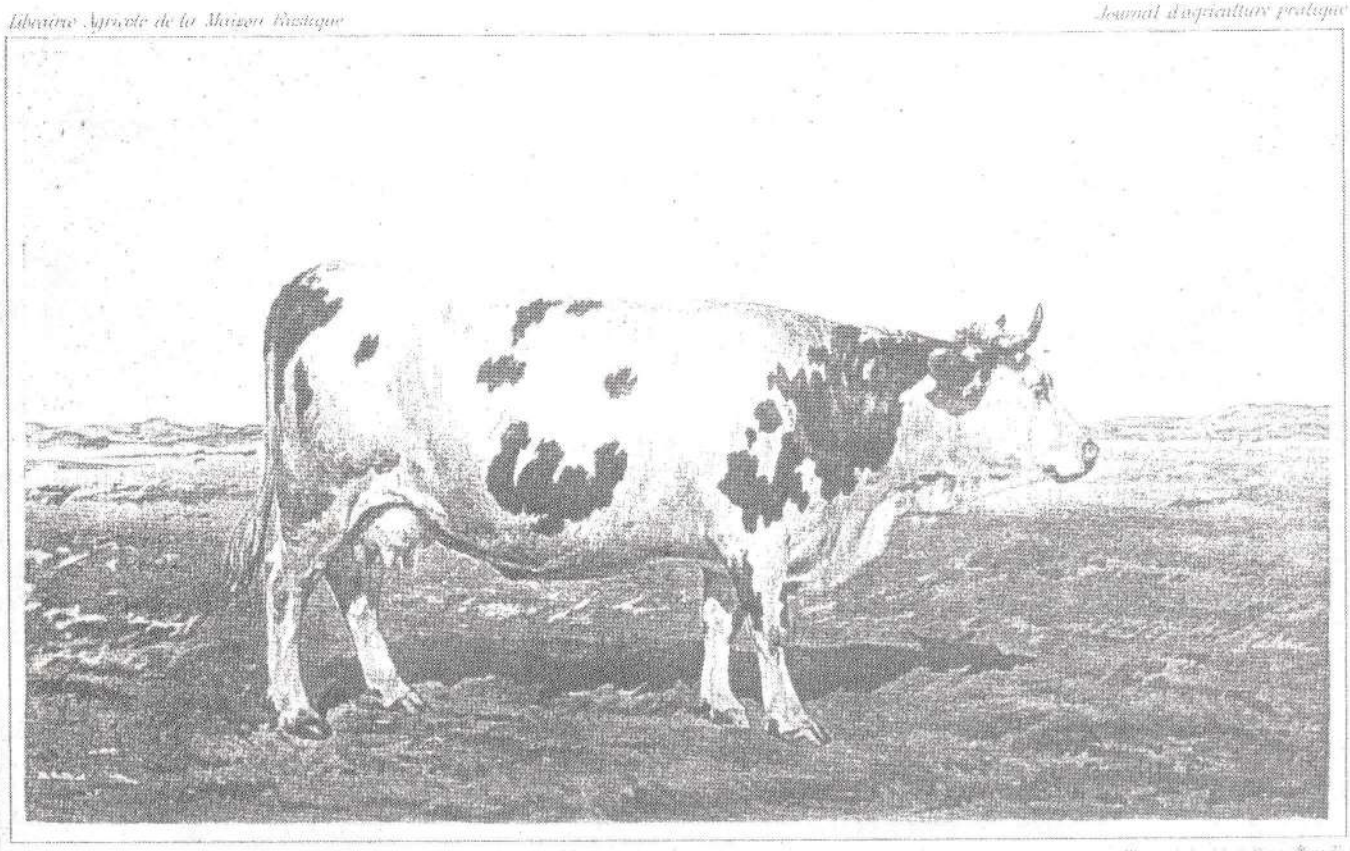
Quelques Montbéliardais dont on se souvient et quelques autres qu'on a oubliés.

L'ALSACIENNE DEVIENT MONTBELIARDE

Janvier 1871 : les combats font rage. On connaît l'héroïque résistance du Colonel Denfert-Rochereau, mais moins la conduite des filles Luckbull. Barbe et Catherine, 15 et 17 ans ont soigné avec dévouement les soldats français, ce qui leur valut en 1877 une médaille de reconnaissance. Selon la coutume, cela leur donnait droit à une recette buraliste, qu'en bonnes mennonites, elles ont refusée.

Cette communauté, à l'époque, vivait de l'élevage de la race "alsacienne". Bons chrétiens, mais déjà bons "commerçants" ces gens ont rapidement réalisé qu'ils ne vendraient plus une vache portant le nom d'une province annexée par les Prussiens. Et l'Alsacienne devint Montbéliarde...

Extrait d'un article paru dans : L'EST RÉPUBLICAIN FRANCHE-COMTÉ



Vache de la race de Montbéliard
appartenant à M P Lucbull à Montbéliard (Doubs) Prix de Championnat à l'Exposition universelle de 1900

LES ANABAPTISTES ET JOSEPH GRABER CREENT LA MONTBELIARDE

Suite à la Guerre de Trente Ans, de nombreuses terres étaient en déshérence, c'est-à-dire sans propriétaire. Le Prince de Montbéliard révisa le cadastre et se trouva propriétaire de terrains qu'il loua. (Actuellement encore, en l'absence d'héritiers pour recueillir une succession, celle-ci revient à l'Etat). La principauté était petite et subissait les pressions de Louis XIV, roi de France tout puissant. Il fallait donc avoir une agriculture forte, pour vivre le plus possible en autarcie ; dynamique, pour ravitailler les villes en plein développement. Les anabaptistes étaient une opportunité pour le Prince Léopold Eberhard : des fermiers qualifiés ayant fait leurs preuves, âpres au travail et d'une honnêteté exemplaire, réglant leur fermage scrupuleusement à chaque échéance -soit à la Saint Martin et à la Saint Georges,suivant les us et coutumes de l'époque. Les anabaptistes avaient été expulsés de Suisse puis d'Alsace c'est pourquoi le Prince de Montbéliard les fit venir pour exploiter ses fermes, ceci à partir de 1708.

C'est ainsi qu'Isaac Kauffmann et Michel Mosimann louèrent en 1709 la ferme de Clémont. Les Riche, Horchstettler, Ioder, Lugbull, Graber, Krayenbuhl, Klopfenstein... s'installèrent dans les "Villages des Bois" : Clairegoutte, Frédéric Fontaine, Etobon, Belverne, Magny d'Anigon. Rapidement, les familles nobles, puis les bourgeois voyant les résultats obtenus par ces anabaptistes leur donnèrent leurs propres fermes en location. En 1751 Jean Graber loue une ferme à Couthenans au Sieur Berdot, conseiller du Prince. Il lui construit de magnifiques bâtiments l'année même car il le connaissait déjà puisqu'il lui louait un terrain à Frédéric Fontaine. Ce bail figure dans mes archives et les travaux de construction y sont mentionnés.En 1769, Jean Riche, Jean Graber, Peter Graber louent la ferme de Clémont à la famille de Coligny; ce bail est également conservé dans mes archives. Jean Graber de Couthenans, son frère Peter Graber à Audincourt puis Montprevoir leur frère Daniel Graber de Vaufrey, leurs beaux-frères Jean Riche et Daniel Rich regroupent toutes leurs vaches sur la ferme de Clémont pour l'estivage pendant la bonne saison et y fabriquent du fromage suivant la tradition de leurs ancêtres bernois du Simmental.

Il est impossible d'élever du bon bétail sans bon fourrage, les deux choses vont de pair. En 1794, Jean Graber de Couthenans développe surtout la production laitière, il possède quatre boeufs de charrue, trois juments, deux poulains, vingt vaches en lactation et vingt vaches taries. Ceci est énorme en comparaison du cheptel total de la commune. Il produit la moitié du beurre de la commune (archives de la Haute Saône).

Que dire de Jacques Klopfenstein de Belfort qui entreprit de créer l'almanach "L'Anabaptiste" à partir de 1809, publié par l'imprimerie Clerc à Belfort, tandis que l'imprimerie Deckherr de Montbéliard sortait en 1818 "Le Nouvel Anabaptiste ou l'Agriculteur Pratique". Les qualités professionnelles des cultivateurs et éleveurs anabaptistes n'étaient plus à faire et les titres étaient percutants et en assuraient la vente. Etant donné la réputation des anabaptistes, le marketing en était

assuré. Louis Ordinaire de La Collonge, correspondant de la société d'agriculture de la Seine, consacre plusieurs mémoires à l'oeuvre agricole de Jacques Klopfenstein "qui a de nombreux troupeaux, de superbes vaches et dont la ferme offre des résultats satisfaisants car l'éducation des bestiaux est associée à la culture des terres et que le trèfle, les carottes, les parmentières, les navets et les raves entrent dans l'assolement". Il se vit décerner la médaille d'or de la Société d'Agriculture de Paris en 1810 pour récompenser son audace novatrice.

En mars 1856, le pasteur Durot de l'église luthérienne de Montbéliard de la paroisse de Couthenans écrit une notice sur le village où il est dit :

"Il y a quelques bons cultivateurs, notamment les anciens fermiers devenus propriétaires. Cette famille anabaptiste élève ordinairement 12 pièces de bétail par an et la moitié lorsque la fromagerie est en activité ; le sieur Graber obtient, terme moyen, dans un hectare de ses propriétés, champs à blé et prés, 30 hectolitres de froment et 100 quintaux métriques de foin. Les opérations du cadastre qui ont eu lieu en 1825 nécessitent aujourd'hui de grandes rectifications (seules les quantités de cette famille y sont vantées)".

Le rapport suivant, dans son intégralité, nous révèle exactement la situation de l'époque.

Citoyen

" Réponse à la question qui m'a été faite par le citoyen Quirot commissaire du directoire exécutif du département du Doubs.

Il y a au moins trente ans que je connais les Anabaptistes qui sont passés de la Suisse dans le Pays de Montbéliard, Porentruit, Alsace et dans le voisinage de Saint Hippolyte département du Doubs et pour parler de leur façon de cultiver les terres et abreuver les prairies.

Il est notoire qu'ils y réussissent incomparablement mieux que les gens naturels du Pays. Quoi qu'il soit vrai que déjà plusieurs anciens habitants ont profité du bon exemple et sont devenus très bons agriculteurs.

Mais par où les anabaptistes ont-ils commencé ? C'est premièrement par changer l'espèce de bestiaux en faisant passer des montagnes du canton de Berne des vaches et des taureaux ; et les paysans, leurs voisins profitant de ces taureaux pour faire saillir leurs vaches, on a vu changer les bêtes à cornes au point que dans tous les Pays sus dits le bétail rouge est d'un tiers ou d'un quart plus gros qu'avant l'arrivée des Anabaptistes : leurs chevaux, cochons et moutons ont aussi un degré de grosseur et de qualité de plus que ceux des autres particuliers.

Quant à la culture des terres c'est à peu près la même que celle visitée anciennement, mais ils le font avec plus d'aptitude et surtout ils y mettent plus de fumier, de là beaucoup meilleure récolte. Or, pour avoir plus de fumier il est question d'avoir plus de fourrage et par conséquence il faut améliorer les prés, et c'est pourquoi ils réussissent si parfaitement en nivelant leurs prairies tant pour les bien abreuver que pour les bien épurer, suivant que les cas le requièrent.

Ils ont la méthode de planter quantité de pommes de terre, de raves et de carottes qui leurs servent de nourriture non seulement, mais à engraisser leurs cochons et nourrir leur gros bétail de manière que ceux des Pays plats tels que le montbéliard sont nourris presque toute l'année à l'écurie. Ils conservent conséquemment tout leur fumier d'où il résulte un grand avantage pour le froment de l'année suivante.

Fait facile à prouver.

Une métairie appelée Clémont près de Saint Hippolyte a été tenue par des gens du Pays notamment par un nommé Monnot de Danjou, ensuite par des Girardclos, ils l'ont tenue tantôt en nature de labourage, tantôt en nature de vacherie. Ils y faisaient croître passablement de grain, mais ils consommaient à peu près toutes leurs moissons pour entretenir leurs ouvriers et ils en vendaient très peu au point qu'ils se sont ruinés l'un et l'autre.

Depuis près de trente ans, il y a une famille d'Anabaptistes qui payent au moins un tiers de plus que les premiers. Ils y entretiennent des vaches et des cochons, font de bien bons fromages. Ils y trouvent un profit considérable. Ils payent bien leur canon et sont très à leur aise.

A Seloncourt près de Blamont, il y a un domaine appartenant comme le premier ci-devant au Coligny ; dès environ 1748 jusqu'en 1766, j'y ai vu un nommé Meilleucher et consort de Dampierre sur le Doubs qui le tenait à ferme pour environ 900 ou 1000 livres. Ils n'avaient jamais de grain que pour leurs ouvriers et ils se sont ruinés. Un Suisse lucernois mais non anabaptiste leur succéda et fit un petit peu mieux. Mais il quitta pour faire place à une veuve Anabaptiste qui n'avait que de jeunes garçons point aisés, Mais qui par leurs soins et leurs travaux ont si bien réussi qu'ils avaient, année commune 400 mesures de froment à vendre, sans compter l'autre grain pour les bestiaux et quoique cette veuve ait payé 1800 livres, c'est à dire le double de ses devanciers. Elle a cependant si bien réussi qu'elle a élevé ses enfants au point qu'aujourd'hui, ils ont chacun à peu près une pareille ferme".

Besançon le 8 prévial de l'an 4 de la République (*)

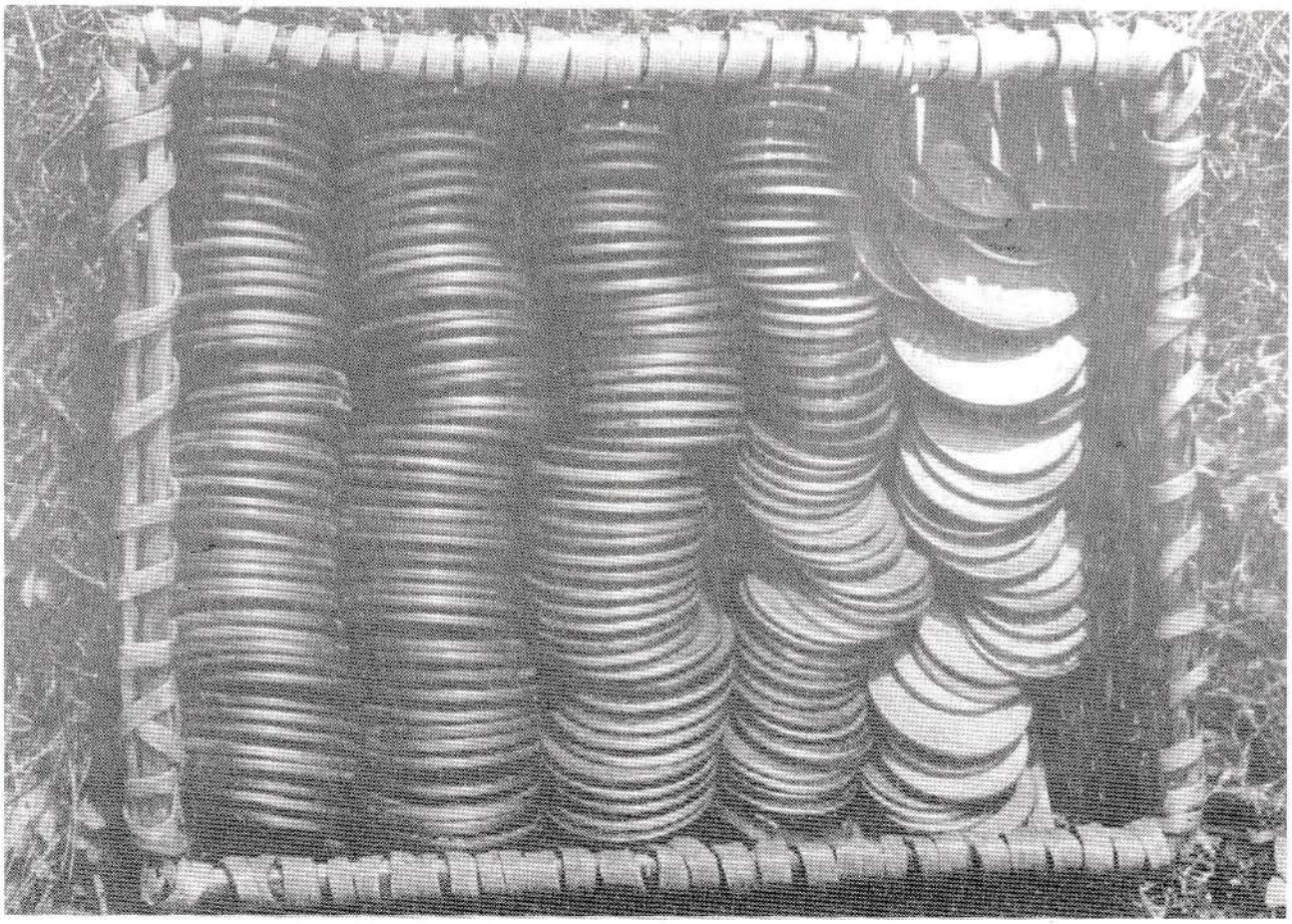
Signé David

(*) Le 23 mai 1796

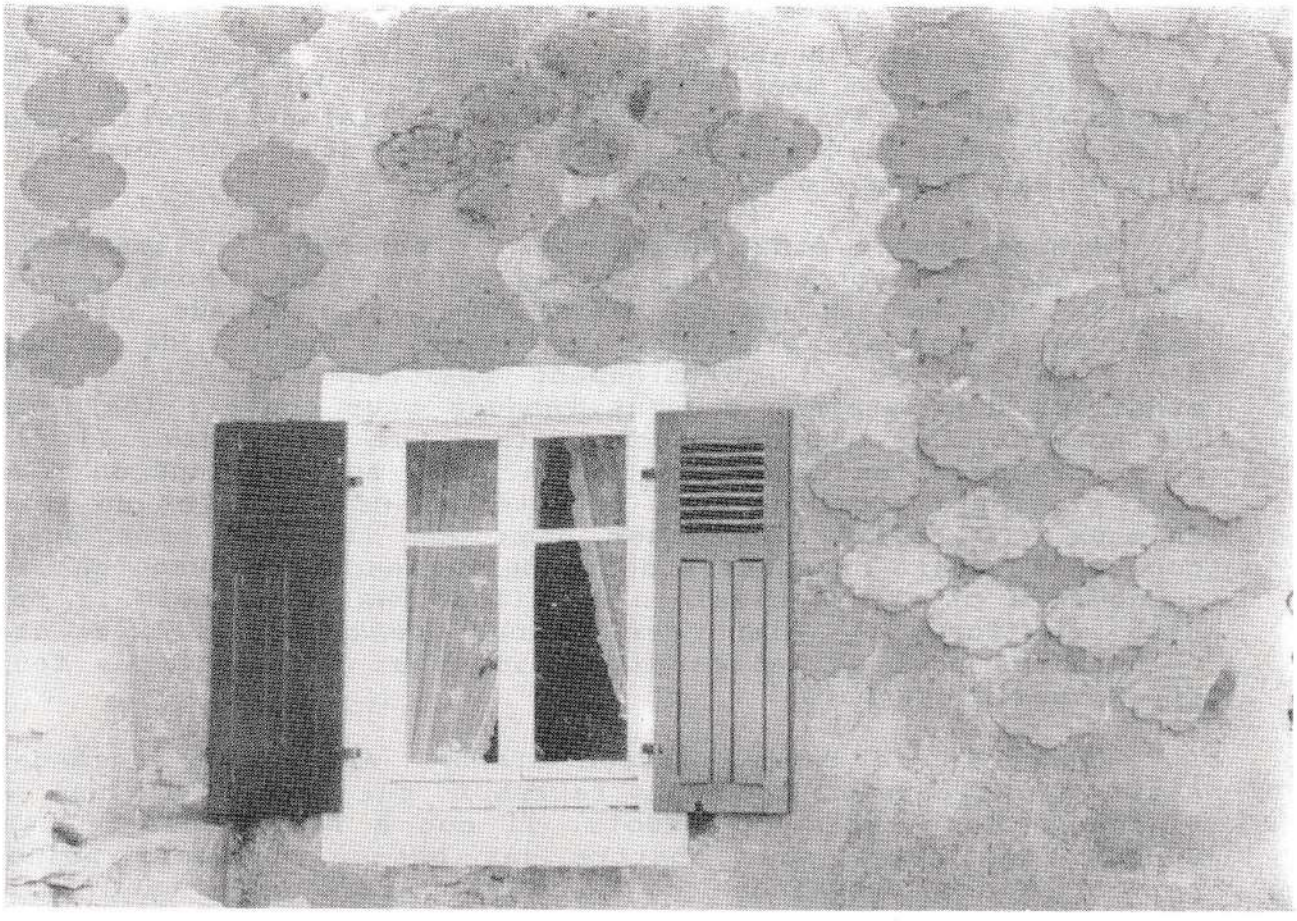
Ce rapport figure dans les archives Hückel-Graber.

NAISSANCE DE LA MONTBELIARDE

Jean Graber et Jean Riche ont été invités par le Prince de Montbéliard en son château car il voulait les rencontrer. Quand ils arrivèrent le Prince leur a dit que sa femme voulait avoir douze vaches toutes semblables, venant de Suisse. Ils n'osèrent pas refuser, aussi allèrent ils en Suisse où ils trouvèrent onze vaches tachetées blanc et noir, mais ils ne trouvèrent pas une douzième leur donnant satisfaction. Ils en achetèrent une blanche tachetée de rouge. Elle était beaucoup mieux charpentée que celles tachetées de noir et la ramenèrent avec les autres pour le Prince. Quand elles furent dans l'étable à Montbéliard, la Princesse



Quelques unes des récompenses accumulées par Joseph Graber de Couthenans(70) aux différents concours agricoles.



constata qu'elles n'étaient pas toutes identiques comme elle le souhaitait. Ils rentrèrent à la maison. Quelques jours plus tard, le Prince leur demanda quelle récompense ils désiraient. Il leur offrit une ferme en propriété à chacun mais Jean Riche refusa alléguant que si une nouvelle période de persécution revenait à l'endroit des anabaptistes, ils seraient tentés d'abandonner leur foi car ils risqueraient d'être trop attachés à ces biens terrestres. Il leur donna alors un bon salaire en argent pour leur travail. C'est de cette bête blanche et rouge qu'est issue la race Montbéliarde.

Telle est la légende qui circule chez les descendants Graber aux Etats-Unis. Certes, cette légende a un fond de vérité qui nous a été révélé ultérieurement. Les Anabaptistes allaient chercher des bêtes tachetées rouge en Suisse car ces bêtes avaient un format plus grand que les bêtes du Pays de Montbéliard. Ils étaient de très bons éleveurs et savaient choisir le bétail quand il fallait en acheter ou en sélectionner dans leur élevage, c'est à dire quels reproducteurs devaient être élevés pour obtenir les meilleurs résultats et avoir de bonnes performances. Ils savaient aussi quand il fallait réformer une bête ou l'éliminer du troupeau, ils connaissaient et maîtrisaient bien l'affouragement de ces bêtes et pouvaient tirer tout le bénéfice de leur sélection et du potentiel génétique de leur troupeau.

Quant à devenir propriétaire d'une ferme, ce n'était pas possible. Les anabaptistes étaient tolérés comme fermiers tant dans le Pays de Montbéliard qu'en Alsace, où ils étaient protégés par leurs propriétaires les Princes, les notables et les prieurs des couvents. Mais ce n'est qu'après la Révolution qu'ils eurent le droit d'acheter les propriétés foncières. Jusqu'alors leurs biens étaient leurs modestes meubles, leur matériel agricole mais surtout leur cheptel; c'est pourquoi ils y consacraient tant de soins.

Les fermiers anabaptistes échangeaient beaucoup de bétail entre eux, parfois même s'en vendaient mutuellement. Ainsi Joseph GRABER (1840 - 1923) avec ses cousins allaient régulièrement en Suisse chercher des taureaux de race Simmental pour croiser avec leur bétail et les races locales.

Joseph Graber était un coureur de concours, il tenait toutes les places de concours de France ou presque. Nous avons des plaques qui en témoignent. Sa ferme a une façade qui en est tapissée. Quant aux médailles de bronze, d'argent, de vermeil ou d'or, je ne les ai certainement pas toutes. Surtout que les médailles d'or étaient souvent vendues pour couvrir les frais de déplacement, car chaque concours était une expédition. Il fallait se rendre avec les bêtes jusqu'à la gare, en emportant du fourrage pour plusieurs jours et tout le matériel de traite et de soin des animaux. Il fallait débarquer dans une localité plus ou moins connue. Il était nécessaire de conduire les bêtes jusqu'au lieu du concours à plusieurs dizaines de kilomètres. Pour cela il fallait être en force : bien des jeunes gens du village étaient volontaires pour de telles expéditions qui n'étaient pas toujours dépourvues d'aventures.

Une fois, à Paris, Joseph Graber, mon arrière grand-père, avait un troupeau de sept taureaux qui avait échappé à la vigilance des jeunes villageois. Il eut à faire à la police qui sortait ses armes pour abattre ses bêtes. Non sans peine, il parvint à les convaincre de rengainer leurs armes et finit par

récupérer les animaux un à un. Ces concours contribuaient à faire connaître la race.

Il présenta celle-ci sous le nom de race Montbéliarde pour la première fois en 1872 au concours agricole de Langres avec un lot de vaches laitières.

Il choisit ce nom pour plusieurs raisons : ses cousins Klopfenstein proposaient race d'Alsace, mais ce n'était pas possible car l'Alsace avait quitté le giron de la France en 1871 aussi la race d'Alsace n'aurait pas été une race française dans les concours, tandis que le Pays de Montbéliard avait accueilli les Anabaptistes où ces fermiers avaient eu toute la sympathie des propriétaires fonciers (en 1769 les bourgeois de Montbéliard soutinrent les fermiers de Clémont contre le bailli de Beaume les Dames qui au nom du roi de France voulait leur confisquer leurs biens et leur cheptel).

C'est donc en reconnaissance à cette terre d'asile que Joseph Graber donna le nom de race Montbéliarde. On dit une vache montbéliarde, et un taureau montbéliard, tandis que les habitants locaux sont des Montbéliardaises et des Montbéliardais, aucune confusion n'est possible.

A l'époque les animaux appartenaient à une race à trois fins :

- ils devaient avoir une bonne aptitude au travail avec une bonne charpente et être bien musclés (dans ma jeunesse j'ai toujours été impressionné de voir ces boeufs débarder des grumes en forêt, de voir leurs muscles se tendre progressivement, les nuques s'arc-bouter et lentement le long fût de bois bouger).

- la deuxième qualité était l'aptitude bouchère de ces animaux : du muscle avec une belle viande bien persillée et une ossature développée mais fine. Cette qualité est toujours appréciée des éleveurs de taurillons actuels, non seulement de France, mais également de l'étranger notamment d'Italie et de Suisse.

- enfin la qualité suprême c'est l'aptitude laitière de la Montbéliarde. Elle produit du lait en qualité et en quantité. Trop souvent on parle de matière grasse, certes le beurre est une matière noble, mais lorsque l'on est dans une région fromagère, il faut de plus un taux protéique élevé. En ce qui concerne la régularité de sa production laitière, elle est de qualité, rien ne sert d'obtenir une pointe de production éphémère, mais il est très intéressant d'avoir une production régulière et continue pendant toute la lactation.

En 1989 on a fêté le centenaire de la reconnaissance de la race qui avait été présentée en 1889 grâce aux éleveurs et aux notables Montbéliardais.

Oui les Anabaptistes ont fait preuve de beaucoup de savoir faire, mais ne seraient-ils pas étonnés de voir l'aire géographique qu'occupe aujourd'hui la race et de compter le nombre d'animaux exportés de par le monde ?

Jean HÜCKEL

COURRIER DES LECTEURS

De Lilly LICHTY, n° 75, rue principale, 67260 DIEDENDORF, notre secrétaire a reçu la lettre suivante datée du 24 janvier 1988 que nous n'avons pas pu publier dans notre dernier numéro pour des raisons techniques.

... Ce n'est que récemment que je suis tombée sur les anabaptistes-mennonites dans Saisons d'Alsace, car, à mon habitude, je me contentais de fouiner en solitaire dans mon petit fief, sans tenter de faire le joint avec les travaux des autres.

Aujourd'hui j'en éprouve un regret, qui a toutes les caractéristiques du remords. Je me rends compte, en effet, à quel point vos recherches auraient pu intéresser ma mère, qui est décédée subitement, en décembre 1986, d'une attaque cérébrale. Née en 1902, elle a vécu jusqu'à l'âge de 21 ans à Bénaville où mes grands-parents étaient métayers du notaire Hartmann, et elle a bien connu les Beller de la ferme voisine. Elle nous en parlait souvent, et à la lecture de vos articles, une foule de souvenirs me reviennent. Elle avait également des cousins mennonites au Hang, et c'est toute son enfance, ainsi qu'une partie de la mienne, nourrie de ses récits, qui ressurgit soudain.

Elle aurait reconnu, par exemple, tous les gens inscrits par Beller sur le feuillet du "Psalmenstechen" de 1915, dont Anna Beller, qui écrivait des lettres d'amour aux militaires de passage. Pour des raisons de censure, il était interdit de cacheter le courrier et Anna déposait ses enveloppes sur le rebord de la fenêtre, où ma mère et Bawele, la belle-soeur d'Anna, allaient les lire avant le passage du facteur : "Wenn du kommst für Heiraten, dann mein Vater sagt wir metzen eine End, wenn du aber kommst für nicht heiraten, dann mein Vater er will nichts wissen..." etc.

Maman racontait ainsi une foule d'anecdotes sur ces voisins, avec lesquels ils vivaient en bonne entente, tout en les jugeant un peu bizarres, et elle aurait été heureuse de pouvoir confronter son expérience avec vos données si fouillées. Pour ma part, je constate que le "trop tard" est plus amer que je n'aurais imaginé.

Au cours de ma lecture, j'ai relevé les patronymes, pour les comparer avec ceux des Suisses immigrés en Alsace Bossue. Un lien existe, indéniablement, entre la population d'ici, et vos "Assemblées" vosgiennes, notamment pour ce qui concerne le Neuweyerhof, à 5 km de chez moi, où j'ai commencé ma carrière d'institutrice, et qui offre toutes les caractéristiques des "censes" à l'écart, affectionnées par les Anabaptistes. Chez nous toutefois, du moins officiellement, les Augsburger, Brechbieler, Mosmann, Haury etc. sont intégrés à la population calviniste.

A toutes fins utiles, je te communique mes notes à ce sujet :

- Augsburger Ulrich, fils de Johannes, de Tschangnau, Berner Gebiet,
o 1718 à Tschangnau,
+ 1.11.1783 à Gutenbrunnen-Neuweyerhof (annexe d'Altwiller),
oo 1760 Magdalena Bielmann.

Enfants : Ulrich, 1761-1782, + ferme Laforge près de Hesse.
Christian, o 1763
Johannes, o 1767
Samuel, o 1770

- Elisabeth Zahler, Neuweyerhof, épouse avant 1779 N. Mosmann. Le père d'Elisabeth est dit domicilié "hinteres Hoffeld (Hochfeld ?) im Willertal".

- Zahler Johannes, o 1719 à St Stephan, B.G., métayer au Neuweyerhof, + 1781, oo Juliane Maria Tapp, + 1790, qui, de 15 enfants, laisse 4 fils et 4 filles.

(Notes tirées du Reg. réformé d'Altwiller)

Dans le registre réformé de Diedendorf on trouve :

- En 1702 Brechbiehler Peter, de Lowerschwyler, B.G., oo Elisabeth Hiss de Bern.

- En 1701, Haury Melchior de Hirschtal, B.G., établi à Bissert (près de Harskirchen), épouse à Diedendorf Veronica Heck, originaire de Mönchenbuchsee, B.G.

Ils ont de très nombreux descendants dans la région.

J'ai relevé également chez R. Greib ("L'immigration suisse dans le Comté de Sarrewerden") la notice suivante, tirée du Registre protestant de Rothau :

"20.5.1760 sind allhier in der Evangelichen Kirche zu Rothau copulirt worden : Ulrich Schindler, der ledige Melker auf dem Neuweyerhof, Niklaus Schindlers u. Elisabeth Hirschi Sohn, aus Schangnau, und Catharina, Johann Schneiders u. Anna König gewesenen Bürgern de la Haute Goutte Tochter, Religionis Reformatae..."

La tombe d'Ulrich Schindler, très bien conservée, se trouve dans le petit cimetière du Neuweyerhof...

M. Roger FRANÇOIS, ancien maire de Senones, 38 rue de la République à 88210 SENONES, nous adresse le texte suivant qu'il a déniché lors de ses recherches sur la Principauté de Salm à l'époque révolutionnaire. Vu son intérêt, nous nous faisons un plaisir de le publier in-extenso.

"La Gazette Nationale"
en date du 16 août 1793

Compte rendu des débats à la Convention Nationale - séance du 16 août 1793 :

... On fait lecture d'une lettre adressée à la Convention Nationale, en faveur des anabaptistes qui demandent à être considérés comme citoyens français, quoique leur religion leur défende de faire des serments et de porter les armes.

ROUX-FASILLEC :

- les anabaptistes, ainsi que les quakers, ne font point de serments, mais si vous leur demandez : aimez-vous la Constitution ? Ils vous disent oui, et ce mot chez eux vaut tous les serments. Ils ne portent point les armes, mais ils se font remplacer à prix d'argent et la Loi le leur permet. Je demande donc le renvoi de cette pétition au Comité de législation.

MONTMARAU :

- Si nous pouvions faire une exception, je la réclamerais en faveur des anabaptistes, qui sont des hommes vertueux. Mais la Constitution porte que tout Français est soldat. Nous ne pouvons garder sur notre territoire des hommes qui ne peuvent se soumettre à cette Loi.

Je demande l'ordre du jour.

LACROIX :

J'appuie le renvoi au comité. Sans doute vous ne pouvez faire d'exception en faveur d'une secte. La Constitution, voilà notre évangile, la Liberté voilà notre dieu. Je n'en connais point d'autres ! Si les anabaptistes pensent comme nous, ils sont Français ; s'ils ne portent pas les armes, ils fournissent des compagnies de pionniers, de travailleurs.

Le renvoi est décrété.

OUVRAGES ET FASCICULES DISPONIBLES

Souvenance Anabaptiste : Annuaire de l'association.
La série N° 1-2-3-4-5-6-7-8-9..... 400 F
Le numéro isolé..... 50 F

Saison d'Alsace : N° 76..... épuisé

Historique des Assemblées : Pierre Sommer père..... 150 F

Les Anabaptistes des Vosges : Alfred Michiels..... 130 F

Les Assemblées Anabaptistes Mennonite de France : J.Séguy 410 F

L'Anabaptisme dans la Vallée du Rhin de 1525-1750..... 50 F
(catalogue d'exposition B.N.U. Strasbourg 1984)

Recherches historiques sur les anabaptistes de la principauté de Montbéliard, d'Alsace et du territoire de Belfort. Mathiot et Boigeol.. ..... 100 F

L'Essor N° 125 : La cense de Ricarville..... 15 F

Registre de l'Assemblée de Belfort 1729-1843
200, pages photocopies de l'original..... 500 F
texte original plus transcription synoptique en allemand..... 750 F

Les Beachy Amish : Michel Sculczewski..... 30 F

L'Anabaptisme Toulois : Joël Stroudinsky..... 40 F

Assemblée mennonite du Geisberg. Journée du souvenir 1981 30 F

Collection de 20 photos couleurs 13 x 18 cm des chapelles et salles de réunion mennonites en France (1984).... 350 F

Mennonitisches Lexikon (Nachdruck) 1913-1967
Christian Neff und Christian Hege
Le volume..... 385 F
Les 4 volumes..... 1540 F

NOUVEAU :

L'Affaire SATTLER. Claude Baecher..... 50 F

Frais de port en plus

COMMANDE et PAIEMENT :

Mr Jean HEGE
3 rue A. Daudet
67110 Reichshoffen
Tèl : 88.09.04.40

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'AFHAM
CCP 429 95 U Strasbourg